

LE BRIGADIER ALLARD COMMANDERA LA 25^e BRIGADE EN CORÉE

OTTAWA, 22 — (PCF) — Un des meilleurs soldats que le Canada français ait produits, deviendra le troisième commandant de la 25^e brigade canadienne en Corée. Le brigadier Jean-Victor Allard, originaire de Nicolet, Qué., âgé de 39 ans, trois fois décoré de l'Ordre du Service distingué durant la deuxième grande guerre, assumera le commandement en avril "si, à ce moment, la situation du front est favorable à un changement".

Il succédera au brigadier M. P. Bogert, DSO, OBE, âgé de 44 ans, de Toronto, qui avait lui-même succédé au brigadier John Rockingham, CBE, DSO, âgé de 43 ans, de Vancouver, le printemps dernier.

Les autorités militaires n'ont pas encore décidé quel poste occupera le brigadier Bogert. Le brigadier Allard était quartier maître général adjoint de l'armée canadienne depuis un an. De novembre 1945 à février 1948, il a été attaché militaire à Moscou.

Blond, costaud, la mâchoire impérieuse, il a la réputation de commander ses hommes sur le front même, près de la ligne de feu. Il n'avait que 30 ans quand il a reçu le DSO pour la première fois près d'Ortona, en Italie, pendant les grandes batailles de décembre 1943. Alors major, il était commandant intérimaire de son régiment, le Royal 22^e, lequel a un bataillon dans la brigade qu'il commandera en Corée.

Blessé peu après, il était promu lieutenant-colonel à son retour au front en janvier. Huit mois plus tard, après les violents combats, qui suivirent la percée de la ligne gothique, son courage et son habileté de chef lui valaient une agrafe.

En 1945, à l'âge de 32 ans, il de-

venait brigadier et assumait le commandement de la 6^e brigade d'infanterie de la 2^e division. La bataille de Hollande, plus précisément la poussée sur Groningen, lui méritait une deuxième agrafe.

Après la guerre, il fut fait commandeur de l'ordre de l'Empire britannique pour ses remarquables états de service. Il est également décoré du Lion de bronze de Hollande. La France lui a décerné la Croix de guerre et l'a fait membre de la Légion d'honneur.

Le brigadier Allard a fait ses études au collège de St-Laurent, à Montréal, et il est diplômé du St-Jerome's College, à Kitchener, Ont. Durant les années trente, il a été secrétaire d'une compagnie d'assurances à Trois-Rivières et entrepreneur à Shawinigan Falls.

En 1939, il s'enrôla dans l'active et fut assigné, avec le grade de major, au régiment de Trois-Rivières, son unité de réserve. En 1945, le brigadier Allard était nommé attaché militaire du Canada en Russie, où il demeura jusqu'au mois de février 1948, date de sa nomination au poste de commandant de la région militaire de l'est du Québec. Il quittait son commandement en 1950 pour aller étudier au Collège de la Défense impériale en Angle-

terre en 1951. A son retour, il fut nommé quartier maître général adjoint.

Il a épousé Mlle Simone Piché, fille du Dr J.-C. Piché, ancien sous-ministre provincial des Terres et Forêts, de qui il a eu trois enfants, deux filles et un fils.

Arrêtés pour hold-up après une courte chasse en autos

Deux gunmen ont été mis sous arrêt tard, hier après-midi, par des membres de la police de la route de la Sûreté provinciale, quelques minutes seulement après qu'ils eurent commis un vol à main armée sur la personne d'un chauffeur de taxi.

Selon le lieutenant-détective Alb. Bisillon, chef de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale, le chauffeur de taxi Jean-Louis Savard, 52, ouest, rue Sainte-Catherine, fit monter deux clients dans sa voiture à l'angle des rues St-Denis et Duluth, pour les conduire à Montréal-Sud. Rendu de l'autre côté du pont Jacques Cartier, l'un des passagers sortit un

revolver de ses goussets, le braqua dans le dos du chauffeur pour lui voler les \$4 qu'il avait dans ses goussets.

Un citoyen dont la police ignore l'identité fut témoin du vol et communiqua immédiatement avec les policiers provinciaux Loiselle, Bélair, Desforges et De Pelteau, stationnés au pont. Dans deux automobiles et une motocyclette, les agents parti-

Un avocat enlever \$ par deux apaches

Un avocat bien connu de Montréal a été, la nuit dernière, victime d'un hold-up, au moment où il sortait d'un café de la rue Sherbrooke. Me J.-Marie Bériault, 5029, rue Fabre, quittait le Café Mélodie, 219 ouest, rue Sherbrooke, lorsqu'il fut attaqué par deux bandits masqués et armés qui lui ont volé une somme de \$3,280 qu'il avait sur lui.

Me Bériault nous déclarait ce matin que \$2,900 de cet argent appartenait à son beau-frère, M. Lionel Tétreault, propriétaire du café. Il avait pris cet argent pour aller le déposer à la banque aujourd'hui. Le reste, soit \$380, était sa propriété personnelle.

Les bandits l'ont attaqué dans la cour du café au moment où il allait monter dans sa voiture pour retourner chez lui après la fermeture de l'établissement. Revolvers au poing, les apaches le forcèrent à leur remettre le contenu de ses goussets avant de prendre la fuite sans toutefois le molester. La Sûreté en-quête.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

VICTIME D'UN HOLD-UP. — Me Jean-Marie Bériault, avocat bien connu de Montréal, a été, vers trois heures, ce matin, victime de deux bandits armés et masqués de mouchoirs qui lui ont volé une somme de \$3,280, dont une partie appartenait à son beau-frère, propriétaire du café Mélodie.

rent en toute hâte vers la scène de ce vol et capturèrent les suspects après une chasse à l'homme sur une distance de plus de trois milles. Les gunmen, dont l'identité n'a pas été révélée seront traduits en Cour dès demain à Montréal, sous une accusation de vol à main armée. Il s'agit de jeunes gens âgés de 19 et de 26 ans, de Montréal et d'Arvida.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

TRAVAUX A L'HOTEL VIGER — Depuis que la ville de Montréal a fait l'acquisition de l'hôtel Viger pour le transformer en bureaux pour divers services municipaux, les ouvriers se sont mis à l'oeuvre

pour y effectuer les réparations nécessaires. A gauche, la porte du nouvel ascenseur; au centre, on voit les travaux à l'extérieur; à droite, autres travaux de transformation.

Septième
blanchissage
de
Gerry
McNeil

(LIRE EN PAGE 23)

AU CLUB CANADIEN

Le passé dégage l'essentiel de notre destin collectif

(M. Roger Duhamel)

M. Roger Duhamel, adjoint au rédacteur en chef de la "Patrie", était mardi midi, au Club Canadien, le conférencier invité de la Société des Oliviers. Il a brossé un tableau de notre évolution nationale.

"Comme profanes, dit-il, nous devons nous intéresser aux grandes lignes de notre évolution nationale, le passé ne nous servant en somme qu'à mieux être en mesure de dégarer les arêtes essentielles de notre destin collectif. Ce soir, nous nous appliquons à regarder vivre cette société du régime français.

Comme la France, le Canada français présentait l'image d'une société fortement réglementée, ce qui faisait dire à un écrivain que le pays était alors doté "d'une vaste superstructure sans fondation suffisante".

D'autre part, le Canada présentait "un curieux phénomène de stratification sociale avec une population théoriquement divisée en couches subordonnées les unes aux autres", disait Frégault. Il y avait donc des privilèges, mais il se produisait que le milieu canadien, moins policé que le milieu français, rendait souvent des privilèges illusoires. Les historiens ont fait une distinction très importante entre seigneurs de l'époque et gentilshommes.

DES FILS D'HABITANTS

"Les gentilshommes, poursuit M. Duhamel, n'étaient pas forcément des seigneurs, c'est-à-dire qu'ils ne disposaient pas du seul fait de leur titre d'une exploitation agricole; en revanche, les seigneurs étaient, au cours des années, de moins en moins gentilshommes. Benjamin Suite notait qu'en 1760, la plupart des seigneurs étaient des fils d'habitants.

"Cette constatation permet une réflexion capitale pour la compréhension de la formation de notre groupe ethnique. Tandis que la féodalité en Europe consacrait la supériorité permanente d'une classe privilégiée vivant du travail, notre régime seigneurial a, toutefois, permis l'accès des humbles à la propriété du sol. Ce fut un commencement de décentralisation administrative et de démocratie économique qui expliquera pourquoi les rapports furent généralement faci-

les et cordiaux entre seigneurs et censitaires.

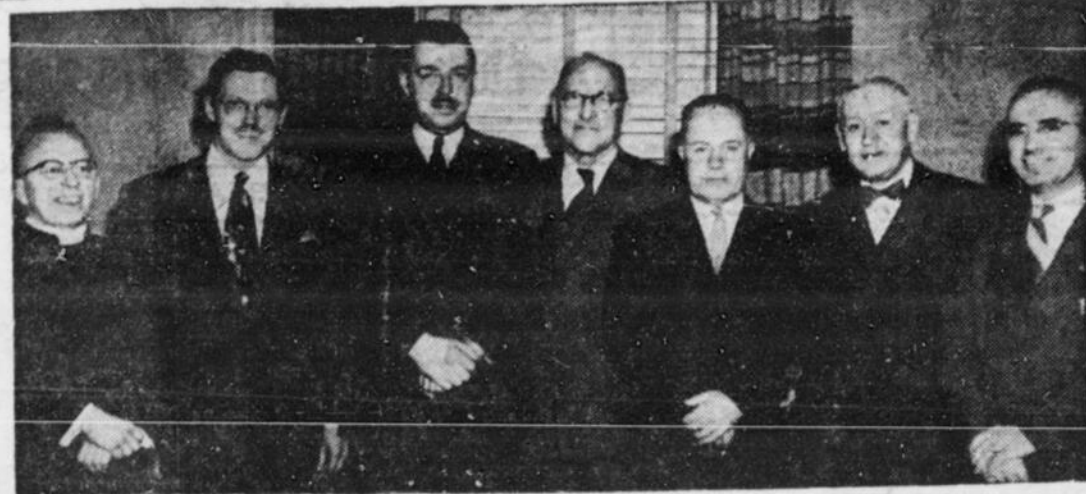
"D'OU VENONS-NOUS?"

"D'où venons-nous? Nous sommes tous les descendants de cette race forte, dure à la besogne, encline à l'humour, entraînée à la résistance, associant en un dosage délicat l'indépendance et le respect, l'esprit frondeur et les convictions fortement enracinées. Ce sont les traits dominants de notre homme du sol. Il existait d'autres types sociaux dans cette colonie. Il y avait d'abord l'aristocrate, le seigneur, l'officier de troupe, l'officier de justice, le fonctionnaire du gouvernement.

"L'histoire, tissée de beaucoup d'épreuves et de lourds labeurs, a fait le reste. Un esprit canadien et une âme commune existaient vraiment qui donnaient à ce petit peuple, ce qu'on appellerait de nos jours le sens collectif, la cohésion nationale. Que faut-il de plus à l'existence d'une nationalité? Dans son ouvrage "The French Canadians to-day", M. Wilfrid Bovey a pu écrire: "Les Canadiens français constituent une nationalité homogène bien avant l'arrivée des Anglais au Canada." Ce droit d'aine, nous l'avons conquis de haute lutte et nous l'avons mérité par nos sacrifices et notre entêtement.

"Français d'origine et fidèles à tout un passé qui illumine l'histoire européenne, nous n'en demeurons pas moins les premiers citoyens américains", conclut M. Duhamel.

M. Barthélemy Giroux, ministre de la société, présenta la conférence et l'abbé Alphonse Aubin, l'aumônier, et vicaire à St-Vincent-Ferrier, le remercia en disant que M. Duhamel avait tracé un vif tableau de la civilisation française de l'époque et il profita de la circonstance pour offrir à Son Excellence le cardinal Paul-Emile Léger ses meilleurs souhaits au nom des Oliviers.



M. ROGER DUHAMEL, adjoint au rédacteur en chef de la "Patrie", a prononcé, au Club Canadien, devant les membres de la Société des Oliviers une très intéressante conférence sur notre évolution nationale. On voit ici, de gauche à droite: l'abbé Alphonse Aubin, vicaire à Saint-Vincent-Ferrier et aumônier de la société; M. Marcel Savard, le gouverneur; M. Roger Duhamel; le lieutenant-colonel, le Dr Elzéar Hurtubise; le Dr Roland Vincent, président du sénat; le Dr L.-O. Geoffrion et M. Barthélemy Giroux, ministres.

Décès de M. H. Bouthillier

M. Henri Bouthillier, comptable agréé, est décédé, hier, à l'âge de 61 ans. Le défunt, qui est décédé subitement, laisse dans le deuil, ou-



M. HENRI BOUTHILLIER

tre son épouse, (Emélie) une fille, Jacqueline; un fils, Jean, et une sœur, Mme Léa Robitaille.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Dallaire, 3225 est, rue Ontario.

Le service funèbre sera chanté samedi matin, à 9 heures, à l'église Saint-Denis.

Rapport de la commission municipale de l'Ontario

Une seule cité ne peut dominer une fédération

Toronto ne pourra pas devenir la plus grande ville du pays

TORONTO, 22 — (PCf) — La Commission municipale de l'Ontario a mis fin, aujourd'hui, à l'ambition de Toronto de devenir la plus grande ville du Canada.

Dans un rapport de 30,000 mots, la Commission recommande que les services publics de la Ville-Reine, d'une population de 675,000 habitants, et de ses banlieues du nord, de l'est et de l'ouest soient administrés par un conseil métropolitain.

On prévoit que le rapport ne plaira ni aux partisans d'une annexion complète de toutes les banlieues à la cité de Toronto, ni à ceux qui favorisent simplement l'unification des services essentiels comme celui de la police, des incendies, de l'aqueduc et des égouts. Rédigé à la suite de multiples témoignages recueillis lors d'enquêtes publiques, le rapport ne constitue qu'une simple recommandation. La Commission remet le problème des affaires de cette ré-

gion à la Législature provinciale.

On avance, dans le rapport, un principe fondamental, à savoir: qu'une seule municipalité ne peut diriger ou dominer une fédération.

Il est à prévoir que le premier ministre, M. Leslie Frost, présentera probablement à la prochaine session de la Législature un projet de loi, probablement fondé sur les recommandations formulées dans le rapport. Ce projet de loi, s'il est adopté, entrerait en vigueur le 1er janvier 1954.

Toronto, avait soulevé la question de l'annexion, qui fait le sujet de débats depuis plusieurs années, en demandant ouvertement à la Commission d'incorporer à la municipalité torontoise les municipalités environnantes. Voici les raisons avancées:

La région de banlieue, 12 municipalités distinctes possédant une population globale d'environ 441,000 habitants, dépend de Toronto et ne peut vivre de ses propres ressources.

La majorité de la classe ouvrière de ces municipalités est employée à Toronto qui maintient les services comme les tramways et les autobus dont les voyageurs de banlieue sont les seuls bénéficiaires.

Limitée au sud par le lac Ontario, la ville de Toronto a atteint son maximum de développement. Elle a besoin d'espace et, seules, les banlieues peuvent le lui procurer.

Les Dominion Stores ont leurs quartiers généraux à Montréal

(PC) — M. J.-William Horsey, président de Dominion Stores Limited, a annoncé hier à une conférence de presse l'établissement à Montréal des bureaux d'administration de la compagnie. M. Ivor Crimp, vice-président exécutif, sera en charge des nouveaux bureaux, qui dirigeront toutes les opérations de la compagnie à Ottawa, dans l'est de l'Ontario, à Montréal et dans les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Elections chez les lithograpeurs

M. C.-R. MacAlpine a été élu président du Québec Litho Club, succédant à M. J. O'Connor, président sortant. M. E. Joy a été élu vice-président. Les autres officiers comprennent: MM. S. Markowitz, secrétaire-trésorier, J. Low, président du comité des programmes; P. Laporte, président du comité du recrutement et E. Dionne, directeur.

Une nouvelle constitution pour la Corporation des professeurs

QUEBEC, 22 — (PCf) — Le comité des bills publics, à l'Assemblée Législative, a approuvé, hier, un projet de loi modifiant la constitution de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, qui compte environ 12,000 membres.

Le bill, présenté par 11 fédérations diocésaines d'instituteurs, autorise la formation d'un exécutif provisoire qui élaborera des nouveaux règlements en deçà de 10 mois. Ces règlements seront soumis à l'approbation des instituteurs réunis en assemblée générale et du surintendant de l'Instruction publique.

19 FEDERATIONS

Eventuellement, la Corporation comprendra 19 fédérations, représentant autant de diocèses.

Anciennement, la Corporation ne comprenait que trois fédérations, savoir: la Fédération des instituteurs urbains, la Fédération des institutrices rurales et la Fédération des instituteurs ruraux.

La dissension qui régnait au sein de la Corporation avait paralysé ses travaux depuis quelques années et le premier ministre, M. Duplessis, président du comité des bills publics, a précisé qu'une nouvelle constitution est nécessaire pour que la Corporation puisse fonctionner normalement.

VIVE OPPOSITION

L'exécutif de la Corporation s'est opposé au bill. Il prétendait que cette mesure visait à faire disparaître la Corporation, longtemps dirigée par M. Léo Guindon, instituteur montréalais, qui a fait le su-

jet d'un différend entre le gouvernement et les instituteurs montréalais quand ils ont déclaré la grève, en janvier 1949.

Le débat au sujet de ce bill avait débuté avant l'ajournement pour le congé de Noël et a nécessité la tenue de quatre séances du comité depuis que l'Assemblée législative a repris ses travaux, le 13 janvier.

Une des modifications prévoit que le siège social provisoire de la Corporation sera transporté de Montréal à Québec.

M. Duplessis a déclaré, au terme du débat, qu'il compte bien que ce bill "prendra l'aspect d'un vibrant appel aux instituteurs de bonne volonté désirant l'avancement de la cause de l'éducation".

"COUP DE MORT"

M. Roger Thibault, conseiller de l'exécutif actuel, a dit que ce bill "est le coup de mort de la Corporation."

M. Thibault a précisé que le but de ce bill est, à son opinion, d'exclure les instituteurs catholiques montréalais de la Corporation. Le groupement montréalais est dirigé par M. Guindon.

Le premier ministre, M. Duplessis, dit que la Corporation est à l'intention de tous les instituteurs, y compris M. Guindon.



JEUDI, 22 JANVIER 1953

22e jour de l'année — S. Vincent

Le soleil s'est levé à 7 h. 34 et se couchera à 4 h. 50

Pronostics

Les remous d'une tempête qui s'est formée, tard hier, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, ont laissé des nuages dans la vallée du St-Laurent. Le ciel s'éclaircira graduellement dans l'ouest du Québec aujourd'hui, mais les nuages persisteront dans l'est.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est et des Laurentides:

Nuageux avec quelques intervalles ensoleillés cet après-midi. Un peu plus doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Sherbrooke, 30, et à Ste-Agathe, 25.

Régions de l'Outaouais: Ensoleillé avec quelques intervalles nuageux. Un peu plus doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Ottawa, 35.

Régions de Québec, de la Mauricie, de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de la Baie Comeau: Nuageux avec quelques légères chutes de neige. A peu près les mêmes températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec et Rivière-du-Loup, 25; à Chicoutimi et La Tuque, 15.



1953 JANVIER 1953						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
23-P. Quart.	24-P. Lune	25-D. Quart.	26-N. Lune	27-Circoscience	28-N. de Jésus	29-Genève
4	5	6	7	8	9	10
S. Eugène	S. Théophile	Epiphane	S. Lucien	S. Séverin	S. Julien	S. Guillaume
11	12	13	14	15	16	17
1e Di. ap. Ep.	S. Zélie	S. Valérie	S. Hilaire	S. Paul	S. Marcel	S. Antoine
18	19	20	21	22	23	24
2e Di. ap. Ep.	S. Casol	S. Fabien	S. Agnès	S. Vincent	S. Raymond	S. Théodora
25	26	27	28	29	30	31
3e Di. ap. Ep.	S. Polycarpe	S. J. Crisost.	S. Valère	S. François	S. Martin	S. J. Boco

Un quatrième suspect appréhendé dans le trafic des immigrants

Il comparaitra demain en Cour

Un quatrième suspect dans le trafic des immigrants italiens en terre canadienne a été arrêté, hier après-midi, à Sept-Iles, Qué.

Une escorte de la Gendarmerie Royale doit quitter la métropole par avion ce matin en direction de cette ville afin de ramener à Montréal Charles Anfossi, âgé de 33 ans, ancien inspecteur du département de l'Immigration canadienne.

Anfossi fut appréhendé hier par la Police Provinciale à la demande de la Gendarmerie Royale du Canada. L'inspecteur René Bélec, chef des enquêtes criminelles aux quartiers de la police fédérale à Montréal, a déclaré que l'individu sera dans la métropole aujourd'hui mais qu'il ne comparaitra pas avant demain matin. Il était recherché depuis que le juge Armand Cloutier eût signé, mardi dernier, six mandats d'arrestation en marge du trafic illégal.

Sur ce nombre, trois ont déjà comparu à Montréal devant le juge Armand Cloutier. Il s'agit de Jean-Marcel Bourget, Gustave d'Er-rico et de Pascale Petrecca. Deux autres suspects sont activement recherchés par la police. L'un d'eux, Lawrence Sullivan, vit présentement en Angleterre. Le second, Armand Thériault, est recherché dans l'Ontario et le Québec.

Réception à S. Eminence le cardinal Léger

Après les grandes cérémonies de réception que feront la population, les autorités civiles et les autorités ecclésiastiques à Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, lors de son retour en sa ville archiepiscopale, l'archevêque aura à répondre à une abondante activité.

Des associations et des paroisses préparent des fêtes où Son Eminence sera l'invité d'honneur. Ainsi le Club Richelieu-Montréal sera le premier club social de la métropole à recevoir le cardinal.

La réception au Club Richelieu-Montréal se déroulera, le lundi, 2 février. On compte que les deux évêques auxiliaires de Montréal, LL. EE. NN. SS. Conrad Chaudmont et L.-P. Whelan, ainsi que le groupe de délégués officiels au Consistoire accompagneront le Cardinal Léger, à ce déjeuner-causerie, au salon Espagnol de l'hôtel Queen. M. Roland Leduc dirigera l'orchestre, qui fera les frais de la musique.



AU ST-LAURENT-KIWANIS — M. Kenneth-P. Greenaway, la plus haute autorité kiwanienne au Canada, était, hier, le conférencier invité du club St-Laurent-Kiwanis. M. Greenaway a parlé de l'importance de l'éducation familiale pour la formation d'une société saine et équilibrée. De g. à d., M. Greenaway; M. Zotique Lésperance, président du club St-Laurent-Kiwanis; et M. Jack Wilson, lieutenant-gouverneur du district OQM, division 8 du Kiwanis international.

La signature des six mandats par le juge Cloutier met un terme à cette enquête qui dura près de deux ans et qui fut déclenchée lorsque l'on remarqua une liste étrangement longue de noms d'immigrants entrés au Canada en 1951.

13 chefs rouges trouvés coupables aux Etats-Unis

NEW-YORK, 22, (PAF) — Treize chefs secondaires du parti communiste américain ont été trouvés coupables de conspiration révolutionnaire, hier. Ils recevront leur sentence dans une semaine.

Un jury de la Cour fédérale a rendu ce verdict à l'issue d'un procès qui avait duré six jours.

C'est une autre victoire pour le secrétariat de la Justice, qui a entrepris de se débarrasser des communistes américains dès qu'il découvre un poste important au sein du parti.

Les 13 inculpés subissent le même sort que les 11 chefs communistes condamnés par le même tribunal, il y a trois ans.

Une fois de plus, le jury a approuvé la prétention du gouvernement qui veut que le parti communiste vise à soulever une révolution violente aux Etats-Unis.

Tous sont passibles d'une peine maximum de cinq ans d'emprisonnement et \$10,000 d'amende. Les 11 premiers chefs avaient écopé de la peine maximum, à l'exception d'un seul, condamné à trois ans seulement à cause de son valeureux service au cours de la deuxième grande guerre.

Au St-Laurent-Kiwanis

L'éducation familiale au premier rang d'une société bien équilibrée

"La famille est la plus faible mais, en même temps, la plus importante cellule sociale. Il faut tout mettre en oeuvre pour la préserver". Voilà ce que déclarait, hier midi, au club St-Laurent-Kiwanis, M. Kenneth-P. Greenaway, conférencier invité à l'occasion du 38e anniversaire du Kiwanis international.

M. Greenaway a déclaré notamment que les pères de famille doivent donner le bon exemple à leurs enfants, et, pour cela, ils doivent non seulement donner des conseils, mais écouter parler les enfants, jouer avec eux, tolérer leurs petites frasques, enfin, se montrer bons pères de famille.

LE BON EXEMPLE

M. Greenaway a mentionné des statistiques américaines qui font réfléchir sur le besoin qu'ont les enfants de leurs parents pour leur donner le bon exemple et les bien guider au début de leur vie. "Quand bien même," a dit M. Greenaway, "les prédicateurs prêcheraient à en devenir bleus, quand bien même les autorités civiles édicteraient des lois, si l'enfant ne voit pas à la maison la mise en pratique de ces enseignements, on perd son temps. Mais il faut pour cela que les parents s'occupent de leurs enfants et ne soient pas comme ce père d'un petit garçon qui était toujours trop occupé pour jouer avec son enfant."

Pour souligner les besoins d'une bonne éducation familiale, M. Greenaway a rappelé qu'aux Etats-Unis, on a calculé, dans une ville, qu'il en coûterait \$90,000 pour réparer les vitres de fenêtres, les globes de lampadaires brisés par les jeunes. Le vandalisme est à la hausse, de dire M. Greenaway, et cela ne sent pas bon.

(Suite à la page 4)



M. C.-A. SYLVESTRE, commissaire, présente un drapeau à M. G. Barsalo, de la division St-Henri, qui a gagné la première place parmi les divisions de la Commission de transport de Montréal pour la réduction dans le nombre des accidents au cours du mois de décembre. Ce concours mensuel pour la possession de ce drapeau fait partie du grand concours annuel organisé parmi les employés de la Commission de transport de Montréal dans le but de réduire les accidents au minimum. De g. à d.: J.-W. Lagace, surintendant du transport; C.-A. Sylvestre, commissaire, et G. Barsalo, surintendant de la division St-Henri. A l'arrière, un groupe d'employés de cette division.

Sept personnes sauvées des flammes

Sept personnes ont été secourues par les pompiers dans l'un des quatre incendies qui ont fait rage au cours de la journée d'hier dans la métropole et ont causé des dizaines de milliers de dollars de dommages.

Fillette de 8 ans tuée par un camion en se rendant à l'école

Une fillette de huit ans, Madeleine Gendron, enfant de M. et Mme André Gendron, de Repentigny, a tragiquement perdu la vie, vers midi, hier, dans un accident de la route survenu à quelques pieds de l'école de Repentigny, où elle se rendait en compagnie de sa soeur, Danielle, âgée de sept ans.

Selon l'agent Henri Bleau, de la police de la route, qui a fait les constatations d'usage dans ce cas, la fillette et sa soeur traversaient la grand-route, aux limites du village de Repentigny, en direction de l'école, quand elle alla se jeter contre un camion qui franchissait alors une courbe assez prononcée à cet endroit. Ce camion, propriété de Dansereau Express, de Portneuf, était conduit par M. Gaston Langlois, de Ste-Christine, comté de Portneuf, qui stoppa aussitôt après l'accident. Avec l'aide d'un automobiliste de Louiseville, (Suite à la page 15)

Ancien douanier qui comparait

Trefflé Sévigny, un ancien employé des douanes, 8233, rue Querbes, a comparu, hier, devant le juge Armand Cloutier. Il aurait offert un pot-de-vin à M. Fernand Villeneuve, un officier des postes.

L'inculpé a protesté de son innocence. Le procureur de la poursuite, Me Roger Ouimet, C.R., a demandé au tribunal que l'enquête soit fixée au 28 du courant. Le juge a ensuite exigé un cautionnement de \$500 ou un dépôt de \$200.

Saint-André-Apôtre accueillera le Cardinal

La paroisse Saint-André-Apôtre, dans le quartier Ahuntsic sera la première du diocèse, si l'on fait exception de l'église-mère de Notre-Dame, à accueillir Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, depuis son élévation au Sacré Collège des Princes de l'Eglise. La visite de Son Eminence à Saint-André-Apôtre débutera samedi après-midi, le 7 février, et se terminera dimanche, le 8.

Le cardinal Léger a, en effet, accepté de se rendre bénir la nouvelle église de cette paroisse, le 7 février, à 3 heures. Le lendemain, à 10 heures, dans la matinée, il confèrera la prêtrise à deux enfants de la paroisse: les RR. PP. Jean Tremblay, C.S.V., et Paul Tremblay, P.B. Ces deux religieux sont les fils de M. et Mme J.-Albert Tremblay.

Ces fêtes de deux jours prendront fin par un grand banquet au sous-sol de l'église, à l'issue de la messe d'ordination. Quelque huit cents convives seront alors groupés autour de Son Eminence.

Cet incendie, d'origine non déterminée, se déclara vers 6 h. p.m. dans le sous-sol d'une maison de trois étages située à 3285, rue Goyer.

A l'arrivée des sapeurs, une fumée acre se dégageait de tous les appartements de l'édifice et les occupants de ceux-ci se tenaient sur les balcons, attendant d'être aidés à quitter les lieux, ce qui fut fait au moyen d'échelles. Parmi ses secourus, se trouvaient trois bébés âgés respectivement de six, quatorze et vingt mois.

Le lieutenant Albert Filion, de la caserne numéro 27, fut pansé sur les lieux pour de légères blessures à la tête, reçues en combattant les éléments. Une femme de 55 ans, l'une des personnes secourues, souffrait d'asphyxie partielle et fut aussi raménée par l'équipe de secours de la brigade.

A VILLE JACQUES-CARTIER

A Ville Jacques-Cartier, une mère et ses six enfants l'échappèrent de justesse quand un autre incendie se déclara dans une épicerie sise à 2068, rue Cartier, et rasa entièrement cette bâtisse de deux étages, hier après-midi. Le propriétaire de l'immeuble était M. J. Vinette. Il était absent au moment de l'incendie. Les pompiers de la municipalité mentionnée, sous les ordres du directeur Marcel Sainte-Marie, ne purent mieux faire que de protéger les bâtisses voisines que menaçaient les flammes.

AVENUE RIDGEVALE

Peu après 2 hrs hier après-midi, un autre incendie se déclara dans une maison de rapport sise à 3770, avenue Ridgevale, à Westmount. Le chef de pompiers W. Warner, de la cité voisine, a déclaré que les flammes ont pris naissance au second étage de la bâtisse. Leur origine n'est pas encore déterminée. L'incendie fut maîtrisé en moins de vingt minutes.

A l'Hôtel-Dieu

Comment on poursuit la lutte contre les maladies rhumatismales

Epanouissement d'une œuvre lancée par le Dr René Dandurand — Equipe de spécialistes — Un des centres les mieux organisés du pays sera bientôt en plein fonctionnement

Les mois prochains seront marqués, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, par l'épanouissement d'une œuvre qu'un groupe de médecins poursuit en silence depuis plusieurs années.

Il s'agit de la section d'arthrite et de rhumatisme, dont l'organisation est en voie d'achèvement. L'Hôtel-Dieu devient ainsi l'un des hôpitaux les mieux organisés du pays pour traiter ceux qui souffrent d'arthrite et de rhumatisme, comme pour y poursuivre des recherches sur ces maladies.

HISTOIRE EMOUVANTE

La section dont nous parlons possède une histoire émouvante. Car son existence a été inspirée par le Dr René Dandurand, qui connut une mort tragique, à St-Michel-des-Saints, en automne de 1949, juste au terme de l'entreprise. Il avait commencé un travail que d'autres ont poursuivi et sur lequel ils continuent de s'acharner.

Ceux-ci, pour la plupart, sont les collaborateurs bénévoles dont le Dr Dandurand s'était entouré, dès 1938. A cette époque-là, après avoir étudié en Europe et aux États-Unis, il inaugura une clinique externe du rhumatisme à l'Hôtel-Dieu. Quelques années plus tard, il obtenait du gouvernement les subsides nécessaires à l'établissement de lits publics, pour le traitement du rhumatisme.

Finalement, comme il savait que le centre dont il rêvait avait besoin de spécialistes, le Dr Dandurand envoya successivement des médecins parfaire leurs études en rhumatologie dans les meilleures cliniques d'Europe et d'Amérique.

L'EQUIPE

Cela se passait dès 1945. Tous les spécialistes dont il s'agit seront, cette année, revenus à l'Hôtel-Dieu. Ils formeront, avec leurs aînés, l'équipe chargée de soigner ceux qui souffrent d'arthrite et de rhumatisme.

Cette équipe comprendra des rhumatologues, des orthopédistes, des radiologistes et des médecins spécialisés en médecine physique et réhabilitative. Elle groupera aussi certains autres spécialistes, affectés aux recherches en rapport complet avec l'arthrite et le rhumatisme.

Pour le public, il est intéressant de noter que ce groupe de médecins se vouera sans préférence auprès des pauvres comme au chevet des gens à l'aise. Ces derniers se présentent, d'habitude, au bureau des médecins et retournent, à l'hôpital, une chambre privée ou semi-privée; ils continueront de le faire. Mais pour les autres, qui tombent sous la loi de l'Assistance publique, voici ce qui se produira:

FONCTIONNEMENT

Ils iront d'abord à la clinique établie à l'hôpital. Un médecin jugera s'il s'agit d'un cas de rhumatisme ou d'arthrite. Dans l'affirmative, le malade sera référé à un spécialiste, qui l'examinera et posera un diagnostic.

L'équipe des spécialistes décidera, ensuite, s'il faut traiter le malade en clinique externe ou lui donner un lit à l'hôpital. Dans un cas comme dans l'autre, le malade sera l'objet d'analyses spéciales et de traitements divers. S'il est traité en clinique externe, il y viendra se faire soigner à intervalles réguliers. S'il occupe un lit d'hôpital, celui-ci sera l'un des vingt que les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont mis à la disposition de la section d'arthrite et de rhumatisme, pour les moins fortunés.

Ainsi fonctionnera, dès cette année, la section dont il s'agit. Grâce à la formation de cette équipe, les malades auront l'immense avantage de bénéficier de la science réunie de plusieurs spécialistes.

Notons que des fonds de recherche pour permettre l'étude des

causes de l'arthrite et du rhumatisme — et pour améliorer les traitements — sont d'ores et déjà à la disposition des médecins du groupe.

Voilà comment ceux-ci espèrent être mieux en mesure, aujourd'hui, d'atténuer les maux effrayants que provoquent l'arthrite et le rhumatisme.

MALADIES TERRIBLES

En effet, les maladies rhumatismales restent l'un des plus importants problèmes non encore résolus que la maladie pose à notre société. Leur gravité est due au grand nombre de personnes atteintes, à la douleur et à l'incapacité qu'elles engendrent et à la lourde perte économique qu'elles occasionnent.

En général, ces affections ne causent pas de nombreuses mortalités; elles se classent cependant au second rang, immédiatement après les maladies mentales, comme facteurs d'incapacité humaine.

On calcule que les ouvriers canadiens perdent chaque année, à la suite des maladies rhumatismales, près de 9,500,000 journées de travail et 75,000,000 de salaires, sans compter les millions dépensés pour les soins médicaux et le soutien des invalides.

Le nombre des journées de travail perdues est égal à celui d'une armée de 30,000 hommes continuellement en chômage, et ce chiffre ne comprend pas le nombre des invalides non employables.

Tout calcul fait, on peut dire que 600,000 Canadiens souffrent de ces maladies à des degrés variables. On rapporte qu'aux États-Unis, les maladies rhumatismales font dix fois plus de victimes que le diabète ou la tuberculose, et sept fois plus que le cancer ou autre forme de tumeur.

UNE OEUVRE NECESSAIRE

Ces faits aident à comprendre pourquoi le Dr Dandurand tenait tellement à lutter contre l'arthrite et le rhumatisme. D'autres poursuivent aujourd'hui le mouvement qu'il avait lancé. Leurs travaux sont précieux pour l'humanité souffrante. Et ils contribuent au prestige de nos médecins dans le monde médical.

L'éducation...

(Suite de la page 3)

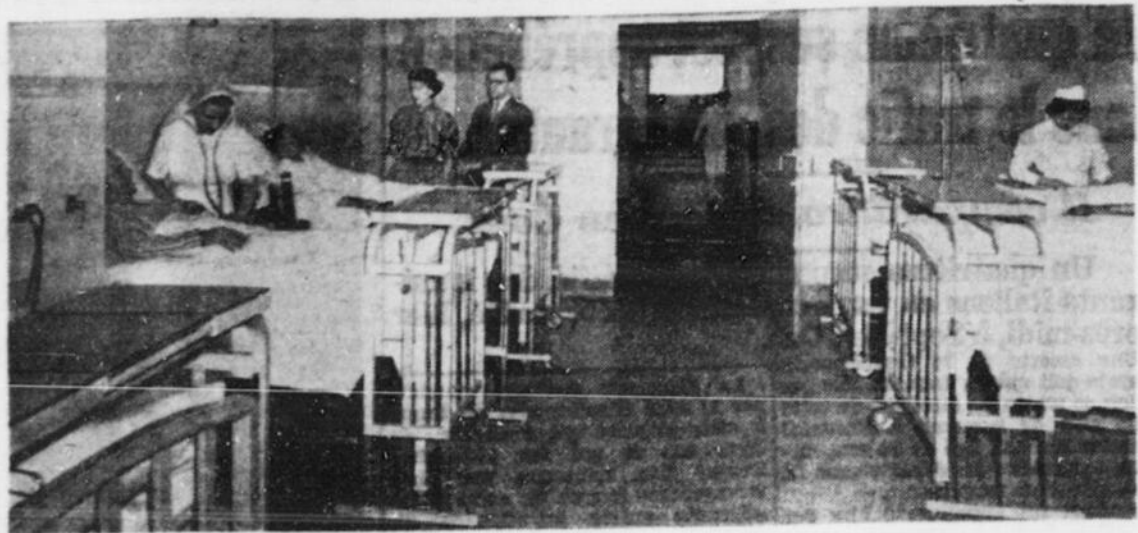
M. Greenaway fait, à ce stage, diverses considérations sur les relations entre enfants et parents, puis, en venant aux jeunes hommes qui sollicitent leur premier emploi, il mentionne le cas de l'un d'entre eux qui donnait, comme seule raison de sa demande d'emploi, le désir de posséder une auto...

NECESSITE DU TRAVAIL

"Il faut cesser de laisser croire aux jeunes qu'ils pourront avoir, sans travailler et gratuitement, les bonnes choses de la vie. Il y a de grands prix à décrocher dans la vie", dit de M. Greenaway, "mais il faut les mériter par son effort. Il faut être derrière les bureaux de demandes d'emplois pour voir avec quelle arrogance, avec quelle suffisance, certains jeunes se présentent, croyant être en droit de toucher au salaire du président en entrant en service. Mais n'oublions pas que le président a souvent été le commissionnaire de la compagnie au début, qu'il a sué, peiné dans tous les départements et services de l'industrie, qu'il conduit aujourd'hui."

M. Greenaway a rappelé le beau travail de charité des clubs kiwanis envers les pauvres, et il a aussi rappelé que le grand thème kiwanien, cette année, est la lutte pour le maintien de la liberté, là où elle se trouve, et sa récupération, là où on l'a perdue.

"Cependant, dit-il, pour être pratiques, n'oublions pas que ce travail commence à la maison."



A L'HOTEL-DIEU — Les seules chambres qui ne soient pas de la catégorie "semi-privée", au nouveau pavillon Mme de Bullion, sont réservées aux malades qui souffrent d'arthrite ou de rhumatisme. Les Soeurs ont mis vingt lits publics à la disposition de ces malades. La photo a été prise dans l'une de ces chambres. Celles-ci possèdent chacune deux salles de toilette. Chaque malade dispose d'une des garde-robes que l'on distingue à l'arrière-plan. (Photo Armour Landry)

M. John-N. Flood est élu président de la C.C.A.

Le 35e congrès annuel de la Canadian Construction Association s'est terminé, hier soir, par une grande soirée de gala mais la journée fut très active car on procéda aux élections des nouveaux officiers pour l'année 1953 et à l'adoption de plusieurs résolutions très importantes formulées par les différents comités de l'association.

Le nouveau président est M. John Flood, qui succède à M. P.-G. Wilmut, de Montréal. M. Flood est président de John Flood and Sons Limited, la plus vieille firme de construction établie au Canada, soit en 1847. M. John-N. Flood, B.Sc., C.E., M.E.I.C., est aussi le secrétaire honoraire du Builders Exchange, de Saint-Jean, N.B., président et lieutenant-gouverneur du Club Kiwanis, et ancien président et membre de plusieurs autres associations notables.

AUTRES OFFICIERS

Les autres officiers élus comprennent M. Raymond Brunet, de Hull, Qué., vice-président; W.-G. Malcolm, Winnipeg, Man., vice-président; L.-J. Sagadore, Halifax, N.-E., vice-président; John Reed, Saint-Jean, N.-B., vice-président; A.-Turner Bone, de Montréal, vice-président; E.-F. Longfellow, de Toronto, Ont., vice-président; E. Glendon, de Winnipeg, Man., vice-président; J.-A. Piggott, de Saskatoon, Sask., vice-président; G.-W. Blake, de Calgary, Alb., vice-président; J. Sigurdson, de Vancouver, vice-président; M.-A. Puthurbough, de London, Ont., secrétaire honoraire; D.-L. Donaldson, d'Ottawa, trésorier honoraire. Chez les contracteurs généraux le président élu est M. J.-J. Piggott, de Toronto et le vice-président M. H.-A. Hall, de Vancouver. Chez les manufacturiers et fournisseurs le président élu est M. G.-A. Grant, de Montréal et le vice-président M. W.-F. Foster, de

Vancouver. Chez les constructeurs de routes, le président élu est M. D.-S. MacDonald, de Regina, Sask., et le vice-président, M. S. Birdsall, de Toronto.

Bref en faveur des aveugles

"Si l'on veut réussir à réhabiliter les aveugles, on doit cesser d'exiger, avant de leur verser leur pension, qu'ils aient des revenus moindres que le minimum prescrit par la loi", disait, hier, M. H.-L. Lacey, directeur du Conseil Canadien des Aveugles.

M. Lacey a présenté, au cours d'un voyage à Ottawa, un bref pour l'abolition de cette clause. Il a

adressé sa requête au ministre de la Santé, M. Paul Martin.

M. Lacey a souligné que si les aveugles gagnent plus de \$840 par année, la pension du gouvernement ne leur est pas accordée. Il a déclaré que cet état de chose décourage les aveugles qui tentent de se réintégrer dans les rangs de la société.

Funérailles de M.

Thomas Hogan samedi

M. Thomas-J. Hogan, surintendant de l'atelier de réparations Youville de la Commission de Transport de Montréal, est décédé le 20 janvier à la suite d'une courte maladie. Son épouse, née Bridget Quinn, l'a précédé dans la tombe, il y a quelques années. Né à Québec le 15 janvier 1871, le défunt laisse pour pleurer sa perte: MM. Gerald et William Hogan, Mlle Lena et Margaret Hogan, Mlle L. Magnan (Lucy), Mme B. Allaire (Elizabeth), Mme P. Gerbert (Patricia), M. Hogan, avant de passer à la Compagnie des Tramways de Montréal en 1911, avait été à l'emploi de la Compagnie de Chemin de fer Pacifique Canadien et de Quebec Street Railway. Il avait été nommé surintendant de l'usine Youville en 1930. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 janvier, à 10 h 15 a.m. à l'église St-Thomas-Apôtre.

Présumé enlèvement boulevard St-Laurent

"Il est une chose que je ne ferai plus jamais de ma vie, laisser mon enfant dans son carrosse à la porte d'un magasin lorsque j'y entre", a déclaré, hier, M. Henry Jablonski, immigrant polonais de 28 ans arrivé à Montréal il y a trois ans.

Son fils, Henry jr., âgé d'un an, a été enlevé peu avant midi, hier, alors qu'il avait été laissé pour quelques minutes dans son carrosse

se à la porte d'un magasin du boulevard Saint-Laurent. Un immigrant ukrainien de 60 ans se serait emparé de l'enfant pendant que son père magasinait et il fut capturé par Jablonski lui-même à moins de deux coins de rue plus loin.

Tout l'affaire s'est déroulée en moins de dix minutes et fut suivie des yeux par un vendeur qui sera appelé à témoigner devant la Cour lors de la comparution du suspect dès ce matin en Correctionnelle sous une accusation d'enlèvement.

La police a révélé que J. Helenko est accusé par le père de l'enfant d'enlèvement avec intention de vendre le bébé. M. Jablonski a déclaré que depuis son arrivée au Canada il y a trois ans il avait confiance au public. En sortant du magasin hier midi son enfant et le carrosse étaient disparus. Il suivit les traces laissées sur le trottoir par les roues du carrosse jusqu'à ce qu'il aperçût l'homme de 60 ans qui poussait le bébé. Il s'en saisit et le poussa dans un magasin où il le retint jusqu'à l'arrivée de la police. Selon le présumé ravisseur, ce dernier n'avait aucunement l'intention d'enlever l'enfant, mais il voulait tout simplement le placer au chaud, de peur qu'il ne prenne froid dans son carrosse laissé à l'extérieur.



M. et Mme HENRY JABLONSKI, dont le fils unique Henry, fils, âgé d'un an, avait été enlevé quelques minutes avant midi, hier, sont photographiés avec le bambin quelques minutes après qu'il eut été retrouvé.

La Chambre réclame les droits constitutionnels des provinces dans les relations avec le fédéral

L'hon. Maurice Duplessis réclame justice pour la province et demande aux autorités fédérales de respecter le pacte de la Confédération

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 22. — "La question en jeu n'est pas une de cents et de dollars; ce n'est pas une question de parti ou de clan. C'est un problème de droits et de prérogatives à sauvegarder pour la province de Québec. C'est le problème par excellence, celui qui commande tous les autres et qui est de savoir si la confédération a été une immense duperie ou si réellement la province de Québec peut exercer les droits que lui a garantis le pacte d'honneur de 1867, pacte qui attribuait aux provinces des ressources fiscales exclusives, dans lesquelles est en train de s'installer progressivement le gouvernement central.

C'est sous cet angle que le gouvernement a posé, hier en Chambre, le problème des relations fédérales-provinciales. Plusieurs députés libéraux, dont M. Emilien Lafrance, député de Richmond, et Reynold Bélanger, député de Lévis, ont également abondé dans ce sens. M. Lafrance allant jusqu'à dire que si on poussait les Canadiens français trop loin, ils pourraient envisager l'hypothèse de se retirer de la confédération. Quant au chef de l'opposition, M. Marler, qui fit d'abord l'éloge historique des ententes intergouvernementales sur les problèmes fiscaux, il émit l'opinion que cet important problème des droits en matière de taxation devrait être soumis aux tribunaux.

Le débat se poursuivait sans incidents de séances jusque vers la fin de la soirée, alors que M. Lafrance, apostrophant M. Côté lui demanda: M. Lafrance — Le ministre de l'éducation a-t-il quelque chose à dire?

M. Côté — Je me demande si le député parle bien du bon côté de la Chambre.

Un peu plus tard, M. Reynold Bélanger, rappelé à l'ordre plusieurs fois, suscita deux votes successifs sur une décision du président de la Chambre. A partir de ce moment les incidents de séance se multiplièrent, doublés d'interpellations de député à député et d'interventions du président. Le tout se passa cependant dans une atmosphère de bonne humeur et de détente après la séance de l'après-midi et de la première partie de la soirée.

M. Duplessis avait fait un discours d'une belle envolée patriotique, suivi du chef de l'opposition dont l'exposé financier de la situation fiscale sous le régime duquel vivent actuellement le fédéral et les provinces, captiva l'attention de la Chambre. C'est M. Antoine Rivard, solliciteur général qui lui répondit, lui reprochant de ramener le problème à une question de sous et de dollars. M. Cournoyer qui ajourna la séance à six heures pour reprendre son discours dans la soirée fut suivi du ministre de la Jeunesse et du Bien-être social, M. Paul Sauvé, qui accusa les libéraux d'avoir été les principaux responsables des capitulations de la province en 1917 et en 1942. Après M. Ross, député de Verdun, qui répondit à M. Sauvé, M. Lafrance revendiqua ensuite les droits exclusifs des provinces en matière de taxation directe et dit qu'il était grand temps de mettre le holà aux empiètements du gouvernement fédéral. M. Bélanger suggéra que les membres de la commission d'enquête soient nommés le premier par le gouvernement, le deuxième par la Chambre de Commerce, le troisième par l'Union des municipalités, le quatrième par les universités et le cinquième par l'opposition. C'est M. Duplessis qui ajourna la séance à 11 h. non sans avoir soulevé à deux reprises les applaudissements des députés ministériels lorsqu'il répéta que le solliciteur général avait désigné le premier ministre comme "le champion de l'autonomie." Sa proposition d'ajournement fut secondée par le député de Jeanne-Mance ce qui fit dire à un député ministériel: "Ajourné jusqu'à Noël".

M. DUPLESSIS

M. Duplessis rappelle en commençant l'historique séance où la Chambre de Commerce présenta son rapport mémoire: "Cette délégation, dit-il, était comme l'écho de toute la province; elle s'est placée au-dessus des partis. Le mémoire présenté était l'œuvre de membres de tous les partis politiques, car l'envergure et l'importance des problèmes constitutionnels dépassent les cadres de la politique. Ce fut un événement historique des plus impressionnants; on a mis carrément, devant l'opinion publique, un problème vital dont le règlement touche à l'existence même des problèmes et la conservation de nos traditions religieuses et nationales.

"Il s'agit d'un problème qu'il faut discuter de façon objective et non partisane. Aussi, je m'abstiendrai de mentionner certains faits qui pourraient jeter de la lumière mais qui pourraient être interprétés comme des considérations d'ordre politique.

"La Chambre de Commerce dit que les relations entre les provinces et le gouvernement central sont devenues telles qu'il s'agit aujourd'hui de décider une fois pour toutes si les provinces vont vivre ou mourir. Ce n'est pas moi qui parle, mais c'est là l'opinion que l'on trouve, dans le mémoire de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

"La province de Québec est le berceau de la race d'extraction française et catholique, le berceau de la civilisation chrétienne à travers l'Amérique et tiens à ce que ce fait représente d'héroïsme, de sacrifices, de dévouement et de désintéressement de la part de nos aïeux pour nous léguer un tel héritage sacré et un patrimoine indispensable.

INDEPENDANCE DES PROVINCES

"Depuis l'établissement de la province de Québec, différents modes administratifs ont été adoptés, tant sous le gouvernement français que sous le régime anglais. Avant l'avènement de la confédération, plusieurs réunions ont eu lieu, au cours desquelles on a cherché à trouver le régime qui conviendrait le mieux. On a adopté le régime d'union, d'abord, et il n'a pas fallu longtemps pour constater que si les provinces sont faites pour s'entendre et se comprendre, elles ont droit à leur indépendance et ne sont pas faites pour être assimilées.

"Il est clair que la Confédération canadienne devait créer des provinces indépendantes les unes des autres et conserver au Québec ses traditions, sa culture, sa langue et sa foi. On a décidé d'avoir un régime fédéral, un pouvoir central chargé de s'occuper des questions internationales, à champ d'action bien limité, de façon que les provinces jouissent de leur autonomie administrative et législative, de leur indépendance financière. Cette entente, ce pacte d'honneur, est intervenu non pas seulement entre les provinces, mais entre deux grandes races et il fut ratifié par le parlement de Westminster.

"C'est Lord Carnarvon, qui doit être considéré comme un des grands artisans de la Confédération, qui disait: "Le Bas-Canada (le Québec) est jaloux et fier à bon droit de ses coutumes et de ses traditions ancestrales. Il entre dans la Confédération à la condition de conserver ses droits". C'est donc que la province de Québec est entrée dans la Confédération avec la garantie que ses traditions religieuses et nationales seraient intégralement sauvegardées, qu'elle garderait les pouvoirs essentiels à l'exercice du gouvernement responsable."

LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE

M. Duplessis continue en déclarant qu'il ne peut y avoir de gouvernement responsable si celui qui

gouverne n'a pas les libertés et les revenus nécessaires pour remplir sa fonction, c'est-à-dire les pouvoirs administratifs, législatif et fiscal, et tous les moyens d'action matériels reconnus par la constitution canadienne. "Les pouvoirs fiscaux, dit le premier ministre, font partie du gouvernement responsable comme un moteur est essentiel à l'auto et le cœur au corps humain."

Et M. Duplessis lit l'article 92 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord où on traite des pouvoirs exclusifs des provinces. "C'est dans cet article que l'on décreta que les provinces ont le droit exclusif aux contributions ou taxes directes. Certains nous rétorqueront que dans l'article 91 la constitution donne au gouvernement du Canada le droit de puiser à toutes les sources de revenus, mais il faut lire la constitution en son entier pour trouver exactement quel fut l'esprit qui animait les Pères de la Confédération et ce qu'ils ont voulu exactement dire et décréter.

"Si, comme on le prétend, le fédéral a réellement des pouvoirs fiscaux aussi étendus, cela voudrait dire que le gouvernement d'Ottawa peut taxer à satiété dans tous les champs, ruiner ainsi les provinces et les réduire à sa merci. Cela n'a pas de sens et c'est contraire à l'esprit de la constitution et à la pensée des pères de la confédération. Cela voudrait dire que les pères de la confédération ont voulu nous tromper."

LE BON SENS

"Sans le bon sens on se trompe, ajoute le premier ministre. Je crois pouvoir affirmer que la théorie que j'émetts en cette Chambre est basée sur le bon sens. La province de Québec traverse, à l'heure actuelle, une période de prospérité qui laisse entrevoir les perspectives d'un avenir insurpassable. Gouverner c'est prévoir et si nous avons droit



M. George-C. MARLER

de gouverner nous avons droit à des revenus suffisants pour prendre soin du présent et préparer l'avenir.

C'est pour cela que les pères de la Confédération ont donné aux provinces la priorité dans un champ important, celui de la taxe directe. Pour le fédéral, on a spécifié qu'il aurait droit aux taxes d'accise et de douane, et on lui a imposé l'obligation de verser en retour un subside aux provinces. Le fait qu'on a remplacé les deux impôts par un subside indique clairement qu'on voulait faire une seule exception, car, en droit, l'inclusion de l'un signifie l'exclusion de l'autre. Un pouvoir de taxation, dans le domaine de l'accise et des douanes, a été donné au fédéral. Ce qui restait allait aux provinces, nécessairement.

NOS DROITS EXCLUSIFS

Le premier ministre rappelle ensuite que les provinces ont des droits exclusifs sur les droits civils et la propriété, sur les successions, sur les ressources naturelles, sur les institutions municipales, sur l'éducation, fortifiée par excellence qui garantit nos traditions religieuses et nationales, et notre langue, actifs incommensurables que la province de Québec ne peut jamais sacrifier.

"Tous ces pouvoirs, dit M. Duples-



L'hon. Maurice DUPLESSIS

sis, sont des prérogatives vitales car, sans eux, il ne peut pas y avoir de race française et catholique. Ces pouvoirs sont un bastion indispensable et pour défendre ce bastion, il faut des revenus qui permettent à la province d'exercer ses prérogatives dans tous les champs d'action qui lui ont été dévolus et de remplir les devoirs qui lui incombent."

LA SITUATION ACTUELLE

Le premier ministre étudie ensuite quelle est la situation actuelle au Canada. Il affirme que les provinces sont accablées à la détresse par les accaparements du gouvernement fédéral qui prend 77 cents par dollar d'impôt, ne laissant que 13 cents aux provinces et aux municipalités. "Cela n'a pas de bon sens, affirme le premier ministre. C'est une question de vie ou de mort et, si on laisse faire le temps n'est pas loin où au lieu d'avoir un gouvernement à Québec, par Québec et pour Québec, province qui donne au pays l'exemple insurpassable d'un traitement équitable et généreux aux minorités, si nous n'avons pas les revenus nécessaires, il nous sera impossible de conserver cet héritage sacré."

Le premier ministre a ajouté que ce sont tous ces facteurs qui donnent tant d'importance à cette question primordiale. M. Duplessis a remercié la Chambre de Commerce de la province de Québec et l'Union des Municipalités d'avoir sonné l'alarme.

PRECEDENTS DANGEREUX

Il soutient ensuite aussi que, dans ce domaine, les précédents sont excessivement dangereux et que la vigilance constitutionnelle est le prix de notre survie. Le premier ministre cite des déclarations de Laurier, en 1884, mettant en garde contre toute tentative de diminuer les pouvoirs des provinces. Laurier affirmait, à la Chambre, que toute velléité d'enlever des droits ou des pouvoirs aux provinces était un pas chaque fois dans le sens de la centralisation législative.

"Je suis donc en bonne compagnie, dit le premier ministre, lorsque je réclame le respect de nos droits fondamentaux et parmi ceux-ci on compte le moyen financier de vivre et de survivre.

LA PRIORITE

Certaines gens nient qu'en matière d'impôts directs nous avons l'exclusivité. Ce qui est certain c'est que nous avons au moins la priorité. En 1917 on a empiété pour la première fois sur ce domaine provincial. C'était sous le gouvernement d'union et sir Thomas White, alors ministre des Finances. Il avait déclaré clairement que l'impôt sur le revenu était une des sources de revenus les plus profitables pour l'administration des provinces et que le gouvernement fédéral ne faisait qu'emprunter temporairement ce droit d'impôt. Cette promesse n'a pas été respectée.

En 1941 une entente fiscale a été signée avec Ottawa. Je n'en parlerai pas, car j'ai déjà promis de ne rien dire qui puisse envenimer le débat. Mais pour la première fois Ottawa est entré dans le champ de l'impôt sur les successions. Cela était encore plus grave, car il s'a-

git là d'un domaine familial, culturel et national. En intervenant dans ce domaine le gouvernement d'Ottawa a posé un geste excessivement dangereux, car en s'emparant de l'impôt sur les successions il a saboté un des articles les plus fondamentaux de notre code civil français, celui qui a trait à notre mode de succession. Ottawa a prétendu qu'il s'immiscerait dans ce domaine pour rejoindre plus facilement ceux qui ne payaient pas leur impôt sur le revenu. Beau prétexte vraiment; on attend qu'un homme soit mort pour percevoir ce qu'il devait de son vivant. Si Ottawa ne perçoit pas c'est qu'il n'en est pas capable. Comment alors prétendre que c'est améliorer les choses en lui demandant de percevoir deux impôts au lieu d'un seul?

L'IMPOT SUR LES CORPORATIONS

On peut presque en dire autant de l'impôt sur les corporations, un autre domaine envahi par Ottawa. Cet impôt a trait souvent à nos ressources naturelles, qui sont exclusivement provinciales.

UNE COMMISSION ROYALE

Nous demandons donc à la Chambre de nous rendre à la demande de la Chambre de Commerce de la province de Québec et de l'Union des Municipalités et de constituer une commission royale d'enquête chargée d'étudier cette question vitale, de procéder avec diligence, de tenir des séances publiques dans la province et de faire rapport de ses constatations au gouvernement.

Je crois que la suggestion de la Chambre de Commerce est une des meilleures qui ait été faites au gouvernement depuis que je suis en Chambre. Elle est faite en dehors de toute partialité, car elle vient d'un organisme au-dessus de la politique, composé d'hommes appartenant à tous les partis politiques. Nous demandons à la Chambre de permettre la création de cette commission afin qu'à la lumière de ses constatations nous puissions encore mieux protéger l'autonomie et avertir davantage encore l'opinion publique, ainsi que nous trouvons tous les moyens d'action possible.

"Je voudrais qu'on puisse lire au dedans de moi, lire jusque dans les dernières fibres de mon cœur pour comprendre que mon seul désir est d'apporter une contribution féconde à la solution de ces problèmes vitaux pour le Canada. En prenant l'attitude actuelle je ne pense pas, je répète que je n'ai jamais pensé et je ne penserai jamais aux élections futures, mais aux générations futures.

M. MARLER

M. Marler ne veut pas lui non plus aborder la question en chef de parti, mais comme descendant d'une famille établie dans la province de Québec depuis 150 ans. Bien que le français ne soit pas sa langue maternelle, il y a entre lui et les Canadiens français de profondes affinités, cimentées par des générations. C'est un canadien de la province de Québec, tout simplement, qui traite de cette question.

Il reconnaît, ensuite, que cette question des relations intergouvernementales domine toute la politique canadienne; elle renferme des conséquences à la fois immédiates et lointaines et de portée tellement grande à tous points de vue, qu'elle vaut la peine d'être étudiée avec attention et en toute objectivité.

Le chef de l'opposition rappelle, d'abord, qu'à la suite de la conférence intergouvernementale de décembre 1950, le gouvernement fédéral a soumis aux provinces des propositions d'ententes fiscales; aux diverses options qui ont servi de base à la conclusion des ententes 1947-52, il a ajouté une clause qu'on appelait à ce moment "tax potential". Un peu plus tard, les statisticiens ont fourni plus de détails en se basant sur la production brute nationale.

La plus importante des modifications permettrait à chaque province de choisir entre la valeur de la production brute nationale de l'année précédente et la moyenne pour

(Suite à la page 9)

À OTTAWA

"Appliquez la loi contre la littérature obscène"

OTTAWA, 22 — (PCF) — L'hon. Stuart Garson, ministre de la Justice, a déclaré, hier, que le moyen d'enrayer la circulation de plus en plus volumineuse de littérature obscène est d'appliquer la loi strictement et non pas en "tâtilonnant" davantage.

Il a déclaré aux Communes que la littérature obscène est devenue une "grosse affaire" au Canada et devrait être enrayée. La loi actuelle est applicable et l'opinion publique devrait influencer les autorités provinciales et locales responsables de l'observance de la loi.

Le ministre a rejeté une motion de M. E.-D. Fulton (PC-Kamloops) proposant la formation d'un comité du Sénat et des Communes pour étudier le problème. M. Fulton, un avocat, a dit que la présente loi, reposant sur l'interprétation du mot obscène, laisse aux juges le rôle de censeurs, une tâche qui leur répugne.

Il croit également que les peines imposées pour corruption morale par la littérature obscène devraient être plus sévères que le maximum actuel de deux ans de prison et surtout contre ceux qui impriment et publient cette littérature.

Les députés qui ont participé au débat se sont prononcés pour ou contre un bureau de censure destiné à enrayer le flot de publications "ordurières". A la fin du débat, la Chambre a repoussé la motion par un vote de 96 contre 64 et 11 libéraux ont voté contre le gouvernement. Les libéraux et les conservateurs.

M. Fulton a lancé le débat sur ce qu'il a appelé le volume grandissant de "camelote infecte" sur les comptoirs de journaux canadiens. Il a présenté sa résolution alors que les Communes étudiaient les résolutions des députés.

M. O.-L. Jones (CCF-Yale) a suggéré que le gouvernement libéral subventionne les bibliothèques, particulièrement des bibliothèques rurales. Ces bibliothèques devraient pouvoir fournir de bons livres aux enfants.

M. Fulton a souligné le fait qu'il ne préconisait pas une forme de censure pour éliminer la littérature pornographique, car cela pourrait provoquer un plus grand mal que celui qu'on cherche à éliminer. Mais les tribunaux devraient avoir des pouvoirs plus étendus dans les causes des illustrés et des livres illustrant le déshabillage des femmes.

Le Parlement ne peut codifier la moralité mais il devrait déclarer un délit incontesté l'impression ou la publication commerciale de littérature pouvant offenser la morale.

Le Dr Pierre Gauthier (L-Portneuf) s'est prononcé en faveur d'un bureau de censure consciencieux pour aider à combattre la littérature obscène. La loi ne suffit pas. Les procureurs généraux devraient prendre tous les moyens d'appliquer la loi. Il faut rééduquer le peuple sur la valeur de la bonne lecture.

Le rev. Dan McIvor (L-Port-Wilham) a dit que le goût littéraire des Canadiens s'est amélioré depuis deux

ans. Les résolutions auront peu d'effet si le peuple lui-même ne décide pas qu'il veut de la meilleure lecture.

M. Garson a convenu qu'il ne doit pas y avoir de censure. Le moyen de guérir le mal est d'appliquer la loi. En vertu de la loi actuelle, un livre médical ne serait pas jugé obscène parce que "tout en explorant les mystères sexuels, il ne le fait pas de façon vicieuse ou érotique" et ne peut donc tendre à la dépravation ou à la corruption.

"Une sincère coopération peut maintenir la paix"

(M. Horace BOIVIN)

"Seule une sincère coopération entre employeurs et employés, basée sur les principes du christianisme, peut maintenir la paix dans l'industrie," a déclaré le maire Horace Boivin, de Granby, aux membres du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb.

Référant à la grève de Louiseville, le maire Boivin a dit qu'il est dommage que des journaux étrangers, en la commentant, aient qualifié notre province d'état révolutionnaire et dévasté par les grèves.

"Rien n'est plus faux," de poursuivre M. Boivin, "surtout présentement, alors que la direction et le travail, dans la province de Québec, croient dans la force de l'entreprise libre et dans la valeur de l'assistance par le gouvernement."

LA RADIO

6 nouveaux postes désirent un permis

OTTAWA, 22. — (P.C.F.) — Le Bureau des Gouverneurs de la Société Radio-Canada tiendra une séance de trois jours, à compter d'aujourd'hui, pour étudier des demandes de permis de nouveaux postes radiophoniques et des amendements aux règlements de la radio. Six demandes de nouveaux postes viendront sur le tapis quand les neuf membres du Bureau s'assembleront à 2 h., H.N.E., cet après-midi. Ils seront également appelés à prendre des décisions en relation avec des postes qui désirent augmenter leur puissance ou transférer du capital-actions.

Une deuxième séance, publique également, sera tenue vendredi, alors qu'il sera question des règlements régissant la radio. La discussion portera sur les nouveaux règlements émis le 9 octobre dernier.

L'un des plus importants d'entre eux obligerait les postes radiophoniques à consacrer de 30 à 48 pour cent de leurs émissions hebdomadaires à des programmes canadiens, animés ou enregistrés. C'est la première fois que Radio-Canada, qui régit toute la radio canadienne, tente d'exercer son autorité en ce domaine.

C'est l'Association canadienne des postes radiophoniques, qui représente la plupart des 139 postes privés canadiens, qui prendra l'initiative contre certains des principaux changements proposés.

Le Bureau des Gouverneurs doit se réunir, samedi, pour discuter les recommandations entendues au cours des deux séances publiques et rédiger ses propres recommandations au sujet des divers changements.

C'est la première fois qu'il est question d'établir de nouveaux postes radiophoniques depuis l'abolition de la régie de l'acier, il y a un peu plus d'un mois. Le ministère des Transports avait décrété en 1951 qu'aucun permis ne serait émis pour toute la durée de la régie.

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

JEUDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6	Nouv. et sports Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	Bon. nouvelles Forum sports Nv. chez nous	Nouv.-Sports Fantaisie Trio des petits Un homme et...	Supper club Nouvelles Crosby classics	Par. de la ch. Nouv. (6.55)	Nouv.-Sports Interlude Commentaires	Nouvelles et Ballroom Denny Vaughan
7	Heure grecque Ronde d'amour Nouv. (7.55)	Croix, rosaire Onde Paul Contes Le dernier mot	Les Plouffe Métropole Chansons Actualités	Top hits V. of the army Make mine...	Par. chan. fr. Nouv. (7.55)	Roundup Road show String group Forum	Nouvelles et Showcase Jo Stafford Frank Starr
8	Piano & orgue Raconteur Nouv. (8.55)	Chansons Rue d. pignons Tentez v.chance Nouv. (8.55)	Grandeur du Canada Baptiste et Marianne	Théâtre Cross section	Dr Lambert Le Survenant Nouv. (8.55)	" Father knows best	F.B.I. On stage
9	Plaisirs de la musique Nouv. (9.55)	Hockey Nouv. (9.55)	Radio-Théâtre Hockey	Suspense Hockey	Fantôme au clavier Nouv.-chant Nouv. (9.55)	John & Judy Wayne & Shust.	Fun parade Romance
10	Nouvelles Sport (10.50)	Musique Nouvelles	Radio-journal La politique Récital	" Paul Weston Sports	Paris swing Le monde ce s. Nouv. (10.55)	Nouvelles Revue Eventide	Sports Showtime Sport Good old days
11	Danse & Monty Nouv. (11.55)	Nouv.-Sport Chant Chefs-d'oeuvre Nouv. (11.55)	Adagio Fin du jour	Nouvelles et Tennessee Ernie Nouv. (11.55)	Manchettes et Hit parade Nouv. (11.55)	Nocturne Théâtre	Nouv. et sports Prélude News

VENDREDI

A.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6	(6.50) Ouvert. Revue métro- politaine Nouv. et sport	Messe du jour Réveil Nv.-Guy Darcy Nv.-Marches du A l'Oratoire	Nouv.-Opéra de 4 sous Nouvelles Élévations Rhythmes et mélodies	Sinclair show Le café Nouv. (7.55)	Réveil Nouv. (6.55)	Breakfast Nouv. Concert	Nouv.-La terre Réveil Au sacré-Cœur
7	Radio S. Coeur Revue métro- politaine Nouv. (8.55)	Nv.-Dupuis Frs Louis Bélanger Bon goût 8.55	Nouvelles Élévations Rhythmes et mélodies	Nouv.-sports et Sinclair show	Messieurs-dames Dévotions Fanfare (8.55) News	Nouv.-Interlude Nouv. Musical clock	Nouv. Musical clock
8	Madame, bonjour Nouv. (9.55)	Nouv. et Jean D'Arcy Pétron du matin	Nouvelles et chansonnettes Comptoir du disque	Nouv.-Breakfast club	Vive la gâterie Roger Bauld Nouv. (9.55)	Manque Prog. scolaire	Nouvelles Harmonies
9	Chc. Antel Canzone Vedettes canad. Nouv. (10.55)	Nouv.-Panier Casino (10.20)	Sur nos ondes Cabaret des Entre nous Je vous ai tant	Nouv. - Charlie Fair Scraphook	Qui chante? Siffler en travaillant Nouv. (10.55)	Kindergarten Shirley Brett Food facts	Nouv.-M. Logan Hope for ladies Ballroom Geo. Murray
10	Heure féminine En magasin Nouv. (11.55)	Nouv.-Casino Vie de femmes Troubadours	Franc. Louvain Vie de femmes Troubadours	Nv. - Like a millionnaire What's new?	Par. de la ch. Nouv. (11.55)	Road of Life Rosemary Front P. Farrell Laura Ltd	Nouvelles et chez Simpson Kate Aitken Widder Brown
11	Heure féminine Nouv. (11.55)	Nouv. - table tourmente A chaq. refrain Estelle Caron	Jeunesse dorée Rue Principale Réveil rural	Nouv.-Hits Brighter day Perry Mason	Par. de la ch. Nouv. (11.55)	Nouv. - Lucie Tante Lucie Nouv.-Sports Jur est	Nouv.-Chant Nouv.-Sports Jur est
12	Nouvelles et Heure féminine Nouv. (1.55)	Nouvelles Fleurs musie. Rhythmes du jour	Quel nouvelles? Radio-journal Tante Lucie Estelle Leblanc	Nouv.-mélodies Break the bank	La fortune Sur le vil Chansonnettes Nouv. (1.55)	Nouv. Happy gang Mus. kitchen	Nouv.-Harnet Helen Trent Memory lane Beulah
1	Mél. magiques Nouv. (2.55)	Nouvelles et ma revue Chansons	Grande sœur Maman Jeanne Ardent voyage Lettre à une C.	Double or nothing Ted Malone Ronnie Kemper	Hits on parade (2.55) News	Voyage Matinée	Nouv.-In town with Lavers Devitt drops in Junior Miss
2	Mélodies mag. Nouv. (3.55)	Act.-Courrier Mot de la fin Cordes qui ch.	Chefs-d'oeuvre Mot de la fin Cordes qui ch.	Nouv.-C. Fair	For the Asking Nouv. (3.55)	Life can be Ma Perkins Pepper Young Right to	Nouvelles Pops Concert
3	Radio N.-Dame Internode 4.25 Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Nv.-Évê. soc. R. sud-améric.	Les malades Rhythmes et chansons	C.Walce-C.Fair Guiding light Dr Malone Big John	Art. canadiens Cécile & Coco Chansonnettes Nouv. (4.55)	Encores Safety series	Nouv. - Taps in pops Who am I?
4	Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Actualités et Rythm de danse Dr Renée Prog. annivers.	Cité des plantes Le monde anim P'tit bout de... Yvan Poiré	Firefighters Oncle Troy Western swing	Par. de la ch. Nouv. (5.55)	Concert Sleeptime stor Don Messer	Nv.-Ballroom Denny Vaughan
5	Nouv. et Carr. de la chanson Nouv. (6.55)	Bon. nouvelles Sports Nouv.	Nouv.-Sport Fantaisie Ski Une homme et	Supper club Nouvelles Crosby's clas.	Qui parle? Chansonnettes Sport (6.55)	Nouv.-Sports Rawhide Interlude	Nouv.-Ballroom Denny Vaughan
6	Soirée sophtaine Ronde d'amour Nouv. (7.55)	Croix, rosaire Onde Paul Contes Colette & Roll	Les Plouffe Métropole Tamb. battant Revue	Top hits Glenn Miller Make mine m...	Par. de la ch. Nouv. (7.55)	Roundup Road show Chœur Conférence	Nouv.-ballroom Showcase Hospitality time grana Starr
7	Opérette Raconteur Nouv. (8.55)	Chansons Rue des Pign. Faub. & m'lasse Nouv. (8.55)	Orchestre Boîte aux chansons	Life begins at eighty Treasure trail	Le survenant Dr Claudine Zézette Nouv. (8.55)	Firestone Concert symph.	Line-up Make mine m.
8	Plaisirs de la musique Nouv. (9.55)	Soucoupe vo- lante Imprévu	Studio Carte blanche	Théâtre Ford Nouv. (9.55)	Swing a gaitaine Nouv. (9.55)	" Eric Wild	20 questions Johnny Dollar
9	Nouvelles Sport (10.50)	Tourbillon Théâtre R.D.F. Nouvelles	Nouv. Conférence Nouveautés dramatiques	Sports Nouv. (10.55)	Paris swing Le monde... Nouv. (10.55)	News Pass to Utopia Bob McMullin	Nv.-P. Brooks Jo Stafford Nouv.-sports Good old days
10	Heure potonaire Danse & Monty Nouv. (11.55)	Sports Chant. de genre Orchestre	Adagio Fin du jour	Nouv.-Sports Tennessee Nouv. (11.55)	Manchettes et Hit parade Nouv. (11.55)	Orchestre Théâtre	Nouv.-sports Prélude

Brousseau devra subir son procès devant les Assises

SAINT-HYACINTHE (D.N.C.) — Yvon Brousseau, de Granby, a été condamné par M. le magistrat Victor Chabot à subir son procès à la prochaine session des Assises criminelles du district de St-Hyacinthe sous l'accusation d'avoir utilisé de l'argent contrefait, à savoir des billets de dix et vingt dollars, en monnaie américaine.

Cette sentence fait suite à deux autres prononcées la semaine dernière par le même magistrat contre Fernand-Claude Doré, de L'Ange-Gardien, et Jean-Guy Chalut, de Marieville, inculpés dans la même affaire.

D'après les dépositions des témoins à l'enquête, Brousseau était accusé d'avoir acheté de Gérard Clément, de Cowansville, des billets

contrefaits, pour une valeur de \$2,840, et de les avoir revendus à Doré et Gauvin, lequel aurait passé une partie des siens à Chalut.

La jeune mère meurt à son tour

Mme René Gagné, jeune femme de 19 ans, dont le bébé est mort mardi, quelques instants après sa naissance prématurée, à l'hôpital St-Luc, et dont le mari a été brûlé vif dans l'incendie qui détruisait leur demeure, rue Ontario est, est morte à son tour, hier, à la même institution mentionnée.

Quand l'incendie ravagea son foyer, Mme Gagné avait subi de graves brûlures par tout le corps et après la naissance de son enfant, les médecins ont tenté mais en vain de lui conserver la vie.

Le jeune couple Gagné n'était marié que depuis sept mois.

Première réunion de la Filiale Dr Jean Saucier

La filiale Dr Jean Saucier, de la Société canadienne de sclérose en plaques, tiendra sa première assemblée de l'année 1953, pour tous ses membres, patients et amis de l'oeuvre, mercredi le 28 janvier prochain, à 8 h. 30 du soir, dans le salon "E" de l'hôtel Windsor, à Montréal.

Cette réunion sera sous la présidence de Me Gilles Filion, conseiller juridique de la Filiale.

Le conférencier invité est le Dr Claude Bertrand, chef du Service de neurochirurgie à l'hôpital Notre-Dame et professeur à l'Université de Montréal.

Une réception suivra. Les autorités religieuses et civiles seront représentées.

Télévision

CBFT

(Canal 2) — Montréal

JEUDI, 22 JANVIER

5.30-6.00—Films pour enfants
— anglais
8.00-8.15—CBC Newsreel
8.15-8.30—John Kieran's
— Kaleidoscope
8.30-9.00—Jazz Workshop
9.00-9.30—Chants et Danses
d'Allemagne
9.30-11.00—Basketball (YMHA
vs Millcraft)

VENDREDI, 23 JANVIER

2.30-3.30—Rêve, réalité
3.30-4.00—Women's Program
5.30-6.00—Small Fry Frolles
8.00-8.15—L'Actualité
8.15-8.30—Club de ski
8.30-10.00—Film français
(Long métrage)
10.00-11.00—Boxe

Tenu criminellement responsable de la mort de son cousin

GASPE, 22. — (P.C.F.) — Paul-Aimé Coulombe, âgé de 21 ans, de Cloridorme, petit village de la péninsule gaspésienne, a été tenu hier soir criminellement responsable par un jury du coroner de la mort de son cousin, Julien Coulombe, âgé de 25 ans, décédé à l'hôpital lundi d'une blessure de balle à la tête.

La police a dit que le jeune homme a signé une confession disant qu'il a fait feu sur son cousin avec une carabine de calibre .22 après l'avoir suivi dans le bois, samedi soir dernier.

Le Dr Lionel Rioux, coroner du district de Gaspé, a ordonné le transport de Coulombe à la prison de Percé.

Le frère de la victime, Gilles Coulombe, a témoigné à l'enquête que son cousin a jeté la carabine dans la rivière après avoir tiré sur son frère. Le coup de feu a suivi une querelle au sujet de l'affection d'une institutrice.

Staline ordonne d'intensifier la guerre des classes

LONDRES, 22. — (Reutersf) — Le premier ministre Staline vient d'ordonner que soit intensifiée la "guerre des classes" en Russie, a souligné un porte-parole soviétique, aujourd'hui. Le porte-parole a ajouté que les "ennemis secrets" du peuple russe doivent être anéantis.

Nikolaï Mikhaïlov, un des plus jeunes hommes promus au sein de la hiérarchie soviétique lors du congrès communiste tenu en octobre dernier, a fait part des directives de Staline dans un discours prononcé à Moscou et commémorant la mort de Vladimir-I. Lénine, fondateur de l'Etat soviétique, décédé en 1924.

Mikhaïlov a dit que Staline a répudié la théorie que la guerre des classes diminuerait à mesure que le régime communiste deviendrait plus puissant et que les classes disparaîtraient de la société soviétique.

Les personnes qui sont de cet avis "ne peuvent pas prétendre adhérer à notre parti", aurait dit Staline, selon Mikhaïlov. "Ce ne sont que des traîtres ou des déments qui doivent être chassés comme la vermine. L'élimination des classes ne peut pas être accomplie en mettant fin à la guerre des classes, mais uniquement en l'intensifiant."

Des microphones installés sur la scène du théâtre Bolshoi ont transmis ce message dans toute la Russie et chez ses satellites.

Mikhaïlov n'a fait aucune allusion à la situation des Juifs en Union soviétique. Cependant, il en a profité pour mettre en lumière la déclaration récente que neuf médecins (dont au moins cinq sont Juifs) ont été accusés d'avoir comploté pour exterminer des chefs politiques et militaires soviétiques.

De plus, il a minutieusement sou-

igné qu'il se produira une nouvelle épuración.

Mikhaïlov a dit qu'il existe encore des vestiges de l'idéologie bourgeoise "Ces ennemis secrets, qui reçoivent l'appui du monde impérialiste, nous font du mal et continueront de le faire."

"L'évidence d'un tel état de choses est d'autant plus claire quand

on songe à ces médecins destructeurs, espions fiefés et meurtriers déguisés en médecins, qui se sont vendus aux commerçants cannibales d'esclaves des Etats-Unis et de Grande-Bretagne."

Passant en revue les affaires internationales, Mikhaïlov a réitéré l'opinion soviétique si souvent mise en relief qu'une nouvelle guerre

mondiale "mènerait inévitablement à l'effondrement complet de tout le système capitaliste mondial".

Cependant, Mikhaïlov, tout en s'attaquant aux "visées guerrières" des Etats-Unis, a néanmoins réaffirmé que la Russie a foi en la coexistence et en la collaboration pacifique des mondes socialiste et capitaliste.



LE CORPS DU COMMUNISTE Constantin Stathopoulos, alias Poulos, a été transporté hier de la morgue de Montréal à la charnière du cimetière Hawthorn-Dale, à la Pointe-aux-Trembles, où il sera inhumé au printemps. Il n'y eut aucune cérémonie religieuse à cette occasion et aucun communiste ne l'a escorté à son dernier repos.

Une entreprise canadienne

La Compagnie Dominion Textile Limitée est une entreprise canadienne; 94,7 pour cent de ses 7,238 actionnaires sont des Canadiens.

Les filatures de la compagnie sont toutes situées dans le Québec et elles fournissent de l'emploi à plus de 12,500 citoyens de la province.

L'outillage de ces filatures compte parmi les plus modernes au monde. Il faut d'ailleurs qu'il en soit ainsi, si nous voulons fabriquer des marchandises de coton de la meilleure qualité à l'intention des consommateurs canadiens et soutenir en même temps la vigoureuse concurrence des autres manufacturiers.

Pourtant, un outillage moderne et très coûteux ne suffit pas à résoudre tous nos problèmes. Nous devons quand même tenir compte du fait que des pays comme le Japon et l'Inde, où l'on paie des salaires qui ne représentent environ qu'un dixième de ceux que nous payons, cherchent à vendre au Canada une part de plus en plus grande de leur production qui s'accroît.

La Compagnie Dominion Textile Limitée

Fabricants des produits



Une bombe explose près de Berlin: 11 morts, 20 blessés

BERLIN, 22. (PAf) — L'explosion d'une vieille bombe allemande de la dernière guerre sur un champ d'aviation soviétique, près de Berlin, aurait fait au moins 11 morts, dont plusieurs soldats russes, et plus de 20 blessés.

Des témoins oculaires disent que l'explosion s'est produite, hier, à Oranienburg à 20 milles au nord de Berlin, alors qu'on tentait d'enlever l'amorce de la bombe.

Parmi les victimes se trouveraient cinq experts de la police d'Allemagne orientale, appelés de Berlin, quelques soldats russes et plusieurs manoeuvres allemands.

On aurait découvert cette bombe en réparant une piste.

S. Exc. Mgr Cabana recevra le pallium

SHERBROOKE, 22. (PCf) — Son Exc. Mgr Georges Cabana, devenu archevêque de Sherbrooke en mai dernier, à la mort de S. Exc. Mgr Philippe Desranleau, recevra bientôt le pallium, symbole de sa juridiction archiepiscopale.

Mgr Laurent Morin, vicaire général de Montréal, le lui apportera de Rome.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAN-caster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.: 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.: 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 22 JANVIER 1953

Dans l'intimité des Eisenhower

par Roger DUHAMEL

Le 34^e président des États-Unis a prêté serment. C'est un nouveau régime qui commence et il y aura de profonds changements dans le train général de la résidence officielle. Truman s'entourait de vieux camarades, de copains; Eisenhower choisit les hommes pour ce qu'ils peuvent accomplir. Roosevelt traitait de théories politiques; Eisenhower, homme concret, a peu confiance aux théories. Hoover se tenait à l'écart de la population; Eisenhower apprécie le commerce de ses semblables. Coolidge était un silencieux taciturne de la Nouvelle-Angleterre; Eisenhower s'exprime avec abondance et franchise.

Il est différent de la plupart de ses prédécesseurs. Harding accordait trop librement son amitié, sans discernement; Wilson avait la dignité compassée d'un académicien; Taft était avant tout un juriste; Théodore Roosevelt avait le sens du drame. Contrairement à Ulysse Grant, un héros militaire devenu président, Eisenhower a réussi dans tout ce qu'il a entrepris. Ses succès militaires sont présents dans toutes les mémoires; il est rompu à la diplomatie, il est habitué à penser et à traiter les problèmes dans une perspective universelle.

Mme Eisenhower a de la souplesse, c'est une hôtesse charmante, elle aussi est habituée à rencontrer beaucoup de gens. Elle travaille, sur le plan mondain qui lui revient, en étroite collaboration avec son mari, ne songeant qu'à l'aider dans sa tâche.

Eisenhower a retrouvé son assurance, qu'il avait perdue pendant un certain temps. Pendant la campagne électorale, entouré de politiciens, travaillant dans un milieu qui lui était peu familier, il était parfois hésitant. Il est de nouveau le maître, c'est un rôle qu'il connaît bien, qui lui convient et qui lui plaît.

À la Maison-Blanche, des visiteurs le trouveront à sa table de lunch dans son bureau. Il lui arrive souvent de dicter un mémoire d'une conversation importante après le départ d'un visiteur et quand ce dernier revient, Eisenhower n'a qu'à rafraîchir sa mémoire en repassant ses notes. Il entend travailler de neuf à dix heures par jour et il lui arrivera d'apporter avec lui certains documents pour les étudier plus à loisir le soir. Mais ce n'est pas un esprit préoccupé, tendu, inquiet, il trouve qu'il est facile de se reposer et il s'endort sitôt la lumière éteinte.

Quand il en aura l'occasion, il jouera au golf, probablement au Burning Tree Club de Washington, rendez-vous des grands personnages de la capitale. Il affectionne également la chasse et la pêche. Sa distraction préférée, à la maison, c'est la peinture, tout comme Churchill, même s'il ne semble pas réussir aussi bien que son émule britannique, ce qui ne l'a pas empêché de peindre les membres de sa famille et des amis intimes.

Ses occupations l'ont obligé à abandonner le bridge qu'il aimait beaucoup, et il y a déjà plusieurs années qu'il n'a joué au poker. La faveur de Mamie va vers la canasta. En somme, Eisenhower n'a personnellement aucun goût dispendieux. Après une maladie survenue il y

a déjà quelques années, il a cessé de fumer; il boit rarement, parfois un verre avant le dîner.

Le couple Eisenhower aime les nourritures américaines qu'on pourrait appeler classiques: le bœuf au jus, le bifteck, le poulet, les fèves au lard. Le mari aime le café, sa femme ne l'aime guère. Il adore faire la cuisine et y excelle, tandis que Mamie est une médiocre cuisinière: on peut supposer toutefois qu'on ne manquera de rien à la Maison-Blanche.

On pourrait poursuivre longuement sur ces petits détails de la vie intime qui aident à comprendre le comportement des êtres. Le nouveau président est d'origine modeste et la grandeur de son destin ne lui a pas monté à la tête. On doit prévoir qu'il saura conserver cette simplicité de manières et cet attachement à la tâche quotidienne.

Formons le vœu que les États-Unis connaissent avec lui l'un de leurs meilleurs présidents. Les temps actuels s'accommoderaient mal d'un homme inférieur aux responsabilités écrasantes qu'il a assumées dans un fracas de fanfare.

Les adieux de Truman

par Alonzo CINQ-MARS

Le pouvoir a évidemment des attrait bien séduisants puisque, malgré les soucis et le surmenage qu'en entraîne l'exercice, tant d'hommes qui le détiennent ne veulent pas s'en départir. Une telle obstination peut se concevoir chez les monarques, voués qu'ils sont de par leur naissance au maintien de leur dynastie. Il en est tout autrement dans une république, où l'homme qui a réussi à se hisser au premier rang a généralement le tort de se croire irremplaçable. L'exemple le plus frappant de cette obstination nous a été fourni par un ancien président des États-Unis, Franklin Roosevelt, qui persista à rester en selle plus longtemps que ne lui permettait sa santé délabrée, ce qui eut les conséquences désastreuses que l'on sait.

Le président sortant de charge des États-Unis, M. Harry Truman, serait sans doute resté au pouvoir s'il l'eût pu, mais il fait du moins contre mauvaise fortune bon cœur. C'est avec le sourire qu'il vient de transmettre son autorité à son successeur le général Eisenhower. En faisant ses malles avant de quitter la Maison-Blanche, il avait l'air d'un écolier qui part en vacances. Aussitôt après l'installation du nouveau président, il est parti pour sa ville natale du Missouri où il compte se reposer durant quelque temps. Que fera-t-il dans sa retraite? Il a les moyens d'y passer le reste de ses jours à l'abri du besoin. Fort économe, il a mis de côté une bonne partie du traitement quasi royal qu'il recevait comme président.

M. Truman ne restera cependant pas longtemps à chômer, car c'est un homme très actif et encore en bonne santé. Il n'éprouvera d'ailleurs aucune difficulté à trouver à s'employer avec profit. Le seul fait d'avoir été président des États-Unis lui vaudra sans doute des offres alléchantes de la part de grandes corporations commerciales, financières, industrielles ou éducatives qui ne demandent pas mieux que de le voir figurer à la tête de leurs conseils d'administration, ne serait-ce que pour des fins de publicité.

C'est un héritage bien lourd que M. Truman laisse à son successeur, beaucoup plus lourd que celui que laissa feu Franklin Roosevelt. Quand ce dernier mourut subitement avant l'expiration de son quatrième mandat, la guerre dans laquelle les États-Unis se trouvaient plongés depuis plus de trois ans aux côtés des Alliés était pratiquement gagnée. Son successeur n'avait qu'à laisser se poursuivre l'offensive victorieuse en Europe et à donner l'ordre de faire tomber sur le Japon les bombes atomiques qui mirent

fin aux hostilités. Pour le reste, dans la suite, M. Truman se contenta d'administrer avec un opportunisme qui lui permit d'obtenir la satisfaction de faire confirmer par le peuple les fonctions présidentielles qu'il avait héritées par accident comme vice-président à la suite de la mort de Franklin Roosevelt.

Depuis lors, les difficultés n'ont cessé de s'accumuler devant lui: expansion du communisme, guerre froide, guerre de Corée, grèves, inflation, etc. Il a passé à travers tout cela avec son éternel sourire, qui fut d'ailleurs toujours le principal agent de sa popularité. Il se dit aujourd'hui enchanté d'être débarrassé de ses soucis présidentiels. C'est très plausible.

Plusieurs anciens présidents des États-Unis ont exprimé dans des lettres ou des mémoires le sentiment de soulagement qu'ils éprouvèrent à quitter la Maison-Blanche. George Washington a écrit qu'il ne fut jamais plus heureux que le jour où il retourna à ses vignes et à ses figuiers, sur les bords de la rivière Potomac, loin de l'animation des camps et des intrigues politiques. Thomas Jefferson a écrit: «Un prisonnier qu'on délivre de ses fers ne doit pas être plus heureux que je ne me suis senti quand j'ai été délivré des chaînes du pouvoir». M. Truman est donc en excellente compagnie pour se dire content d'être soulagé des fatigues harassantes du pouvoir.

Malaise en U.R.S.S.

Un fonctionnaire supérieur du gouvernement soviétique a été mis en état d'arrestation. Il s'agit d'un nommé Korshun, conseiller au ministère de la métallurgie non-ferreuse, accusé d'avoir dérobé un document secret. Ce n'est pas en soi un événement très sensationnel; tous les régimes sont sujets à de pareilles manœuvres et l'on réchauffe toujours quelques serpents dans son sein.

Ce qui est plus révélateur, c'est que le quotidien officiel du gouvernement élargit le débat en écrivant: «La population soviétique doit mettre en urgence la manifestation de mollesse politique qui favorise l'activité des agents impérialistes américains dans notre pays». On s'en prend également à ce ministère qui n'a pas su se débarrasser à temps d'un personnage aussi encombrant, malgré les avertissements reçus.

Comment pouvons-nous interpréter cette nouvelle tendance? En premier lieu, il se peut qu'on vise simplement à faire un peu de battage autour d'incidents somme toute assez insignifiants dans le seul but de convaincre la population qu'elle doit faire cause commune avec son gouvernement, puisqu'elle est dangereusement menacée par les puissances mauvaises de l'étranger. On crée ainsi un climat d'inquiétude et d'insécurité qui renforce l'autorité des gouvernants.

Mais il y a aussi cette autre hypothèse qu'à l'instigation d'agents américains ou même sans leur initiative, des Russes soient lassés d'un régime arbitraire et rigoureux et que, soit pour libérer leur patrie, soit plus basement pour se venger d'une situation qui ne les avantage pas, ils trament des complots contre le pouvoir. Cette explication nous paraît plausible, parce qu'elle est conforme à la nature de l'homme. On ne peut maintenir une dictature implacable pendant trente-cinq ans sur un peuple de 180 millions d'habitants, sans qu'il y ait de nombreux mécontents.

La nouvelle de la Pravda suit de quelques heures l'annonce d'une vaste campagne d'épuration entreprise en Allemagne orientale, c'est-à-dire dans cette zone entièrement à la dévotion de Moscou. Il y a rarement de fumée sans feu et il n'y a pas de présomption à conclure qu'il existe un grave malaise. De là à prévoir pour demain ou l'an prochain l'écroulement de cette vaste machine politique, ce serait toutefois prendre ses desirs pour des réalités.

Les Disciples de Massenet

Les initiatives artistiques sont nombreuses dans notre ville, mais elles ne sont pas toujours assurées de la durée. Des groupements se forment, nés dans l'enthousiasme et la ferveur, et qui ne résistent pas à l'apathie du public ou même à la propre indifférence de ceux qui les ont lancés. Aussi devons-nous éprouver une légitime fierté à constater qu'un ensemble vocal comme les Disciples de Massenet a réussi à atteindre allègrement son quart de siècle. L'appellation est exagérément restrictive, car ces chanteurs ne limitent nullement leur répertoire au compositeur français dont ils portent le nom, ils se sont attaqués à des œuvres beaucoup plus fortes et de meilleure qualité. Cette longévité artistique, nous la devons au culte de la beauté qui anime ces hommes et ces femmes toujours désireux d'améliorer leur technique et de constituer l'un des meilleurs chœurs qui existent actuellement. Avant tout, c'est au fondateur, à l'animateur infatigable, à M. Charles Goulet qu'il faut rendre hommage. Voilà un musicien accompli, entièrement dévoué à toutes les besognes qu'il assume. Maître de chapelle et co-directeur des Variétés lyriques, il trouve néanmoins les loisirs nécessaires pour conserver aux Disciples de Massenet le niveau d'excellence auquel ils se maintiennent depuis déjà longtemps. Ils ont été nos ambassadeurs à l'étranger et chaque fois que nous avons reçu des visiteurs de marque, c'est à eux que nous nous sommes adressés, parce que nous avions la certitude jamais trompée que nous aurions une qualité voisine de la perfection. À l'occasion de ce premier quart de siècle, il nous fait plaisir de leur exprimer publiquement toute notre satisfaction, toute notre amitié reconnaissante.

Un fabricant anglais d'essences

BIERE prétend produire une bière embouteillée avec de la chrysophylle
SANS bouteille avec de la chrysophylle
ODEUR qui fait entièrement disparaître l'odeur de l'haleine après ingestion de la bière tout en gardant intactes la force et la saveur du breuvage. Que n'inventera-t-on pas?

★ ★ ★

Les allocutions de
AUX MOUVEMENTS Pie XII aux divers
D'ACTION mouvements d'Action
CATHOLIQUE catholique se sont
multipliées en ces

derniers temps. Chacune contient d'intéressantes observations et de sages directives, utiles non seulement à tous ces mouvements mais encore à la plupart des fidèles qui veulent bien servir l'Eglise à notre époque. Le nouveau fascicule des Actes Pontificaux (no 49) publie sept de ces messages parmi les plus importants, entre autres la traduction française, inédite au Canada, d'une longue allocution adressée, en 1943, aux jeunes filles d'Action catholique. Il se termine par le grand discours prononcé le 12 octobre dernier devant 150,000 hommes qui se pressaient sur la place Saint-Pierre. Rarement le Pape a parlé avec autant de vigueur pour demander aux catholiques du monde entier de former un front commun contre l'ennemi de plus en plus menaçant et de se livrer à une action qui, pour qu'elle soit efficace, devra être consciente, illuminatrice, vivificatrice, unificatrice et obéissante. Il y a là tout un programme de stratégie apostolique. Ce fascicule se trouve à l'Institut Social Populaire, 25, rue Jarry Ouest, Montréal.

★ ★ ★

— A Iconium, (Paul et Barnabé) se rendirent de la même manière à la synagogue pour y adresser la parole.

Un grand nombre de Juifs et de Grecs embrassèrent la foi. (Act. 14, 1). Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

Les mots qui vivent

— C'est la volonté de vaincre qui donne la victoire. Et ce qui est vrai pour les grandes luttes qui font retentir le monde est vrai pour les luttes obscures et cachées de chaque vie particulière. — ABBE PERREYVE.

En marge de l'actualité

Littérature sur disques

(par Marcel BLOUIN)

Une nouvelle étoile va s'allumer au royaume de la nuit. Les aveugles, obligés de se débiter au milieu de ténèbres perpétuelles, ont toujours l'impression d'être séparés du reste du monde. Ils sentent qu'une vaste partie de l'univers échappe à leur connaissance et comparent volontiers leur cécité à la réclusion forcée.

Il y a cent ans, le professeur français Louis Braille, lui-même aveugle, inventa l'écriture en relief à l'usage des écrivains. Depuis, d'immenses progrès ont été faits dans le domaine de l'éducation des personnes qui sont privées du grand bienfait de la vue. Des institutions religieuses et des autres laïques se sont employées de diverses façons à alléger le destin des aveugles, à leur faciliter la communication avec le monde extérieur.

Bien des préjugés ont été vaincus, nombre de complexes d'infériorité ont été surmontés. La société, d'une part, comprend mieux les aspirations des aveugles et les accueille plus généreusement, malgré leur handicap. Les aveugles, d'autre part, ont de plus en plus conscience de la sympathie qui les entoure et ils savent qu'ils peuvent rendre d'éminents services à l'humanité, même s'ils souffrent de l'écité. C'est ainsi que plusieurs aveugles ont appris des métiers (où ils se montrent très habiles) après avoir repris confiance en eux-mêmes.

Voici maintenant que les Américains se préparent à tendre une nouvelle planche de salut aux aveugles. Des disques spécialement destinés aux aveugles seront bientôt leur apparition aux États-Unis et devraient, peu après, se répandre à travers le monde entier.

Sur ces disques seront gravées des œuvres littéraires, historiques et autres dont les aveugles pourront prendre connaissance sans trop de fatigue. La lecture de l'écriture Braille en effet ne tarde pas à lasser les aveugles et les oblige, en sus, à une tension qui finit par épuiser.

C'est donc dans le but de leur faciliter la connaissance des ouvrages littéraires, que les techniciens ont mis au point cette nouvelle série de disques pour aveugles. Au début, les collections renfermeront surtout des enregistrements de romans et d'œuvres légères. Plus tard, des enregistrements d'œuvres théâtrales, d'essais philosophiques et historiques seront réalisés.

Il faudra neuf heures pour écouter un roman de 400 pages lu par un artiste de la radio ou du cinéma. Les chapitres du roman seront gravés sur un total de dix-huit disques long-fil. Éventuellement des disques de livres enregistrés (si l'on peut s'exprimer ainsi) seront créés dans les grands centres américains et les aveugles auront l'occasion de louer les disques tout comme les amateurs de lecture peuvent louer des livres dans les bibliothèques publiques.

Cette initiative en faveur des aveugles mérite les plus grands éloges. C'est, à proprement parler, un nouveau rayon de lumière qui va jaillir au milieu du sombre royaume des aveugles.

Anciens des "Grèves"

Tous les anciens de la colonie des Grèves sont priés d'assister à une assemblée générale de leur association dans la salle du "Vieux Colombier", 3825, rue St-Hubert, le lundi soir 26 janvier 1953.

On procédera aux élections et tracera un programme d'action afin de sauvegarder l'association qui existe déjà depuis 30 ans.

La Chambre...

(Suite de la page 5)

les trois années pour l'établissement d'une entente fiscale pour l'année suivante. A la suite de ces modifications, des ententes sont intervenues entre le gouvernement central et toutes les provinces, sauf le Québec, l'Ontario donnant son acceptation fin août 1952.

CE QUE PROPOSAIT OTTAWA

Ottawa demande aux provinces, pendant la période du 1er avril 1952 au 31 mars 1957 de suspendre ses impôts sur les corporations; de ne pas imposer le revenu aux particuliers et de suspendre le prélèvement des droits sur les successions. Il semble que les provinces pourraient continuer à prélever les impôts sur les profits provenant de l'exploitation de nos forêts et de nos mines. En résumé, la province ne cède aucun de ses droits, mais les transfère à Ottawa pour cinq ans.

En échange Ottawa verserait des subsides aux provinces signataires des ententes. On peut dire, en résumé, que ce subside serait proportionnel à l'augmentation de la population nationale et provinciale et à l'augmentation de la production brute nationale avec un minimum de base garanti, dans le cas du Québec, à \$85,080,466. D'après cette base, Québec aurait eu droit en 1952-53 à \$115,000,000 et en 1953-54 à \$121 millions, approximativement.

CONSEQUENCES

Le chef parlementaire du parti libéral dit ensuite qu'il ne faut pas se contenter d'examiner les chiffres au seul point de vue du fisc, mais aussi dans les conséquences que le refus ou le consentement d'accepter ces ententes ont pour les contribuables québécois. Il soutient, d'abord, que si Québec avait signé avec Ottawa les ententes de 1947, les corporations n'auraient payé que 5 au lieu de 7 pour cent d'impôt sur les profits et aucune taxe sur le capital. C'est 2 pour cent de plus et une somme de \$25,000,000 au moins que les corporations auraient à payer sur le capital. M. Marler se défend de vouloir plaider la cause des corporations, qui ont les moyens de se protéger: il donne des faits, tout simplement.

M. Marler dit que le refus de signer les ententes fiscales nous place dans un état d'infériorité au point de vue économique parce que la compensation payée à chaque province excède le total des impôts qu'elle peut percevoir. Il est évident que les contribuables du Québec paient une grosse part du total versé aux autres provinces, sans recevoir en retour quoi que ce soit.

ATTITUDE DU QUÉBEC

Le chef de l'opposition veut maintenant examiner quelles ont été les attitudes du Québec depuis 1944, année de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Duplessis. En 1945, le gouvernement fédéral convoqua les provinces pour leur soumettre des propositions que M. Marler qualifie de très compréhensives, en vue, entre autres choses, de parer à la crise du chômage; en résumé, le fédéral proposait le prolongement des ententes fiscales alors en vigueur. Le gouvernement du Québec, qui s'était fait donner un blanc-seing, en la matière, entre la convocation et la réunion de la conférence, envoya à Ottawa une délégation conduite par le premier ministre lui-même.

M. Marler rappelle que le Québec adopta une attitude d'abord conciliante; mais en dépit du fait qu'il s'était fait donner un mandat de négocier, il ne fit aucune contre-proposition. Devant l'évidence que la conférence ne pouvait aboutir à une entente générale, elle s'ajourna, sine die.

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis la conférence de 1945-1946; et, depuis, une troisième série d'ententes a été signée récemment; le gouvernement de l'Union nationale semble avoir maintenu une attitude négative.

En 1945-1946, le premier ministre a fait valoir que le fait que la constitution de 1867 donne aux provinces le droit de lever l'impôt direct, signifie que les provinces ont une priorité sur le fédéral en matière de taxe directe. Or, selon M. Marler, cette opinion du premier ministre n'est pas acceptée de tout le monde. Le premier ministre attachait beaucoup d'importance à cet argument, mais cinq ans se sont écoulés et rien n'a été fait. Le solliciteur général de son côté, a soutenu que seules les provinces

ont droit d'imposer les taxes directes. Évidemment il s'agit de l'interprétation de la constitution et je dis au gouvernement: tant que vous ne ferez que parler de ces choses, tant que vous continuerez à s'exprimer que des opinions, la vérité et le bien fondé de ces opinions ne seront jamais établis.

LES IMPÔTS D'OTTAWA

Le chef de l'opposition passe ensuite en revue les revenus du fédéral et des provinces provenant des taxes visées par les ententes de 1950-51 et 1951-1952 (impôts sur les revenus, les corporations et les successions). Cette dernière année, 1951-1952, l'impôt sur le revenu a rapporté \$980,000,000 au fédéral; l'impôt sur les corporations a rapporté \$1,136,000,000 au fédéral et \$184,300,000 aux provinces; l'impôt sur les successions \$38,000,000 au fédéral et \$32,100,000 aux provinces d'Ontario et du Québec seulement. Il me semble que ces chiffres démontrent assez nettement l'impossibilité d'effectuer une délimitation des pouvoirs de taxation quant aux impôts sur le revenu des particuliers et sur les profits des corporations.

LE PARTI LIBÉRAL

M. Marler rappelle ensuite l'attitude du parti libéral, formulée par M. Lapalme en mai 1952: opposition à ce que la province cède au Fédéral le droit exclusif aux impôts sur le revenu, sur les corporations, sur les successions. M. Lapalme, à qui l'on demandait son point de vue au sujet de la signature par la province de Québec de l'entente fiscale proposée par Ottawa, a répondu: "comme j'ai toujours proclamé qu'il était essentiel que Québec formule des contre-propositions, il est donc évident que ma réponse doit être défavorable".

CONTREPROPOSITIONS

"Quelles devraient être ces contre-propositions?" demande M. Marler qui répond: 1—Faire participer la province, dans une plus grande mesure aux grandes sources de revenus; 2—Le droit exclusif pour Québec d'imposer les successions; 3—La conservation des pouvoirs de taxation de la province pour lui



M. Gérard COURNOYER

calcul de la compensation payable à la province? Nous du parti libéral, nous avons toujours refusé de céder ou de louer les droits de succession au fédéral. S'il y avait un moyen de s'entendre avec le fédéral pour un seul impôt de succession perçu par Québec, tous seraient contents. 2 — De continuer à prélever et à percevoir nos propres impôts sur les corporations, et de nous entendre avec le fédéral afin que ces impôts soient déductibles du sien, et que les sommes que la province percevrait déduites de la compensation qui lui serait payable; 3 — De ne pas prélever d'impôt sur le revenu des particuliers; 4 — De nous entendre avec le Fédéral de ne pas augmenter les impôts provinciaux sur les corporations, et, moyennant cet engagement et celui de ne pas imposer le revenu des particuliers pour la durée de l'entente, le fédéral paierait à la province la compensation qu'il a offerte, moins les crédits qu'il donnerait en acompte sur les droits de succession et moins aussi les impôts provinciaux sur les corporations déduits de l'impôt fédéral.

M. RIVARD

Le solliciteur-général déclare, au début de son discours, qu'il aurait voulu demeurer dans une saine objectivité en discutant cette question, comme l'a fait le premier ministre, mais que le discours du chef de l'opposition l'oblige à se départir de cette ligne de conduite.

Il examine, ensuite, l'attitude du parti libéral sur les questions constitutionnelles depuis 1936 et affirme que les velléités autonomistes libérales sont de date récente. Et c'est après avoir constaté ce que les libéraux ont fait en 1944, en 1946 et en 1948 que la Chambre de commerce s'est tournée vers le chef de l'Union Nationale, pour lui demander de faire cette enquête. "Et quand je vois le chef de l'opposition dire que son parti est opposé à l'abandon des droits sur les successions au gouvernement fédéral, je me dis qu'il aurait été beaucoup plus simple de ne pas les céder à Ottawa, par une simple lettre, comme son chef, M. Godbout, l'a fait. Et si nous sommes aujourd'hui dans cette situation difficile, c'est parce qu'un premier ministre libéral a permis, par une lettre, au gouvernement fédéral d'entrer dans ce champ de taxation." Le chef de l'opposition vient de dire qu'il est favorable à une entente temporaire. Son ancien chef l'était aussi mais la situation temporaire d'alors est devenue permanente.

M. COURNOYER

"Il y a longtemps que nous parlons d'autonomie provinciale, dit le député de Richelieu. Nous avons tous un amour profond pour notre province. Tous nous voulons sa gloire, sa prospérité, sa puissance. Si je croyais qu'un accord entre les provinces et le pouvoir central risquerait de nous enlever un iota de nos droits, ou restreindrait la juridiction que nous réserve la Constitution, je n'hésiterais pas à dénoncer de tels accords."

M. Cournoyer dit ensuite que l'attitude du premier ministre Duplessis en face de l'autonomie provinciale a toujours été purement négative. Il n'a jamais fait de contre-propositions à Ottawa. Cette attitude négative n'a pas fait avancer la cause de l'autonomie, mais elle a réussi à isoler la province de Québec et à lui faire payer

des millions de dollars au profit des autres provinces.

Ironisant sur les gestes "positifs" de M. Duplessis en faveur de l'autonomie, M. Cournoyer cite le changement de nom de "Spencerwood" en "Bois de Coulange", le drapau dont il a doté la province, le fleur-de-lis sur la vaisselle du Café du Parlement: "Il est temps, dit-il en conclusion, qu'il adopte une attitude sérieusement positive."

Le ministre de la Jeunesse dit que la Chambre de Commerce avait de l'autonomie une idée plus sérieuse que celle dont s'en faisaient les libéraux qui en riaient lorsque leur chef demandait si la "totonomie" était quelque chose qui se mangeait. Les hommes d'affaires de la Chambre en ont fait une étude sérieuse, réfléchie et approfondie; ces hommes, qui appartiennent à tous les partis, venant de toutes les régions de la province ont, en présentant leur mémoire, félicité le premier ministre de sa saine attitude autonome. Il rappelle, ensuite, le sens de la Confédération et dit qu'aujourd'hui nous avons besoin de toutes nos forces vives pour boucher la brèche creusée par le chef libéral, M. Godbout, en 1941, quand de sa propre autorité, sans même consulter le parlement, il céda à Ottawa, par une simple lettre, nos droits sur les successions.

M. Sauvé se demande donc si les libéraux sont bien placés pour donner des leçons d'autonomie. M. Duplessis est réellement le champion de l'autonomie et le ministre préfère, aux petites critiques des libéraux, l'opinion des premiers ministres des provinces, dont plusieurs libéraux, un C.C.F. et un créditiste, ainsi que celle du premier ministre fédéral, M. St-Laurent. Ces hommes l'ont félicité à la conférence de Québec, dont tout Canadien français doit être fier, puis que M. Duplessis a réuni à Québec tous les premiers ministres canadiens.

Il dit ensuite pourquoi M. Duplessis a quitté la conférence d'Ottawa en 1946, ce que lui a reproché le député de Richelieu: il n'avait pas d'autre alternative devant l'attitude dictatoriale du ministre fédéral des Finances, M. Isley, qui après avoir exposé le point de vue du gouvernement central, ajouta: "C'est à prendre ou à laisser". M. Duplessis a laissé Ottawa, puisqu'il n'avait plus le droit de faire des contre-propositions. Il termine en disant que tout Canadien français qui a le cœur bien placé et juge sans considération partisane, ne peut qu'approuver l'attitude du gouvernement de l'Union Nationale pour qui l'autonomie est plus qu'une question d'argent.

M. ROSS

Le député de Verdun, qui répondait à M. Sauvé, dit que l'origine du conflit entre le fédéral et les provinces remonte en 1917 et qu'il s'est aggravé au cours de la seconde guerre mondiale, parce que les obligations du fédéral augmentaient.

Au sujet des ententes conclues par les autres provinces avec Ottawa, il soutient que grâce à ces ententes, ces provinces perçoivent \$312,000,000 à même les taxes perçues par le fédéral dans Québec comme ailleurs.

M. LAFRANCE

M. LaFrance abonde dans le sens de M. Rivard en disant que c'est l'avenir de tout un peuple qui est en jeu. Il dit que nos pères ont voulu la Confédération, parce qu'ils voulaient un État français souverain. Il dénonce les subsides fédéraux comme une pratique dangereuse en concluant que ce que Québec doit exiger, c'est le retour de ses droits fiscaux.

La séance fut ajournée à 11 h. à cet après-midi à 3 h.

Un beau voyage en perspective

(P.C.f.) — Trois jeunes Montréalais feront partie du groupe de 50 écolières canadiennes, qui feront un voyage en Angleterre, grâce au riche industriel britannique, M. Garfield Weston.

Miles Geneviève Tessier-Lavigne et Claudette Boulanger représenteront les écoles supérieures de langue française de la métropole et Mlle Sylvia Shanahan, la section anglaise. Trois suppléantes ont également été désignées au cas où les jeunes filles, pour une raison ou pour une autre, ne pourraient faire le voyage.



L'hon. Paul SAUVÉ

permettre d'exercer pleinement sa juridiction exclusive en ce qui touche notamment l'éducation et les problèmes sociaux et l'utilisation de ses ressources naturelles.

INTERPROVINCIALE

"Jusqu'ici les provinces n'ont jamais eu d'action concertée. Une conférence interprovinciale permettrait peut-être encore aux provinces non seulement de discuter, mais d'arriver à l'unanimité sur au moins quelques-unes des questions."

LA COMMISSION ROYALE

"La commission royale devra s'en occuper. Mais le succès de cette commission dépendra de deux conditions: il faut que ses membres soient compétents et que cette compétence ne soit pas évaluée en fonction de leur amitié pour l'Union Nationale; il faut que l'administration laisse aux commissaires une indépendance complète. De plus, le rapport de la commission devra être rendu public le plus tôt possible. Le gouvernement ne doit pas penser que par l'institution de cette commission le problème est réglé."

PROPOSITIONS

"Serait-il possible, comme base d'une entente provisoire, d'étudier l'opportunité de: 1 — continuer, comme l'Ontario, à percevoir nos propres droits de succession, et de nous entendre avec le fédéral pour qu'il donne pendant la durée de l'entente les mêmes crédits que ceux prévus à l'heure actuelle; 2 — en tenir compte dans le

Réponse à tous

Q.—Il m'intéresserait de savoir en quelle année la Ligue de Sécurité a été établie en notre province et quelles ont été jusqu'ici les initiatives les plus importantes de cette organisation.

Un abonné

R.—C'est en 1914 que la première grande campagne de sécurité a été lancée dans le Québec, et les succès de cette entreprise initiale furent une véritable révélation. L'élan donné alors a favorisé le développement des initiatives sécuritaires qui se sont succédées par la suite à travers tout le pays. Le 30 novembre, 1923, la Ligue de Sécurité de la Province de Québec était incorporée en vertu de l'Article III de la Loi des Corporations, et avec l'appui de nombreux citoyens influents.

La Ligue de Sécurité a pour but de créer et de maintenir par tout le pays une atmosphère de sécurité, de réduire par tous les moyens dont dispose la société moderne, les accidents dans toutes les sphères de l'activité humaine. La Ligue organise et appuie les campagnes éducatives dans les écoles et les grands services publics; coopère avec les œuvres d'hygiène et de santé; vise à la prévention des incendies et surtout à l'élimination des accidents de la route en collaboration avec les services de police, les tribunaux de justice et toutes les organisations humanitaires.

C'est un organisme coopératif, sans but lucratif, ni adhésions politiques, qui s'enorgueillit d'être une société vouée à la protection des citoyens et à la sauvegarde des enfants de cette province.

MENAGERE

Lorsque vous pressez un tissu lainé, il vaut mieux ne pas l'assécher complètement, ce qui aurait l'inconvénient de le glacer. Utilisez une planche bien rembourrée, un fer modérément chaud, un linge à presser très épais. Les experts en soins à donner aux vêtements déclarent que l'emploi d'un fer trop chaud raidit les fibres de la laine.

Q.—Célibataire, vivant seule dans un appartement vaste et confortable, j'ai accepté d'héberger, moyennant une minime pension, l'une de mes nièces dont les parents demeurent en dehors de la ville, et qui exerce un emploi dans un bureau.

Durant quelque temps, tout a bien été, et j'étais enchantée de pouvoir compter sur la présence d'une jeune personne qui se montrait aimable et sympathique. Mais il arrive que cette chère enfant, qui n'a pas encore vingt ans, s'est récemment affiliée à une bande d'amis avec qui elle organise chaque semaine des excursions et qu'elle consacre de temps à autre à se réunir chez moi. A cela je n'aurais aucune objection, si ces jeunes n'avaient l'habitude de boire et s'ils faisaient preuve de mœurs plus policées. Mais ils affectent des manières libres qui ne me plaisent pas du tout. Il me semble que ma nièce, qui a reçu une bonne éducation, devrait mieux choisir ses amis. Lorsque je risque une remarque à ce sujet, il s'ensuit des discussions et des bouderies. Je comprends que les jeunes doivent se distraire et s'amuser, chercher à faire de nouvelles connaissances, mais cela ne devrait pas les empêcher de se conduire avec bon sens. Je me demande si je dois faire part aux parents de mes ennuis et inquiétudes au sujet de leur fille.

Tante Sophie

R.—Vous êtes évidemment placée dans une situation délicate, mais comme vos inquiétudes me paraissent justifiées, il s'agit d'opportunité d'en faire part aux parents de la jeune fille, qui agissent ensuite d'après ce qu'ils jugeront à propos.

Il ne faudrait pas cependant exagérer vos responsabilités. Quand vous aurez fait remarquer à la jeune personne qu'elle s'expose à certains dangers en s'associant à des camarades dont la conduite est plus ou moins louable, quand vous aurez mis au courant de la chose ses parents, il vous sera loisible de lui continuer ou non votre hospitalité, si elle ne consent à aucune concession.

Amie

LE ROYAUME des Femmes

Un moment de détente

Assistant un beau soir à un spectacle fort intéressant, où les acteurs étaient en majorité de gentils petits animaux, je passai successivement de l'enthousiasme le plus vrai à l'indifférence la plus absolue. Un rapide coup d'oeil dans l'auditoire me fit aussitôt remarquer que le public, en général, réagissait exactement de la même façon. Il avait suffi d'un incident malheureux, tout à fait inattendu, pour ainsi alourdir l'atmosphère dans laquelle évoluaient personnages et bêtes. Ces dernières faisaient pourtant l'impossible pour nous amuser; elles sautillaient, valsaient, se promenaient à dos d'animaux, lançaient des baisers à la volée ou bien se laissaient complaisamment tuer par le maître souriant, un revolver chargé à blanc au poing. Mais celui qui avait si bien su discipliner ses élèves, faisait trop souvent claquer le fouet, stimulant celui-ci, menaçant peut-être celui-là.

Ce qui s'était passé? Au beau milieu de l'acte, alors que les spectateurs applaudissaient frénétiquement un tableau réussi, une mignonne bête s'était soudain révoltée, refusant absolument sa collaboration au personnage à jouet. Les menaces, la persuasion, rien n'y fit et lorsque l'homme se dressa devant l'animal, blessé dans son amour-propre et abandonnant son masque souriant, l'autre l'avait mordu à plusieurs reprises. Dans la salle, un frisson passa; était-ce là le clou de la soirée? Les choses étaient-elles ainsi arrangées? devait-on applaudir les acteurs pour avoir si bien su mener le jeu?

Hélas! il a vite fallu se rendre à l'évidence. L'animal n'entendait plus raison et mordait de plus belle celui qui devait à tout prix le mater. L'orchestre se tut et le fouet ne claqua plus; pendant de longues minutes, il n'y eut que deux personnes en scène: l'homme et la bête. Finalement, après quelques bousculades, l'homme, pâle, les cheveux défaits et la sueur aux tempes réussit à étourdir la bête en l'assommant avec la crosse du revolver. Un "Oh!..." s'échappa de toutes les lèvres et l'atmosphère devint de plomb.

Cette exclamation marquait-elle l'indignation ou la satisfaction de voir l'animal enfin dompté? Était-ce là un reproche et s'adressait-il au maître ou à la bête furieuse? Aux deux probablement, car personne n'aime voir un animal se révolter et mordre. Personne non plus n'approuve qu'un long jouet soit manié avec trop de dextérité.

Suzanne PIUZE



PERSONNE N'A ÉTÉ OUBLIÉ! — Mme Ella Siverson interrompt ses préparatifs de départ pour relire, encore une fois, le télégramme de Mme Eisenhower, l'invitant à assister aux fêtes de l'inauguration, qui ont eu lieu mardi dernier. Mme Siverson était autrefois à l'emploi de Mme Eisenhower.

Le bien-être visuel

Des parents, des professeurs et des spécialistes de la vue, après des examens minutieux des yeux des enfants fréquentant l'école, sont arrivés aux conclusions suivantes: vingt-cinq pour cent des enfants de première année ont des problèmes visuels qui peuvent leur nuire dans leurs succès de classe. La proportion augmente régulièrement d'année en année et en huitième année il a été trouvé que cinquante-trois pour cent des enfants étaient handicapés visuellement.

Ces chiffres concordent avec ceux obtenus dans différentes parties des États-Unis et du Canada, dont la moyenne indique qu'environ quarante pour cent des enfants allant à l'école, c'est-à-dire quatre sur dix, ont des problèmes visuels qui leur nuisent grandement dans leur travail scolaire.

Il est à remarquer que les faits révèlent indubitablement que cette proportion augmente très rapidement.

Cette série d'études et d'enquêtes a révélé de plus toute l'importance d'un bon éclairage dans la classe. Les anciennes classes mal éclairées sont la cause actuelle d'une grande proportion des problèmes visuels des écoliers, des adolescents. Par contre, il est certain que parmi les enfants, les jeunes enfants, fréquentant des classes bien éclairées dans des écoles modernes, il existe une augmentation des problèmes visuels beaucoup moins rapide. Dans plusieurs cas même, il a été noté de façon

précise que la vue d'un enfant s'est améliorée, en le transférant d'une classe mal éclairée dans une autre qui l'est convenablement.



TENUE IMPECCABLE. — Ce deux-pièce de souple lainage gris fumée se caractérise surtout par la sobriété de ses lignes. Un petit colifant gris, des gants et soulers noirs l'accompagnent.

Pour les gourmets...

OEUFS COMBINAISONS

- 3-4 de tasse d'eau;
- 1 tasse de soupe aux tomates
- 1 tasse de chapelure;
- 1 tasse de pois ou fèves jaunes cuites;
- 1 cuillerée à thé d'oignon haché;
- Sel et poivre;
- 1-2 tasse de fromage râpé;
- 4 oeufs

Mélanger la soupe et l'eau. Ajouter la chapelure, les légumes, le sel, le poivre et le fromage. Verser dans un plat graissé, laisser tomber quatre oeufs dans la sauce. Cuire dans un four modérément chaud (375° F.) jusqu'à ce que les oeufs se tiennent. Couvrir de fromage râpé. Servir.

PUNCH AU MIEL

- 1 tasse de miel doux,
- 4 tasses de jus d'orange,
- 2 1-2 tasses de jus de pamplemousse,
- 5 tasses d'eau,
- 1-2 tasse de jus de citron, menthe fraîche.

Faites dissoudre le miel dans la moitié de l'eau chauffée jusqu'au point d'ébullition; ajoutez alors le reste de l'eau et faites refroidir.

Ajoutez les jus d'orange, de pamplemousse et de citron, puis faites de nouveau refroidir parfaitement. Servez glacé, garni d'un bouquet de menthe. Cette recette vous donnera 2½ pintes, ou assez pour remplir 24 verres à punch.

Aventure d'une jeune chanteuse

(P.C.F.) — Les amis de la jeune et attrayante mezzo-soprano du Metropolitan, Nell Rankin, s'amuse lorsque cette dernière leur relate l'aventure qui l'attendait en Afrique du nord, lors d'une récente tournée.

Le concert avait bien débuté, et comme la plupart des grands artistes, Nell savait instinctivement avoir donné, ce soir-là, le meilleur d'elle-même. Elle saluait pour la dernière fois lorsque l'audience entier se leva criant "woo, woo". La jeune chanteuse perdit presque connaissance, se croyant huée par la foule. Quel ne fut pas son soulagement en apprenant que ce qu'elle avait pris pour des huées n'était que des applaudissements. Les Arabes n'applaudissent jamais de leurs mains mais crient plutôt "Woo Woo" pour marquer leur contentement.

Nell Rankin, qui n'est âgée que de 26 ans, est la première Américaine à gagner le grand prix de la section opéra du fameux concours musical international à Genève, en Suisse. Quelque 400 concurrents s'étaient présentés à ce concours.

Influence du couronnement

(P.C.F.) — Le chapelier américain bien connu, Monsieur John, s'est inspiré exclusivement de la prochaine cérémonie du couronnement pour donner à ses créations printanières une dignité et une splendeur toute royale. Le chapelier s'est plu à abuser des couleurs telles le rouge royal, le bleu royal et le rose Margaret et toute une gamme de coloris baptisés "bijoux royaux".

Diadèmes de pierres du rhin, de perles, fourrures blanches, fleurs, voiles, plumes autant d'accessoires qui, cette saison, caractériseront la collection de chapeaux printaniers de Monsieur John.

Anniversaire du trio Bent

(B.U.P.) 22. — Aujourd'hui, les tripiets les plus âgés du Canada célèbrent leur 88e anniversaire de naissance. Ils sont nés à Moose Jaw, Saskatchewan. Ce sont: James et William Bent, résidant à Palmerston, Ontario et Mme Naomi Corbett, de Swift Current, Saskatchewan. Tous trois se portent à merveille.

Fantaisies



505

PATRON No. 505 — Vous qui aimez les travaux de fantaisies, vous choisirez ce patron avec lequel vous exécuterez tour à tour tricot et broderie. Ces motifs serviront pour les draps, les oreillers, les serviettes, ou les étoles qui jouissent d'une grande faveur de ce temps.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Un décalque mesure 9 x 20 et les deux autres 7 x 16 po.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Conférence du Père Guillaume

Une importante assemblée aura lieu à l'hospice de la Providence, le mercredi, 28 janvier à 2 h. p.m. suivie d'une conférence du Rév. Père Guillaume, supérieur du Monastère des Franciscains d'Ottawa. Mme Aubry, présidente, et les membres de son comité, recevront les invités à cette assemblée de l'hospice, boul. Pie IX.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Pour une blonde?



Évitez les rayures trop foncées. Les teintes pastel conviennent mieux.

Mondanités

Bal annuel

Les officiers du régiment de Châteauguay donneront leur bal annuel dans les salons du Mess, avenue Lacombe, samedi le 31 janvier. Ce bal sera sous la présidence conjointe du brigadier J.-P. Carrière, E.D., A.D.C., et de Mme Carrière et du lieutenant-honorable Horace Boivin, lieutenant-colonel honoraire du régiment de Châteauguay et Mme Boivin. Le lieutenant-colonel Gilles Gamache, D.S.C., et Mme Gamache recevront les invités.

Bal de Charité

Rehaussé par la présence de Son Exc. le gouverneur général du Canada, le très hon. Vincent Massey, le Bal de Charité, en faveur du service social et de la clinique de la Maternité de l'hôpital Royal Victoria, aura lieu, vendredi soir, en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Parmi les débutantes de la saison qui assisteront à cette fête mondaine, mentionnons: Mlles Josette Archambault, Marot Beaubien, Nancy Blachford, Shirley Bolstad, Michelle Brals, Hélène Deschamps, Joan Evans, Doreen Gagnier, Judith Anne Harshaw, Annette Lacroix, Michelle Loranger, Susan Marler, Anne McKim, Isabel Pearce, Yolande Perrault, Marie Senécal, Pamela Stewart, Sally Scott, Sonia Rosamond Salisbury Weil, et Andrée Wheeler.

Par permission spéciale des commandants des trois armes dans le district de Québec, les officiers des forces actives ou de réserve pourront porter l'uniforme.

Fiançailles

M. et Mme Adrien Paquette annoncent les fiançailles de leur fille Suzanne avec M. Roland Martel, fils de M. et de Mme Fabien Martel. On annonce les fiançailles de Mlle Pierrette Lapierre, fille de M. et de Mme Léopold Lapierre avec M. Gérard Mayer, fils de M. et de Mme Albert Mayer.

Les fiançailles de Mlle Janine Nadeau, fille de M. et de Mme René Nadeau avec M. René Raymond, fils de M. et de Mme Lucien Raymond ont eu lieu dernièrement.

M. et Mme Julien Mongeau font part des fiançailles de leur nièce, Mlle Anita Derome, avec M. Bernard de Vienne, fils du comte et de la comtesse André de Vienne, décédés, autrefois de Paris.

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Thérèse Landry, fille de M. et de Mme Vitalien Landry, avec M. Michel Descarries, fils de M. Auguste Descarries, D.M., et de Mme Descarries, et petit-fils de feu l'hon. Séverin Létourneau, ancien juge en chef de la province, sera célébré le lundi 9 février, à neuf heures, en l'église Saint-Charles, de Montréal. Il y aura réception au Club Canadien à l'issue de la cérémonie.

M. et Mme Michel Dumontier annoncent le mariage de leur fille, Lucile, avec M. Bernard Carignan, fils de M. et de Mme Louis Carignan. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le 10 février, à neuf heures, en l'église Sainte-Cécile.

Mme Cyprien Gagnon annonce le mariage de sa fille, Françoise, (Darveau), avec M. Camille Laverdière, B.Sc. (Agr) M.A., (géographe), fils



Mlle MARCELLE CARIGNAN, I.L., fille de M. et de Mme Théodore Carignan et M. YVON GRANDCHAMP, M. Sc., fils de M. et de Mme Frédéric-L. Grandchamp, dont le mariage sera béni samedi le 14 février en l'église Sainte-Cécile.

de M. et de Mme Josaphat Laverdière, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, en l'église de Chambord, Lac Saint-Jean, le 24 janvier.

Dans l'intimité, le 31 janvier, sera célébré le mariage de Mlle Marthe Bouvier, fille de M. et de Mme Aimé Bouvier, avec M. Ovide Laliberté, fils de M. et de Mme O. Laliberté, décédés.

Kopec-Thériault

En l'église St-Ignace de Loyola, ce matin, à neuf heures, le R.P. Thomas Wardell, S.J., a béni le mariage de Mlle Aurélie Thériault, fille de M. Louis Thériault, décédé, et de Mme Thériault, des Iles de la Madeleine, avec M. Joseph Ian Kopec, fils de M. R. Kopec, de Paget, Bermudes. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. M. Pierre Thériault accompagnait sa sœur et M. David Kopec était le témoin de son frère.

La mariée portait une robe de chantilly blanche avec voile de tulle illusion et gerbe de fleurs blanches. Mme Murray Fletcher, sœur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de taffetas aigue-marine, un chapeau de plumes de même ton et une gerbe de pompons. Pour la circonstance, le chœur avait été décoré de fleurs d'arrière-saison. A l'issue d'une réception chez M. et Mme Murray Fletcher, avenue King Edward, les nouveaux mariés partirent pour Québec. Pour voyager, Mme Kopec portait un costume vert olive, un chapeau de plumes noires, des accessoires noirs et un manteau de rat musqué.

Déplacements

Le bâtonnier de Montréal et Mme Jean-Pierre Charbonneau passeront quelques jours à Québec où ils assisteront au congrès du barreau de la province qui se tiendra en fin de semaine.

M. et Mme Jean Panneton et Mlle Lucile Champoux, de Sherbrooke, sont attendus à Montréal, en fin de semaine, pour le mariage Panneton-Fabien.

M. et Mme Roland Dumais, de la métropole, et leurs enfants, Fernande et Luc, sont de retour de Tower Isle, Jamaïque, où ils ont passé quelques semaines.

Mme Marthe Van Hoos-Gauthier, de Bruxelles, en voyage d'études au Canada, est actuellement l'invitée de M. et de Mme Georges Randoux, de Montréal.

M. et Mme Noël Chipman passeront quelques jours à Ottawa, les invités de M. et de Mme A. B. Doran.

Mlle Madeleine Béland, de Louiseville, étudiante à Paris, passe quelques temps à Nice, l'invitée de Mme Edouard Dupuis, qui y séjourne depuis novembre dernier.

Mlle Muriel Joseph est revenue de Québec.

Mme Louis Morin, de Sillery, est attendue à Montréal, ces jours-ci.

Elle assistera au mariage Panneton-Fabien, samedi prochain.

Mme Wilbrod Langlais est retournée à Québec, après un court séjour à Montréal.

Mme Jacques Gaudet, de Québec, a passé quelques jours en ville, l'invitée de sa mère, Mme T. Mace.

Le bal annuel du Club Canadien

M. et Mme Pierre Sinoneau présideront le bal annuel du Club Canadien, dans les salons du Club, rue Sherbrooke est, samedi prochain. Parmi ceux qui assisteront à cette soirée, on relève les noms du Dr et de Mme Hector Prud'homme, M. et Mme Perrier, M. et Mme Gaston Beauregard, M. et Mme Albert D'Amours, M. et Mme Antonio Rabreau, M. et Mme Adrien Boudrias, M. Paul Boudrias et Mlle Marie-Paule Boudrias, M. et Mme Charles Dumas, M. et Mme J.-D. Séguin, M. et Mme Paul Perras, M. et Mme Marcel Provost, M. et Mme J. Middleton, M. et Mme W. Dietshie, M. et Mme Paul Boudreau, M. et Mme Roland Boudreau, M. et Mme Hector Vallée, M. et Mme Jacques Dupont.

M. et Mme Roland-F. Lajole, M. et Mme Gabriel Dozols, M. et Mme Alphonse Guindon, M. et Mme Zoltique Lespérance, M. et Mme François Pilon, M. et Mme Albert Beaulieu, M. et Mme Paul-E. Dauphinais, M. et Mme Bernard Dupuis, M. et Mme Marcel Lafaille, M. et Mme Pierre Archambault, M. et Mme Marcel Lefebvre, M. et Mme Lucien Drolet, M. et Mme Henri Maheu, M. et Mme Léopold Pigeon, M. et Mme J.-Charles Pilon, M. et Mme Lucien Tremblay, M. et Mme Roger Paquette, M. et Mme Larry Leduc, M. et Mme Lucien Genet, M. et Mme Roger McGowan, M. et Mme Grégoire Lincourt, M. et Mme Marcel Laflamme, M. et Mme Camille Godin, M. et Mme Jean-Paul Lussier, M. et Mme Jean-Marie Corbell, M. et Mme Roger Paradis, M. et Mme Roger Dubois.

M. et Mme André Laporte, M. et Mme L.-A. Martel, M. et Mme Joseph Villeneuve, M. et Mme A. Brault, M. et Mme Paul Bertrand, M. et Mme Roland Cadieux, M. et Mme Armand Maisonneuve, M. et Mme Bernard Montpetit, M. et Mme Jean Guay, M. et Mme J. Brennan, M. et Mme H.-A. Martin, M. et Mme Lucien Bergeron.

QUEBEC

—Le docteur et Mme J.-P. Carrière, M. et Mme Laurent Hunt, ainsi que M. et Mme J.-Gaston Brousseau assistaient au Bal Militaire du Régiment de Lévis, samedi soir dernier.

—Mme Gaspard Fauteux recevait à déjeuner, hier, au Bois de Coulange.

—Environ deux cent cinquante invités assistaient samedi soir, au dîner suivi d'une danse, offert en l'honneur de M. et de Mme Harry-Helmer Gibault, pour souligner leur

vingt-cinquième anniversaire de mariage. Son Excellence le lieutenant-gouverneur de l'Ontario et Mme Louis-O. Breithaupt assistaient à cette fête qui s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité. On remarquait également à la table d'honneur outre les jubilaires et leur fils Jack, M. et Mme W.-J. Beatty, M. C.-W. Conway, M. et Mme E. Michaud, M. Pierre Brouillet, M. et Mme Eehyn Scott, le pro-maire et Mme Gabriel Boucher, M. et Mme J.-C. Whitelaw, M. et Mme D. Muir, le très Révérend et Mme R.-L. Seaborn, M. et Mme B. Howard, M. et Mme Abbott Conway, M. et Mme H.-W. Joly, M. R. Scroggins, M. et Mme Ed. Gagnon, M. et Mme Paul Duchaine, M. et Mme Lucien-G. Lafleur, M. et Mme Dom. Bertrand, M. et Mme Lucien Blouin.

—M. et Mme Pierre Boutin ont reçu à un dîner intime ces jours derniers, au Château Frontenac, en l'honneur de Mlle Denyse Lavigneur et, de son fiancé, M. Georges de L. Demers, à l'occasion de leur mariage.

—M. et Mme St-Georges Côté recevaient de quatre à six, samedi dernier à leur résidence de Sillery, à l'occasion du passage à Québec de M. et de Mme Gérard Delage, de Montréal.

—Mlle Louise Robitaille, de l'avenue Belmont, a reçu à un sherry, dimanche, en faveur de l'Orchestre Symphonique.

—Mme Lucien Lortie a reçu son cercle de couture mercredi après-midi à sa résidence, au profit de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Mme R. Taschereau est revenue d'Ottawa où elle a passé quelques semaines, l'invitée de son gendre et de sa fille, le major-général et Mme Keefler.

M. et Mme Gérard Delage sont retournés à Montréal après un bref séjour dans notre ville.

Le docteur et Mme F. Brisson, de Chicoutimi, ont passé la fin de semaine au Lac Beauport, inscrits au Manoir St-Castin.

Mme Guy Racine est rentrée à Québec, après un séjour dans la métropole, où elle a été l'invitée de Mmes Roland Chagnon et Yves Archambault et à Toronto, où elle a été l'hôte de Mme Serge Elté.

Mlle Jean-Paul Morin, de Toronto, a fait un séjour à Québec ces jours derniers, chez ses parents.

M. et Mme A. de Léry étaient récemment de passage à Sherbrooke, les invités de M. et Mme Eugène Loignon.

Mme Karl Roestad est revenue de Montréal où elle a passé une semaine, inscrite à l'hôtel Mont-Royal.

Mme Stuart Atkinson, de Montréal, a passé quelque temps à Québec récemment, chez son gendre et sa fille, M. et Mme Jules Goodman.

M. et Mme Paul Mignault sont de retour à Québec après avoir passé une semaine à Sherbrooke, les hôtes de M. et Mme Joseph Labrecque.

Mlle Sylvie Biéler est retournée à Kingston après un séjour chez ses parents, M. et Mme Jean Biéler.

M. et Mme Raymond Dumas, de Sept-Îles, ont passé la période des fêtes à Lévis, chez leurs parents M. et Mme Willie Larrière.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu ces jours derniers l'honorable R. O.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4821

PATRON No. 4821 — Une jolie robe de toilette pour votre jeune fille, Madame. Le col est relevé à l'arrière à l'impératrice, les manches trois-quarts sont à même l'épaule et le corsage ajusté est terminé en pointes à l'encolure et dans la jupe. La jupe est froncée.

LE PATRON No. 4821 vous est offert dans les tailles suivantes: 11, 13, 15 et 17 ans. La grandeur 13 ans requiert 4 1/4 vgs d'un tissu de 39 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Campney, sous-ministre adjoint de la Défense nationale.

La bégum Shaista S. Ikramullah, épouse du haut commissaire du Pakistan au Canada, est en voyage aux Etats-Unis.

L'hon. et Mme Douglas Abbott sont rentrés de New-York, où ils ont passé quelques jours.

Le lieutenant et Mme Bernard Payette et leurs enfants, Lise et Michel, de Sillery, P.Q., passent deux semaines de congé chez M. et Mme Edouard Chénier.

On annonce les fiançailles de Mlle Laurette Belleau, d'Ottawa, fille de feu M. et Mme Arthur Belleau, à M. Georges-Fernand Tremblay, fils de M. et Mme Henri Tremblay, de Wrightville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 14 février, à 9 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Une idée...



ORIGINAL, ce carré de chiffon fixé à votre ceinture à la taille.

2 ARRESTATIONS POUR LE MEURTRE DE McABBIE

Trois autres suspects recherchés

Deux hommes sont actuellement détenus dans les cellules de la Sûreté de Montréal pendant qu'une vingtaine de détectives poursuivent leurs recherches jour et nuit pour en retracer trois autres en rapport avec le brutal assassinat du restaurateur B.-J. McAbbie.

Les recherches policières entreprises pour mettre sous arrêt les quatre hommes et la femme qui ont brutalisé M. McAbbie à son établissement, le Lutin-qui-Bouffe, au cours d'un vol avec violence commis lundi matin à son restaurant, ont été intensifiées hier avec la mort à l'hôpital Royal Victoria.

La bande, qui jusqu'alors n'était recherchée que pour une série de vols avec violence qui s'est abattue depuis quelques mois sur les cafés de Montréal, l'est maintenant pour meurtre.

«Nous détenons présentement deux individus dans les cellules et nous les soupçonnons d'avoir direc-

tement ou indirectement pris part au brutal assassinat de McAbbie», a révélé tard hier soir l'assistant-directeur Wilfrid Bourdon, chef des détectives.

On laissait entendre à la Sûreté, la nuit dernière, qu'on connaissait déjà l'identité de tous les auteurs de cet attentat, grâce à la description donnée par McAbbie avant de perdre conscience et par des empreintes digitales prélevées sur les lieux de l'attentat. Les policiers se sont toutefois refusés à divulguer plus de détails sur leur enquête. On semble assuré que le crime sera éclairci d'ici tout au plus quelques jours.

L'enquête sur la police

M. J.-O. Asselin avait dû faire un voyage à Londres en 1942

Le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a déclaré, ce matin, à l'enquête sur la police, qu'au cours des années 1941 et 1942 il n'avait pas pu accorder beaucoup de son temps au problème de la moralité parce qu'il avait été très pris par la réorganisation financière de Montréal et les nombreux voyages que cette tâche l'avait obligé d'entreprendre.

Me Drapeau: Avez-vous discuté de votre correspondance avec Ottawa au sujet du fil télégraphique avec vos collègues du comité exécutif?

M. Asselin: A cause du caractère secret de ma correspondance avec Ottawa, je n'ai pas voulu en discuter avec les membres de l'exécutif en séance régulière.

—En avez-vous parlé privément avec quelques commissaires?

—Il est possible que j'aie parlé de mes efforts dans cette direction avec mes collègues sans dévoiler les noms de mes correspondants. Je voulais simplement toucher le point névralgique de la lutte que nous devions faire contre les maisons de paris. J'avais très souvent des conversations intimes avec le vice-président de l'exécutif, M. George Marler, homme sincère et de grande compétence. Je dinais très souvent avec lui au Montreal Club.

—En avez-vous parlé à M. Georges Guévremont?

—Je me souviens très bien de ne lui avoir rien dit à ce sujet.

—Avez-vous mis au courant le directeur Dufresne de cette découverte du fil télégraphique ou réseau de nouvelles pour les maisons de paris?

—Je lui en ai certainement parlé.

—Vous avez dit, hier, qu'un appel téléphonique vous avait informé que ce réseau de nouvelles par fil était discontinué. Avez-vous parlé de ce fait à M. Glen Gilbert?

—Quand quelqu'un m'a appelé pour me dire que le fil était coupé, j'ai dit: tant mieux, et j'ai tâché d'oublier la chose tout de suite pour m'occuper des millions de problèmes qui me préoccupaient alors.

—Avez-vous mis au courant le chef Dufresne de cette nouvelle situation?

—Non.

—Qui vous aurait téléphoné pour vous prévenir que le service télégraphique était discontinué?

—Je n'ai pas pu répondre à cette question hier et je ne le puis davantage aujourd'hui. Lorsque je quitte cette salle, je vais me reposer, et j'essaie de ne pas penser à l'enquête. Autrement, je ne pourrais dormir, ce qui m'empêcherait de poursuivre mon témoignage.

—Avez-vous communiqué avec le

service a produit la fermeture des maisons de paris à Montréal?

—Malheureusement non. Les informations ont semblé venir par la suite d'une autre source.

—Avez-vous cherché à savoir si les paris se continuaient et comment la chose se faisait?

—En 1942, toutes les activités du comité ont été consacrées à des questions de finance. J'ai dû aller à Québec plusieurs fois et à Londres, au milieu des bombardements, pour voir les financiers anglais qui détenaient 68 millions de nos obligations. Ce dernier voyage a été fait dans le plus grand secret, pour des raisons de sécurité, car nous étions au milieu de la guerre. Ces voyages demandaient beaucoup de travail et une longue préparation, toujours en vue de la réorganisation financière de Montréal. Les mois qui suivirent furent consacrés à la préparation des élections municipales. Tout ceci doit démontrer que j'étais très occupé par une série de problèmes administratifs, lesquels ne m'ont pas permis de me donner entièrement à la question de maisons de paris.

Une quête pour les Missions Etrangères

Une lettre collective de l'épiscopat de la province de Québec sur la Société des Missions Etrangères, doit paraître bientôt. C'est ce que nous apprend Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, administrateur du diocèse de Montréal.

Le paragraphe final de cette lettre collective ordonne que, «à l'occasion de la construction de la nouvelle aile de Notre Séminaire de Pont-Viau, la quête commandée soit faite dans toutes les églises de Nos diocèses respectifs, quête dont le fruit sera totalement remis pour l'agrandissement de ce séminaire».

Des prêtres des Missions Etrangères ou des prêtres délégués par la Société sont autorisés par Mgr Chaumont à faire cette quête dans les églises du diocèse, le 8 ou le 15 février.

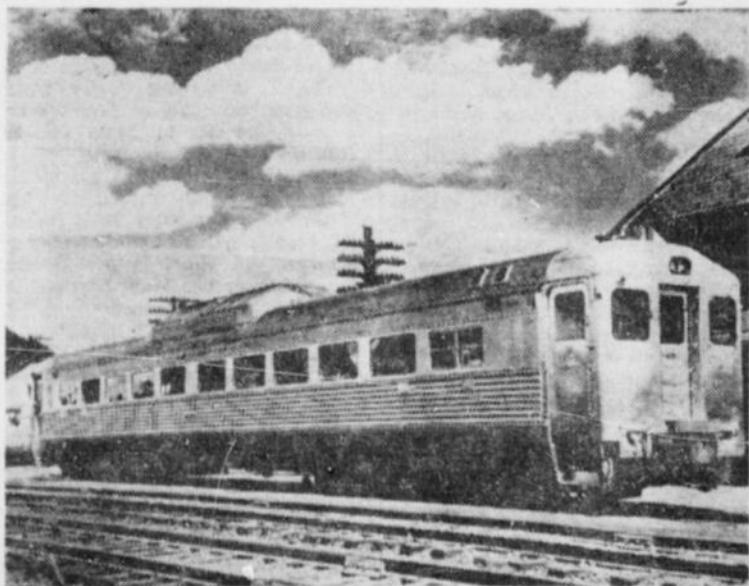
La Confirmation

Il y aura administration du sacrement de la Confirmation, à 3 h. de l'après-midi, le 8 mars, à l'Institution des Sourdes-Muettes; le 9 mars, à la Maison Sainte-Dominique et au Pensionnat Villa Maria; le 10 mars, à Notre-Dame de Liesse et au Pensionnat d'Hochelaga; le 11 mars, au Pensionnat du Sacré-Coeur et au Mont Jésus-Marie.

procureur général de la province au sujet de ce fil?

—Il y a eu des réactions de la part du procureur général, mais je n'avais pas communiqué avec lui au sujet du fil.

—Est-ce que la disparition de ce



INNOVATION AU PACIFIQUE CANADIEN. — Un autorail diesel Budd sera mis en service au cours du mois de février par le chemin de fer Pacifique Canadien sur la ligne de Montréal à Mont-Laurier, dans les Laurentides. Cet autorail aérodynamique, d'une capacité de 90 voyageurs, pourra être visité par le public à la gare Windsor, du vendredi 30 janvier au dimanche 1er février. L'autorail sera mis à l'essai à titre expérimental, en rapport avec le programme de modernisation à long terme entrepris par le C.P.R. Construit tout en acier inoxydable, le wagon est muni par des moteurs diesel 550 chevaux et peut aisément atteindre une vitesse de 85 milles par heure. Il peut accélérer à 60 milles à l'heure sur un parcours d'un mille et couvrir une distance de 5 milles en 5 minutes, en partant du point mort. Des contrôles sont prévus à chaque extrémité du wagon que son conducteur dirige un peu à la façon d'un tramway. Au besoin, plusieurs unités Budd peuvent être groupées ensemble pour former un train. Le nouvel autorail Budd, dont la mise en service est attendue avec beaucoup d'intérêt, doit arriver à Montréal lundi le 26 janvier. Si les résultats s'avèrent satisfaisants, il est possible que le Pacifique Canadien étende l'expérience à d'autres lignes. Les principaux avantages de cet autorail sont la flexibilité, la simplicité de fonctionnement et la modicité du coût d'opération. Il s'est déjà révélé très pratique sur nombre de lignes secondaires aux Etats-Unis, tandis qu'en France l'autorail Bugatti, qui lui ressemble beaucoup, circule avec succès dans plusieurs régions.

Délibéré pris sur le secret de la confession

Le R. P. Manny, qui a entendu la confession de chacun des membres du jury qui a condamné Rhéal-Léo Bertrand à monter sur l'échafaud, consentira-t-il à donner un affidavit touchant la nature de ces confessions?

C'est ce que l'on se demande à la suite du délibéré pris, ce matin, en Cour d'appel, sur une motion du procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, C.R.

On sait que l'appel de Bertrand venait, ce matin, en Cour du Banc de la Reine, contre sa condamnation à mort pour le meurtre de son épouse.

Bertrand, âgé de 38 ans, fut condamné le 21 mai dernier, à l'issue d'un procès de huit jours, et il devait être exécuté le 8 août. Son avocat, Me Philippe Maltais, déposa un avis d'appel le 3 juin et la date de l'exécution fut retardée au 13 mars.

DEUX PROCES

Bertrand, un supposé psychologue, a subi deux procès l'an dernier concernant la mort de sa femme, dans un incendie qui a détruit un chalet loué par Bertrand au lac Ste-Marie, en novembre 1951. Le premier procès se termina de façon dramatique, quand le juge Valmore Bienvenue, de Québec, succomba à une crise cardiaque alors qu'il donnait ses instructions au jury. Le second procès eut lieu en mai dernier devant l'hon. juge François Caron.

L'avocat de Bertrand invoque comme moyen d'appel la confession faite par chacun des jurés au cours du second procès. C'est à l'encontre de ce moyen d'appel que le procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, présentait, ce matin, une motion pour demander la permission de produire des affidavits de chacun des membres du jury à l'effet de prouver qu'il n'avait pas été question du procès au cours de ces confessions.

Me Philippe Maltais ne s'oppose pas au principe de la production de ces affidavits, à la condition

que l'on demande au R. P. Manny de donner lui-même un affidavit. Le tribunal a pris en délibéré cette motion du procureur de la Couronne.

Une décision de procéder de la Cour d'appel

Le maire Charles Lafontaine, de Ville St-Michel, qui en appelle d'un jugement du juge Harry Batshaw, de la Cour Supérieure, le déqualifiant comme maire de cette municipalité pour avoir acheté des lots par l'entremise de son secrétaire particulier, a contesté devant la Cour d'appel le droit, pour un juge, de reprendre une cause en délibéré afin d'inclure un fait essentiel à la preuve.

En l'occurrence, le juge Batshaw avait permis de déposer au dossier le certificat de naissance de requérant Noël Groleau, prouvant qu'il est sujet britannique, après la conclusion des plaidoiries.

La Cour d'appel a décidé de procéder quand même.

PREMIER BUREAU DE POSTE

Un bureau de poste fut établi à Halifax, N.-B., dès 1755. Il était en communication avec Londres et Boston.

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE MARION & MARION

Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
1510, RUE DRUMMOND
MONTREAL

La meilleure bière de riz jamais brassée



La bière
dont la vente
augmente le plus
au Canada



THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

C'est par centaines que l'on peut compter les instruments de musique au Conservatoire de la Province, dit M. De Celles au début d'une causerie, qu'il prononçait devant les Femmes Universitaires réunies au club de la Voirie, hier soir, sous la présidence de Mme Gisèle Gendron.

"Si on ajoute à ces instruments ceux qui ont existé autrefois ou qui existent encore dans certains pays de l'Extrême-Orient, le nombre dépasse le millier" a poursuivi le conférencier qui s'était donné pour mission d'expliquer à ses auditrices la nature et le fonctionnement de presque tous les instruments anciens et actuels. Si nombreux et si variés soient-ils ces instruments possèdent tous ou par groupes des propriétés communes et cachent sous la multiplicité de leurs formes et de leurs aspects une véritable unité de structure.

Au cours de son exposé, M. De Celles fit appel à cinq jeunes étudiants du Conservatoire afin de faire chanter quelques instruments.

Au début de cette réunion mensuelle des Femmes universitaires, Mlle Mariette Giroux a été élue assistante secrétaire de l'association, en remplacement de Mlle Colette Gosselin, qui avait remis sa démission quelques minutes auparavant.

Sous la présidence d'honneur du consul général de France à Québec et de Madame de Vial, "les Jeudis artistiques et littéraires" rendront hommage à l'une de leurs, Emma Boivin, Vaillancourt, poétesse, pianiste et organiste. Cette manifestation qui aura lieu le jeudi, vingt-deux courant, aux Anciens de Laval, marquera la publication d'un recueil de vers qu'elle vient de publier: "De l'Aube au Couchant" et aussi la décoration méritée pour le travail poétique de la récipiendaire.

Le président de la Société des Poètes Charles Marie Boissonnault, parlera en cette circonstance de: "L'Évolution de la poésie canadienne". Madame Foy St-Hilaire et Mademoiselle Janine Noro diront des poèmes de l'auteur à qui les jeunes rendent hommages. La présidente Madame Adéla A. Boivin présentera le conférencier et les artistes.

Il y aura une autre réunion régulière du Cercle Léon Bloy, dimanche soir, le 25 janvier, à 8 h. 30, au local habituel, "La Maison de l'Accueil", 101 ouest, rue Lagauchetière.

A l'étude, sous forme de forum: "Les relations de Georges Rouault avec Léon Bloy". Tous les admirateurs et admiratrices du grand peintre et du grand écrivain, — comme d'ailleurs, tous ceux qui s'intéressent à l'Art et à la Littérature — sont cordialement invités. Entrée libre.

La Ligue de la Jeunesse Féminine, The Jewish Junior Welfare League et The Junior League of Montreal ont uni leurs efforts, afin de dresser un tableau de la vie artistique de notre ville. Ces trois ligues ont créé un organe désigné sous le nom: "Les Arts de Montréal" qui a pour but de faire enquête sur toutes les organisations artistiques et culturelles, en plus de mettre à jour certaines cultures moins connues lesquelles méritent notre attention.

Ce recensement, une fois achevé, aidera la population montréalaise à mieux connaître la culture canadienne dans toute sa richesse, et à y prendre une part plus active. "Les Arts de Montréal" se sont engagés à publier les données de fait et les données numériques recueillies par leurs enquêteuses bénévoles et présenteront cette publication à titre d'information à la Ville de Montréal, ainsi qu'à toutes les institutions intéressées.

VERGOR

À l'affiche

A LA SCALA

Le charmant film "Peppino et Violetta", qui poursuit en huitième semaine son exclusivité au cinéma La Scala, ravit tout le monde par son sujet, par son interprétation et par sa réalisation. Celle-ci, du reste, n'est pas du premier venu, puisqu'elle est signée du nom du metteur en scène français Maurice Cloche.

Maurice Cloche a été invité à se rendre à Assise et à Rome pour tourner un film racontant l'histoire touchante d'un enfant qui a vu et connu toutes les misères d'un monde bouleversé par la guerre, mais qui à travers tout cela n'a pas perdu la foi. Peppino, devenu orphelin, s'est réfugié par hasard à Assise en suivant le flot des réfugiés, et tout de suite il a subi là, la présence souriante de saint François.

Peppino accompagne son camarade de jeu dont le chat est devenu malade jusque dans la crypte du saint, et il croit lui aussi après cette visite que la petite bête va mieux! Aussi rien de plus naturel que, le jour où son ânesse Violetta tombe malade, il songe à son tour à la mener vers le saint et à supplier celui-ci de la guérir. Seulement une ânesse ne se dissimule pas comme un chat, et Peppino ne peut parvenir, même auprès du prieur, à faire entrer Violetta dans le temple. Mais il y a le Pape, qui peut donner toutes les autorisations. Peppino ira donc jusqu'au Pape!

Son odyssée à Rome vient ensuite, avec de nouvelles aventures pleines d'humour et de pathos.

Au Gesù

Les sculptures de François Déziel

François Déziel qui expose ses tableaux à la salle du Gesù ces jours-ci, a ajouté cette année, une remarquable collection de sculptures sur bois d'acajou qui dénotent non seulement de l'habileté à manier le couteau, mais un art réel qui ne pourra que se perfectionner par le travail.

François Déziel est venu à la sculpture par un procédé naturel d'esprit de recherche sans cesse plus poussé. Auparavant, il s'est livré à des études approfondies du dessin et c'est après s'être donné cette discipline, qu'il a abordé la sculpture sur bois. On peut dès



AUX LATINS D'AMÉRIQUE — André St-Arnaud, artiste de la radio, de la scène et du cabaret qui sera ce soir, l'artiste invité à la danse hebdomadaire des Latins d'Amérique, à la salle du C.E.O.C., 460 rue Sherbrooke. C'est une présentation de l'impresario Marcel Archambault.

maintenant constater que Déziel est en possession d'un solide métier qu'il ne tient qu'à lui d'approfondir, ce qu'il fera sans nul doute, car Déziel est un travailleur.

Déjà on remarque dans sa statuaire l'élégance de la ligne, la sobriété du traitement qui marque son bon goût. L'amateur d'art fera bien de ne pas manquer d'aller voir les sculptures de Déziel à la salle du Gesù. Elles ont de la finesse et de la classe.

M. H.

Les Amis de l'Art

Les manifestations artistiques suivantes comportent des privilèges de réduction pour Les Amis de l'Art:

L'opérette "Violettes Impériales" au Monument National, les 27-28-29 janv. — Spectacle d'Emlyn Williams, auteur-acteur anglais, les 2 et 4 fév. — Récital de Yehudi Menuhin, violoniste, le 3 fév. — Le Winnipeg Ballet, le 5 et le 7 fév. au Her Majesty's. — Le 14 fév. en matinée, les Ice Follies, au Forum.

Au Secrétariat de l'avenue Calixa-Lavallée, laissez-passer pour les membres pour conférence: Société d'Étude et de Conférences, qui doit présenter M. Fernand Dumont. Le sujet traité: "Mission de la Poésie, dans le monde d'aujourd'hui". La causerie sera illustrée par Françoise Faucher, le 27 janv. au Windsor. — Soirée musicale présentée par l'Alliance Française avec Gérard Souzay, baryton, accompagné par J. Schomate, au Ritz Carlton, le 25 janv. à 9 h. p.m.

RETENU

A L'AFFICHE

Première fois à Montréal
EN VERSION FRANÇAISE
le chef-d'œuvre de de Sica

"MIRACLE À MILAN"

Grand Prix du Festival de Cannes, Prix de la Critique Internationale.

Un film qui vous fera rire et pleurer à la fois...

AUSSI AU PROGRAMME
L'œuvre humaine et attachante de Louis Daquin

"TROIS TELEGRAMMES"

Comme dessert
"MR. MAGOO"
Jusqu'à dimanche soir

AUDITORIUM DE SAINT-LAURENT

Autobus à la porte
Inf.: BYwater 2447

L'HORAIRE DU FILM

ALOUETTE — "Coiffeur pour Dames": 10.05, 1.05, 4.05, 7.05, 10.05. "Fuite en France": 11.20, 2.20, 5.20, 8.20.

CAPITOL — "Springfield Rifle": 10.30, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.

CHAMPLAIN — "Soirs à Miami": 12.15, 2.40, 5.05, 7.30, 9.55.

CINEMA DE PARIS — "Le Jugement de Dieu": 11.40, 2.15, 4.45, 7.20, 9.55.

ELECTRA — "L'Etranger": 1.50, 3.05, 7.23. "Le Soleil se lèvera demain": 12.00, 3.15, 6.30, 9.48.

IMPERIAL — "Voodoo Tiger": 10.55, 1.10, 3.25, 5.45, 8.00, 10.20. "Ladies of the Chorus": 9.50, 12.05, 2.20, 4.40, 6.55, 9.15.

LA SCALA — "Peppino et Violetta": 12.15, 2.06, 3.57, 6.48, 7.39, 9.30.

ORPHEUM — "To The Shores of Tripoli": 12.15, 3.30, 6.40, 9.55. "The Rains Came": 10.30, 1.45, 5.00, 8.15.

PALACE — "Plymouth Adventure": 10.05, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

PRINCESS — "My Man and I": 10.25, 12.40, 2.55, 5.15, 7.30, 9.45.

SAINT-DENIS — "La porteuse de Pain": 12.20, 4.45, 10.25. "Le grand Robert": 2.15, 8.25.

PAS DE GLACIERS

En Australie, il n'y a pas de sommets assez élevés pour rester couverts de neige en tout temps de l'année.

Cinéma de Paris
Deuxième semaine
Nos légendes d'amour et de mort!
André DEBAR
Jean-Claude PASCAL
Le Jugement de Dieu
Gabrielle DORZIAT DOUKING Louis SEIGNER

ST-DENIS

LA PORTEUSE DE PAIN
GABRIEL CATTAND
PHILIPPE LEMAIRE
JEAN TISSIER
DÉROULEMENT: MAURICE CLOCHE
DÉROULEMENT: XAVIER DE MONTPIEN

LE MAÎTRE DE L'HYPNOTISME
LE GRAND ROBERT
FASCINANT... ÉMOUVANT... COMIQUE

LOEW'S 3e semaine
'MILLION DOLLAR MERMAID'
(en technicolor)
Esther WILLIAMS — Victor MATURE

A l'affiche
Capitol
"SPRINGFIELD RIFLE"
Gary COOPER — Phyllis THAXTER

Imperial A l'affiche
"VOODOO TIGER"
Aussi
"LADIES OF THE CHORUS"

A l'affiche
PALACE
"PLYMOUTH ADVENTURE"
(en technicolor)
Spencer TRACY — Gene TIERNEY

PRINCESS A l'affiche
"MY MAN AND I"
Shelley WINTERS — R. MONTALBAN

A l'affiche
Orpheum
"To The Shores Of Tripoli"
Aussi
"THE RAINS CAME"

ALOUETTE 3e semaine
"COIFFEUR POUR DAMES"
FERNANDEL
aussi
"FUITE EN FRANCE"



(Photo Roger Janelle — La Patrie)

PEINTURE D'ACTUALITÉ. — François Déziel qui expose ses toiles au Gesù, ne pouvait être plus d'actualité en peignant la basilique de Montréal quelque temps avant l'arrivée de Son Eminence le cardinal Léger. Cette œuvre est considérée une des plus belles du salon Déziel.

CETTE SEMAINE...
TOBY WINTERS
MARQUITA HAYNES
PAUL BRECKENRIDGE
MARGARET WATKINS
WARREN BANKS, m.c.
5 ROCKADETTES
ALLAN WELLMAN
 et son orchestre

CALYPSO TOUS LES
 SOIRS AU BAR
 EN BAS

ROCKHEAD'S

PARADISE CAFE
 1252, rue St-Antoine
 à l'ouest de la gare Windsor
 UN. 6-1165



TOUJOURS
 LE
 MEILLEUR
 SPECTACLE
 DE
 COULEUR
 A
 MONTREAL
 3
 SPECTA-
 CLES TOUS
 LES
 SOIRS



SENSATIONNEL!
 FORMIDABLE!

Emile JONES

28e SEMAINE
 autrefois avec Duke ELLINGTON

RAYNALDO

Danseur

Maurice Chamitov

xylophoniste

CARMENCITA

danseuse exotique

DON

CARLO

et son orchestre

Dimanche après-midi
 2 SPECTACLES

3 h. et 6 h. — Soir: 10 h. 30 et 1 h.

JERRY
 MARCOTTE
 et son trio

SPECTACLES
 10 h. 30 et 1 h.

Café du Palais

42 est, NOTRE-DAME — MA. 8917

Jan ROGERS

présente cette semaine

★ 7 NUMÉROS AMÉRICAINS ★

AVEC

BECHA et THERAL

Danseurs brésiliens, vedettes de plusieurs films et venant de terminer un engagement sur le Broadway dans la grande revue "South Pacific"

3 SPECTACLES CHAQUE SOIR

\$1500.00 EN ARGENT A GAGNER
 CONCOURS PROVINCIAL
 CHAMPIONNAT DE DANSE
 organisé par les fameux YANINA et LANO



2591 EST, RUE NOTRE-DAME

CH. 0435

Les chemins de fer

Le ministre du Travail veut la reprise des négociations

OTTAWA, 22 — (PCF) — Le ministre du Travail, l'hon. Milton-F. Gregg, invite les négociateurs des chemins de fer et des unions à reprendre les négociations, mais il est entendu que le ministère ne s'occupera pas davantage, pour le moment, de ce différend qui menace de dégénérer en grève.

Le ministre a déclaré aux Communes, hier, qu'il espère toujours que les parties en cause reprendront la discussion, comme "seule méthode satisfaisante" d'en venir à une entente.

On a appris par la suite que le ministre doit faire appel en ce sens aux chemins de fer et à la Fraternité des cheminots, qui a ordonné à ses 22,000 membres de déclencher la grève le 2 février, à moins qu'on n'apporte un règlement "satisfaisant" aux salaires et autres demandes.

Jusqu'ici, les moyens normaux de conciliation ont échoué. On apprend que le ministère n'a pas l'intention de s'en mêler, à moins que les deux camps l'invitent à tenter la médiation ou toute autre procédure.

Les entretiens intermittents entre les compagnies ferroviaires et l'union, dont les membres occupent des postes si stratégiques que leur grève paralyserait tout le réseau canadien, ont échoué de nouveau mardi quand les négociateurs n'ont pu s'entendre même sur le sujet des prochains pourparlers.

Le ministre avait annoncé aux Communes que d'autres entretiens auraient peut-être lieu hier en vue des négociations, mais des porte-parole des deux camps ont déclaré par la suite à Montréal que la situation était la même que mardi. M. Gregg a fait ces déclarations lorsque deux députés libéraux de l'ouest ont voulu amorcer un débat général à la Chambre sur la possibilité de la grève, soutenant qu'il s'agit d'un problème très urgent.

M. J.-I. Hetland, député de Himelick, secondé par M. J.-J. Smith, de Moose-Mountain, a proposé le débat en alléguant que la grève porterait un coup mortel à l'économie canadienne et empêcherait la vente de millions de boisseaux de céréales de l'ouest, qui reposent actuellement dans les champs, sans aucune protection.

Mardi, les compagnies désiraient reprendre la discussion du rapport majoritaire d'un tribunal d'arbitrage qui recommande un relèvement des salaires de 12 pour cent.

L'union, qui réclame une augmentation de 35 pour cent, voulait plutôt s'en tenir au rapport minoritaire qui suggère une augmentation de 20 pour cent.

Mme W.-D. Talbot réélue présidente

TROIS-RIVIERES, 22. (PCF) — Mme W.-D. Talbot a été réélue pour un troisième terme à la présidence de la section trifluvienne de la Croix-Rouge canadienne, hier soir, à l'issue de la réunion annuelle de cette institution.

Semaine de la fraternité

OTTAWA, 22. (PCF) — Le premier ministre St-Laurent a invité chacun à respecter la foi, les coutumes et les traditions de son voisin, en acceptant la présidence honoraire de la "Semaine de la Fraternité" tenue du 15 au 21 février par le Conseil canadien des chrétiens et juifs. Il a prononcé une courte allocution quand il a reçu dans l'édifice central M. Gerald Godsoe, président général du conseil M. Roy-H. Thomson et M. O.-B. Rodgers, présidents adjoints, et le ministre des Affaires des anciens combattants, l'hon. Hugues Lapointe, directeur.

"L'unité et la fraternité que nous avons réussi à implanter et qui se résument dans notre fier titre de 'citoyens canadiens' n'ont pas été faciles à réaliser et ne sont pas héréditaires. Pour survivre, cette unité exige l'effort constant de chacun de nous."

"Nous devons continuer de respecter la foi, les coutumes et les traditions du voisin, même ses caprices, ou bien la citoyenneté n'aura plus aucune signification en ce pays".

La ville autorise quarante quêtes

M. Conrad Saint-Amand, directeur du service municipal au bien-être social, a rendu publique, ce matin, la liste des dates auxquelles auront lieu, au cours de l'année 1953, les quarante quêtes publiques autorisées par les autorités municipales.

C'est durant le mois d'avril qu'aura lieu le plus grand nombre de quêtes, soit quatorze. Il y en aura six en septembre, cinq de mai à juin, une seule en juillet et aucune durant le mois d'août.

La grippe fait fermer 2 écoles

TR.-RIVIERES, 22. (PCF) — Deux maisons d'enseignement du Cap-de-la-Madeleine ont fermé leurs portes pour la fin de semaine, à cause de la grippe qui a déjà atteint 255 élèves.

Par suite de la fermeture des 24 classes de ces deux institutions: l'école Dollard et l'école d'Youville, 730 enfants sont en vacances pour quelques jours.

La ville des Trois-Rivières paraît mieux sauvegardée contre les ravages de la grippe, car aucune classe n'y est actuellement fermée.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand les compteurs virent les résultats inscrits sur les fiches ambulantes de cette donne, ils demandèrent aux joueurs de vérifier la marque.

Donneur: Est
 Personne vulnérable

Nord			
♠	A V 10 6		
♥	R 4 3		
♦	9 8		
♣	A R 9 8		
Ouest			
♠	R 9 8 4 3		
♥	D 7 2		
♦	7 6		
♣	4 3 2		
Est			
♠	D 5 2		
♥	8 6		
♦	R V 5 4 3		
♣	D V 10		
Sud			
♠	7		
♥	A V 10 9 5		
♦	A D 10 2		
♣	7 6 5		

Les déclarations:

Est	Sud	Ouest	Nord
1-♥	1-♥	1-♠	1-♠
2-♥	2-♥	2-♠	2-♠
3-♥	3-♥	3-♠	3-♠
4-♥	4-♥	4-♠	4-♠
5-♥	5-♥	5-♠	5-♠
6-♥	6-♥	6-♠	6-♠

Ce fut par ces déclarations qu'une équipe Nord-Sud en arriva au petit chelem à coeur. Le déclarant réussit son contrat en finissant coeur contre Ouest et carreau contre Est, puis il affranchit sa douzième levée grâce au huit de trèfle du mort. Il laissa passer un coup de trèfle avant de faire couper son carreau.

A l'autre table, Sud joua le coup à 2-coeurs, car Nord se trompa et dit 2-coeurs plutôt que de parler de ses trèfles. Alors, Sud passa. Sud fut tellement éterné d'avoir manqué un si beau contrat qu'il joua maladroitement ses cartes et ne remporta que huit levées. Donc, à une table, Sud joua un petit chelem et le réussit, tandis qu'à l'autre le joueur occupant la même position ne demanda que huit levées et fit son contrat de justesse.

Seuls des ingénieurs canadiens employés au projet de canalisation

Seuls des ingénieurs canadiens seront employés à la canalisation du Saint-Laurent. C'est ce qui a été annoncé, hier soir, à la réunion annuelle de l'Association des Ingénieurs consultants du Canada.

Les membres ont appris qu'une "certitude" avait été donnée par le gouvernement fédéral que des ingénieurs étrangers ne seraient pas employés à ce projet.

Au cours de la réunion les élections ont été tenues avec le résultat suivant: président: M. A.-T. Hurter, de Montréal; succédant à M. H.-A. Angus, de Toronto; vice-président: M. Edgar-A. Cross; directeurs: MM. J.-Georges Chênevert, E.-A. Ryan, R.-R. Duquette, de Montréal; H.-A. Angus, John-H. Ross et Edgar Cross, de Toronto.

TI-ZOUNE, sr.

est de retour!!!

"Le roi des comédiens"

Le préféré des Canadiens français

ROLAND LEGAULT

m.c. — depuis 7 mois!

JAN CARTER

danseuse impressionniste

MAXIE et MELLE

nouveautés musicales



MARCEL DORE et ses musiciens
 TONY ROMANDI et son nouveau trio
 mettant en vedette
 YOLANDA LISI charmante petite chanteuse



TI-ZOUNE, Sr.

HA. 2095



94 ST. CATHERINE E

Un officier à l'honneur

Un officier canadien-français de 33 ans du 22e régiment, le capitaine Louis-René Drapeau, DCM et agrafe, a mérité la Air Medal du président des Etats-Unis en reconnaissance des services qu'il a rendus en Corée.

La citation se lit en partie comme suit: "Par son courage, sa compétence et son dévouement, le capitaine Drapeau s'est couvert d'honneur, ajoutant ainsi à l'excellente réputation de l'armée canadienne". Durant trente envolées à titre d'observateur dans un avion léger non armé, il découvrit les cibles ennemies et dirigea les avions de soutien".

Né à Longueuil, le capitaine Drapeau s'enrôla comme soldat en 1939. Il reçut son brevet d'officier en 1945. Il servit en Angleterre, en Sicile et en Italie, méritant la DCM



Le capitaine L.-R. DRAPEAU

et agrafe pour des actes de vaillance devant l'ennemi. La DCM vient immédiatement après la Croix Victoria pour les militaires autres que les officiers.

En 1950, le capitaine Drapeau fut permuté du 1er bataillon au 2e bataillon du 22e. Il traversa en Corée au printemps de 1951. Il fut promu à son grade actuel en février 1951. Sa femme demeure à Québec.

POISSON VORACE

Le brochet, un des poissons d'eau douce les mieux connus, se nourrit de beaucoup d'espèces de poissons plus petits.



Les populaires acrobates chinois KENNY et MAY, à l'affiche du magnifique spectacle que présente le spacieux Café de l'Est de la rue Notre-Dame est.

Cuisine chinoise
Pas de frais d'admission



AU BELLEVUE CASINO.— Harry MIMMO, un comédien célèbre, qui sera la vedette du nouveau spectacle commençant ce soir au Bellevue-Casino.

Succès du "M.R.T." au Festival

Le Montreal Repertory Theatre a joué avec le "Tartuffe" de Molière, version anglaise, une des meilleures oeuvres jamais présentées hier soir, au Festival Dramatique. Le spectacle a plu à l'auditoire et a remporté les louanges du juge John Allen.

Miles Malleon a bien adapté à la scène l'oeuvre géniale du grand classique français. Le jeu des acteurs fut brillant et clair. Ronald Kinsman dans le rôle-titre est bien entré dans la peau de son personnage.

De cette interprétation, le juge Allen a dit: "Votre personnage était vivant, j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à vous le voir jouer et vous aussi, je pense, vous avez eu plaisir à le jouer". Le juge Allen a félicité Guy Beaulne qui a dirigé l'oeuvre. "Ce fut une joie délicate, de dire

Sans Souci
(anciennement Wonderbar)
1244, ouest rue Ste-Catherine
UN. 6-2666

6 FEVRIER

Patachou

"Signor Spaghetti"
EN PERSONNE

ADRIEN ADRIUS

ENTOURE D'UNE EXCELLENTE
REVUE DE MUSIC-HALL

LE ROY BROS.

Marionnettes

LUCKY GIRLS

Charmantes

JACK HORN'S Continental Café

2 SPECTACLES — 1er à 10 h.
3 spectacles le samedi
Dimanche, 1er spectacle à 6 p.m.

Réervations: BE. 7097

108 ouest STE-CATHERINE

M. Allen, de voir jouer en anglais une oeuvre française dirigée par un Canadien français. Je n'oublierai pas cette expérience éprouvée au Canada. C'est toujours une belle expérience de voir un classique prendre une vie réelle sur la scène", termine-t-il.

Ce soir, les Trinity Players présenteront "The Velvet Glove" de Rosemary Casey. Demain soir, ce sera au tour de Marcel Dubé de présenter sa nouvelle oeuvre: "Zone" avec l'auteur en scène.

Fillette de 8 ans...

(suite de la page 3)

qui conduisait sa voiture à quelques pieds de l'endroit de la tragédie, à ce moment, M. Langlois transporta l'enfant chez un cultivateur de l'endroit où une ambulance fut mandée d'urgence. A son arrivée sur les lieux, le médecin ne put cependant que constater le décès de la petite victime qui avait succombé à une fracture du crâne.

Le corps fut transporté à la morgue de l'Assomption où le coroner du district tiendra enquête cet après-midi à 5 h.

CAFE

SAVOY

présente

MURIEL

★ M ★

★ I ★

★ L ★

★ A ★

★ R ★

★ D ★

célèbre vedette de la scène, de la radio et de la télévision

MICHAEL DOVE

et ses pigeons

SONIA FLOREZ

danseuse sensationnelle

2 ORCHESTRES

COMMENÇANT

DIMANCHE, 25 JANVIER

Eliminatoires pour le choix de

MISS TELEVISION

avec le concours de

Fernand ROBIDOUX

CAFÉ SAVOY

1457, ST-ALEXANDRE

HA. 5545

PAS DE MINIMUM

PAS DE FRAIS DE COUVERT

PAS DE FRAIS D'ADMISSION

Mentenko échoue en Cour suprême

OTTAWA, 22. — (P.C.I.): — Une requête présentée, hier, à la Cour Suprême du Canada pour en appeler de la condamnation à mort de Peter Mentenko, de Montréal, re-

connu coupable de meurtre, a été rejetée par ce tribunal.

Mentenko demandait la permission d'interjeter appel à la Cour Suprême du Canada contre sa condamnation pour le meurtre de son demi-frère, George Hanachuk, dont le corps a été trouvé dans un puits. La requête a été rejetée par l'hon. juge Patrick Kerwin.

UN TRIOMPHE EN TROISIEME SEMAINE

PIERRETTE DORÉ

CHANTEUSE

entourée de plusieurs numéros de variétés

Animateur

PIERRE NAUDEL 2 orchestres de danse

JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT OU D'ADMISSION

Au MONTMARTRE

1417 boul. ST-LAURENT

LA. 3520



M. Paul Lussier présentera

★ **KENNY & MAY**

sensationnels acrobates chinois

★ **JIMMY GIVENS**

et **SWEETIE PIE**

comédiens danseurs

★ **DENIS DROUIN**

l'unique...

★ **STAN WOOD** ★ **CHUCK**

et son orchestre à l'orque

M. PAUL LUSSIER

homme d'affaires très connu dans le monde de l'hôtellerie et des cabarets ayant été propriétaire de plusieurs de ces établissements tant à Montréal que dans la province est heureux d'annoncer son acquisition du

CAFE DE L'EST

PAS DE FRAIS DE COUVERT

PAS DE FRAIS D'ADMISSION

PAS DE MINIMUM

STATIONNEMENT GRATUIT

4558 EST NOTRE-DAME

CL. 4455



4821 est, Notre-Dame - CL. 0045

BIENVENUE

À

TOUS

Gaby et Roger

vous invitent

CHACQUE NUMERO UN SUCCES

GEORGES LEDUC

M.C.

Chanteur et comédien

LEE BURKE

comédien jongleur

JERRY COUTURE

un orchestre à lui seul

MANUELLA

DEL MONTE

danseuse exotique

2 SPECTACLES

TOUS LES SOIRS

10.30 et 1 P.M.

DIMANCHE P.M.

3 SPEC.: 4-5-6

TOMMY DAY

et son orchestre et

le fameux trio

H. ROY

CUISINE EXCELLENTE

Votre maître d'hôtel: **GERRY RICHARD**

MARDI

Soirée de Variétés

MERCREDI

Concours de Danse

JEUDI

Soirée de Campagne

DIMANCHE APRES-MIDI

Concours de Danse

et après-midi

de Campagne

Organisateurs:

GABY et ROGER

Magnifiques prix

aux gagnants

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
2540 Abitibi	14 1/4	14	14
195 Acadia P	25 1/2	25	25
175 Acadia	7	7	7
10 Acadia P	17	17	17
5 Acadia P	98	98	98
65 Algoma	46 1/4	46 1/4	46 1/4
547 Alumini	53	52 1/2	52 1/2
5 Alum P	23 1/2	23	23
550 Asbes	23 1/2	23	23
540 Atlas	23 1/2	23	23
100 Bath A	44 1/4	44	44
1710 Bell	38	37 1/2	38
2306 Bess	11	10 1/2	11
140 B & B N	14	14	14
1075 B A Oil	20	19 1/2	20
1150 B C Oil	5 1/2	5	5 1/2
37 B C Pore	34 1/2	34	34 1/2
102 B C Pw B	7 1/2	7	7 1/2
25 B C Tel	34 1/2	34	34 1/2
25 Bruck A	18	18	18
100 Bunko	630	630	630
165 Can Cem	83	83	83
125 Can Iron	22	22	22
20 C Safe P	99 1/2	99	99 1/2
35 Can SS P	46	46	46
1075 C Brew	19	18 1/2	19
850 Cda Car	17 1/2	17 1/2	17 1/2
650 C Car A	18	17 1/2	18
305 Cel	45 1/2	45 1/2	45 1/2
135 Cel P	32 1/2	32	32 1/2
300 C Chem	13 1/2	13	13 1/2
50 C Cott	16	16	16
75 Cda Oil	14	14	14
245 C P R	31 1/2	31 1/2	31 1/2
670 C Vickers	18 1/2	18 1/2	18 1/2
280 Cockshutt	16	16	16
1110 Smelters	32 1/2	32 1/2	32 1/2
350 Corby A	9 1/2	9 1/2	9 1/2
57 Davis B	4 1/2	4 1/2	4 1/2
1245 Seagram	25 1/2	25 1/2	25 1/2
160 Dom Brid	81 1/2	81 1/2	81 1/2
685 Dom B C	15 1/2	15 1/2	15 1/2
25 Dom Tar	20	20	20
1125 Dom Tex	10 1/2	10 1/2	10 1/2
5 Dom Tex	140	140	140
154 Dom Brew	13 1/2	13 1/2	13 1/2
250 Fant Play	14 1/2	14 1/2	14 1/2
485 Frida	14 1/2	14 1/2	14 1/2
530 Fraser	16 1/2	16 1/2	16 1/2
265 Galtineau	21 1/2	21 1/2	21 1/2
40 Gat P	103	103	103
40 Gat 5 1/2	105 1/2	105 1/2	105 1/2
75 G Dynam	41 1/2	41 1/2	41 1/2
75 Gypsum	34 1/2	34 1/2	34 1/2
540 How Smith	18	17 1/2	18
225 H Smith P	42	42	42
390 Hud Bay	50 1/2	50 1/2	50 1/2
675 Imp Oil	34	33 1/2	34
250 Imp Tob	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1665 Ind Ace	34 1/2	34 1/2	34 1/2
750 Nickel	14 1/2	14 1/2	14 1/2
60 Int Pap	52 1/2	52 1/2	52 1/2
26 Int Pete	25 1/2	25 1/2	25 1/2
125 Int Util P	32	32	32
100 L Meod	14	14	14
50 Laurenti	10	10	10
750 MacMill B	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1780 Massey	10	10	10
115 MacColl	36	36	36
195 Mt Loco	15 1/2	15 1/2	15 1/2
20 Morgan P	98 1/2	98 1/2	98 1/2
10 N St Car	27	27	27
260 Noranda	76 1/2	76 1/2	76 1/2
74 Ogilvie	30 1/2	30 1/2	30 1/2
25 Ont Stl	19 1/2	19 1/2	19 1/2
150 Pag Hers	71	71	71
80 Pennana	50	50	50
230 Pw Dev	44	43 1/2	44
30 Pw Riv	23 1/2	23 1/2	23 1/2
70 Pw Corp	36 1/2	36 1/2	36 1/2
1625 Price	32 1/2	32 1/2	32 1/2
250 Que Pow	19 1/2	19 1/2	19 1/2
50 Royaltie	15 1/2	15 1/2	15 1/2
140 St La Cor	32 1/2	32 1/2	32 1/2
320 Shawin	41	40 1/2	41
200 Shaw P	43 1/2	43 1/2	43 1/2
10 Sicks Bre	20 1/2	20 1/2	20 1/2
25 S C Pow	28 1/2	28 1/2	28 1/2
145 Steel	33	33	33
250 Triad	27 1/2	27 1/2	27 1/2
6840 Un Steel	13	12 1/2	13
410 Walker	41 1/2	41 1/2	41 1/2
20 Willis	18 1/2	18 1/2	18 1/2
49 Wpg El	45 1/2	45 1/2	45 1/2

Rapport sur les animaux vivants

Lundi et mardi, la demande était moins bonne sur les bovins et les transactions lentes et les prix de \$1.00 à \$2.00 moins cher que la semaine dernière. Les bouvillons bons et choix rapportaient de \$23.00 à \$24.50, les moyens \$19.00 à \$23.00, les communs \$12.00 à \$19.00. Les taures moyennes valaient de \$17.00 à \$18.00, les communes \$12.00 à \$17.00. Les bonnes vaches s'échangeaient de \$14.00 à \$15.00, les vaches de choix de l'Ouest \$15.00 à \$15.50, les moyennes \$11.00 à \$14.00, les communes \$10.00 à \$11.00, les très communes (cannera & cutters) \$8.00 à \$10.00. Les bons taureaux se vendaient de \$15.00 à \$17.00, les communs et moyens \$11.00 à \$15.00.

Avec des arrivages plus légers, les veaux s'échangeaient à \$1.00 plus cher, rapportant de \$29.00 à \$32.00 pour les veaux de lait de qualité bonne à choix, \$20.00 à \$29.00 pour les communs et moyens. Les veaux d'herbe se vendaient surtout de \$14.00 à \$15.00. Les agneaux demeuraient stables, soit de \$22.00 à \$23.00 pour ceux de bonne qualité, \$15.00 à \$21.00, pour les communs. Les moutons variaient de \$4.00 à \$13.00.

Les porcs valaient \$2.00 de plus que la semaine dernière, se vendant à \$30.00, catégorie A, les truies \$21.00.

Pétroles de Calgary

	Offre	Dem.
Alb. Pac.	37	42
Altex	60	64
Am. Leduc	43	48
Ang. Can	8.10	8.20
Barons	18	19 1/2
Bata	42	45
Blue Crown	53	54
Brit. Pete	32 1/2	33
Calmont	1.90	2.00
Calnorth	50	55
Cdn. Admiral	80	87
Cdn. Anacanda	35	37
Cdn. Atl.	5.10	5.30
Cdn. Decalt	75	85
Cent. Leduc	3.90	4.05
Dalhousie	26	31
Del Rio	3.35	3.40
E. Crest	11 1/2	13
Emjay	09	10
Fed. Pete	7.00	7.10
Fortune	23	28
Frehold	35	40
Gas Expl.	1.55	1.65
Grease	08	09
Hanna	08 1/2	09
Hargal	09 1/2	10
H. Crest	55	57
Highwood	25	30
Jet	51	53
Jupiter	2.55	2.60
Kroy	1.85	1.95
Led. Cal.	48 1/2	51
Led. Cons.	55	58
L. Pete	25	29
Mc. Segur	28	29
Mercury	23	24
Merland	40	41
Mic Mac	51	52
Mill City	55	60
Model	1.10	1.19
Nat. Pete	2.30	2.40
N. B. Dom.	2.45	2.54
New Cont.	1.25	1.35
New Davies	29	30
N. Ranch	13 1/2	14
New Richfield	28	30
New Superior	3.40	3.80
Nor. Cont.	07 1/2	07 1/2
Nor. Kxt.	15	18
Northland	62	67
Northland	62	67
Okalta	3.00	3.20
Pac. Pet.	11 1/2	13
Realty	17	19
Renfrew	26	28
Roxana	29	32
Roy. Can.	18	18 1/2
Royalite	15 1/2	16
Select	26	31
Share	12 1/2	13
S. Braz.	06 1/2	07 1/2
Spoonier	37	41
Spr. Coul.	15	16
Tr. Emp.	3.75	3.85
Turner	55	62
United	17	17 1/2
Vulcan	1.45	1.50
Warner	17	18

Dominion Stores, Ltd hausse son dividende

M. J.-William Horsey, président des Dominion Stores Limited, annonce l'ouverture de nouveaux bureaux à Montréal qui seront dirigés par Ivor Crimp, vice-président exécutif de la compagnie. Les Dominion Stores d'Ottawa, de l'est de l'Ontario, de Montréal, de la province de Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick seront maintenant dirigés de Montréal.

A.-A.-J. Lewis, de Montréal, sera gérant de division avec Joseph Voigt, de Montréal, comme gérant de la région centrale est, et W.-F. Capstick, gérant de la région des Maritimes et résident à Halifax.

Les Dominion Stores exploitent 52 magasins dans Québec et l'est de l'Ontario et 22 magasins en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, aussi bien que dans l'Ontario du centre et de l'ouest.

En même temps qu'on annonçait l'ouverture de nouveaux bureaux de Dominion à 1510, rue Drummond, une réunion du Bureau des directeurs de Dominion Stores avait lieu aujourd'hui. Tous les directeurs étaient présents y compris J.-Edouard Simard, de Sorel, et l'hon. Gerald Martineau, M.L.C., de Québec. On approuva l'augmentation des dividendes payés par la compagnie de 15 sous à 25 sous payable le 15 mars. Ce qui fera que les dividendes pour l'année courante seront de 52 1/2.

A la même réunion on annonçait que T.-G. McCormack, autrefois vice-président du trésorier, devient vice-président administratif. A.-A. Beevor, autrefois secrétaire, est nommé trésorier et N.-H. Shaw est nommé secrétaire.

Bourse de Toronto

TORONTO, 22. (P.C.) — Les industriels ont progressé alors que les métaux non ferreux affaiblissent de la lourdeur dans un marché mixte aujourd'hui à la Bourse de Toronto. Cassiar Asbestos a dégringolé de 75 cents durant les dix premières minutes de la séance. Consolidated Smelters a haussé mais Nesbitt Lachine et Rix ont perdu du terrain.

Curb de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
480 ABE Nfld	9 1/2	9 1/2	9 1/2
100 BC Pack	15	15	15
150 Brown	9 1/2	9 1/2	9 1/2
35 Brown 1	9 1/2	9 1/2	9 1/2
135 C Hut	16 1/2	16 1/2	16 1/2
20 C Mast	14 1/2	14 1/2	14 1/2
250 C Pack	29 1/2	29 1/2	29 1/2
100 Cda D'ce	50	49	50
100 Cda Ind	37 1/2	37 1/2	37 1/2
250 C Mare	5 1/2	5	5 1/2
30 Cda P	32 1/2	32 1/2	32 1/2
1750 C W L'ber	9 1/2	9 1/2	9 1/2
500 C Neom	390	385	390
200 Com Al	350	350	350
141 C Diver	109	109	109
25 C Diver	26	26	26
304 Cone P	35 1/2	35 1/2	35 1/2
56 Edmond	22	22	22
200 Fleet	130	130	130
735 Ford A	64	62 1/2	64
31 F P S	60	60	60
25 F Pow	23	23	23
200 Gt Lakes	17 1/2	17 1/2	17 1/2
2500 Inter U	495	485	495
505 M'Leary	47 1/2	47 1/2	47 1/2
49 Melch	10 1/2	10 1/2	10 1/2
10 Mt Ref	30	30	30
150 Russell	23	23	23
35 S Cna P	118	118	118
425 T Fin'ce	54 1/2	54 1/2	54 1/2
865 T Mount	38 1/2	38 1/2	38 1/2
1100 T Tel	15	15	15
32 U Amu	10	10	10
10 U Amu	7 1/2	7 1/2	7 1/2
10 Windsor	32	32	32

MINES

	31	30
18500 Acadia	37	30
500 A. Yellw	27	27
19000 Anacon	290	285
19000 Anacon	28	26 1/2
25000 Amora	13	12 1/2
2000 Asco	74	73
12000 Barvue	375	375
500 Beatrice	4 1/2	4 1/2
1500 Belleville	73	73
9500 Bobs Lk	4 1/2	4 1/2
5000 Bon'le	4 1/2	4 1/2
18000 B Cad	11	10
2500 C Chib	285	280
3350 Carnegie	105	101
14500 Cassiar	890	840
500 Celta	7	7
1000 C En'ce	12	12
6000 C Explo	105	100
500 C Latic	12	10 1/2
4000 C Can'ce	30	30
500 C Cent	7 1/2	7 1/2
2500 Copper M	48	47
2500 Cortez	4	4
1000 Couraor	8 1/2	8 1/2
100 Dome	19 1/2	19 1/2
300 D Ash	583	380
14500 Donalda	66	64
700 East R	148	147
200 F Nickel	22	22
100 Brob'her	700	700
500 Gunnar	410	410
75 Holger	15 1/2	15 1/2
2000 J Lake	3	3
100 Juliet	32	32
1500 Kayrand	10	10
2900 Ken'yo	14	14
300 Kerr A	19 1/2	19 1/2
17000 Laduma	40	38
200 La'dor	10 1/2	10 1/2
11500 Lafate	53	48
40 L Shore	850	850
1000 Lavallie	12	12
1500 Lou'court	22	21
1000 M'keno	80	80
25 Mc'tyre	68 1/2	68 1/2
500 Merrill	40	40
14000 Monpas	6	5 1/2
1150 Monhan	50	50
1000 N Gal	105	104
5000 N F'gu	30	27
1500 N H M	13 1/2	13 1/2
6100 N Lardie	135	115
500 N P Coal	34	34
2000 N Ryan	34	34
34500 Nubar	33	29
4900 Q Copper	135	125
500 Q La'r	20	20
1000 Que S'elt	9	9
700 Q'mont	20 1/2	20 1/2
1400 R Atha'a	205	196
1500 Royran	11	10 1/2
500 Sherritt	540	540
1000 Sisco	61	55
5150 S Rock	845	825
1400 Su'ne	299	295
7200 Tache	34	22
1000 Tib'et	8	8
700 Tiber	19	19
22800 Trebor	165	160
2600 U Asbest	350	350
750 Vent'ras	23 1/2	23 1/2
34400 Vio'ac	225	210
1400 Wendell	38	37
11300 West T	380	360
4000 Weedon P	55	55
21500 Yukeno	56	52

HUILES

Ang Cdn	830	825	825
Antone	72	70	72
Bailey	515		
Can Oils	395		
C South	104		
C Admir	75	83	95
C Decatur	75		
Cdn Dev	125		
Can Pipe	205	205	205
C Cord	68		
Emp Oil	103	100	
E Crest	12	11	
Emp Pete	40		
Fed Pete	700		
Gaspe	215		
Home	12		
Jet	50		
Nat Pet	238	215	235
N Cort	138	132	
NB Dom	250	248	
NB Pat	130		
N C'cord	198		
Oskala	300		
Phillips	170	168	
S Valley	100		
Sweet G	96		
T Amer'n	58	57	
T Kemp	375		

Ventes élevées de Canadian Breweries

Canadian Breweries Ltd a eu des profits nets de \$5,255,060 au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre, soit l'équivalent de \$2.25 par action à rapprocher de \$5,234,333 et \$2.25 par action l'année précédente. Les ventes ont augmenté de plus de \$10 millions pour atteindre un sommet de \$133 millions. M. E.-P. Taylor, président, a déclaré que les ventes avaient enregistré une augmentation au Canada et aux Etats-Unis.

Quant aux perspectives d'avenir, M. Taylor a déclaré que pour répondre à une demande toujours croissante, la production au Canada devra être portée à 2,500,000 barils par année en 1953. Il a ajouté que bien que les ventes aient été élevées, les bénéfices au cours de ces dernières années n'ont pas suivi la tendance à la hausse des affaires, situation attribuable au fait que l'industrie de la brasserie est à peu près la seule qui n'ait pas bénéficié d'allègement des lourdes taxes fédérales imposées pendant et après la guerre.

Le bilan, au 31 octobre 1952, indique une baisse de \$1,344,250 de la dette consolidée et une augmentation de \$3,766,543 dans les immobilisations. Le fonds de roulement s'établit à \$11,557,449, soit une diminution de \$2,951,484 comparativement à l'année précédente et les placements dans les autres compagnies atteignent \$13,967,061. Le surplus, après paiement de dividendes de \$2,907,385, se chiffre à \$19,027,316.

Assemblée annuelle de la Banque de Toronto

La Banque de Toronto a tenu hier son assemblée annuelle à Toronto et son président M. B. S. Vanstone a parlé de l'augmentation de \$1,800,000,000 dans notre production nationale l'an dernier, de la concurrence étrangère, du relèvement industriel de nombreux pays, de la pénurie de dollars et de la prime du dollar canadien. Dans de telles circonstances, a-t-il dit, le travail doit se montrer raisonnable dans ses demandes et aider à l'accroissement de la production et à en réduire le coût, car notre prospérité dépend en grande partie des marchés étrangers.

M. Vanstone a insisté sur l'importance de la force motrice à bon marché dans la fabrication de marchandises pour faire face à la concurrence étrangère. Il a dit que 13,500,000 c.v. avaient été utilisées au pays sur une production de 65,500,000 à la fin de 1951 mais que ce surplus se trouverait réduit de 6 p.c. en 1954 par suite d'une plus grande consommation d'énergie électrique.

M. L.-G. Gillett, vice-président et gérant-général a déclaré que les profits, élevés à \$1,163,220 soit \$47,000 de plus qu'en 1951. Quant aux prêts ils ont atteint \$198,000,000, soit \$9,000,000 de plus que l'année précédente.



Me LAZARUS PHILLIPS, O.B.E., C.R., de Montréal, qui vient d'être élu administrateur de la Mailman Corporation Limited. Me Phillips est administrateur du Montreal Trust Co., Montreal Life Insurance et plusieurs autres compagnies.

M. G.-N. Martin élu président

Au cours de la réunion annuelle de l'Institut des Ingénieurs du Canada, section montréalaise, M. G.-N. Martin a été élu président, succédant à M. F.-L. Lawton. M. Martin est bien connu dans le monde de l'industrie et de la construction comme ingénieur de la Dominion Bridge Company. Il est membre du Conseil international de la Société américaine des ingénieurs techniques et de l'Institut des Ingénieurs du Canada.

Les autres officiers élus sont: vice-président, R.-L. Dunsmore, président de Champlain Oil Pro-



M. G.-N. MARTIN

ducts; directeur, Dr W.-H. Gauvin, professeur de génie chimique à l'université McGill; G.-C. Kings-

Le trésor de la SANTÉ par le Dr. C.-A. DEAN LA TUBERCULOSE

Les médecins, les infirmières, les internes et le personnel des hôpitaux commencent à envisager la tuberculose comme une maladie professionnelle. Ce sont eux qui doivent soigner les tuberculeux dont certains sont grandement contagieux. Ils viennent aussi en contact avec des malades qui ont la tuberculose et qui ne le savent pas. C'est le groupe le plus dangereux parce que le personnel de l'hôpital ignore que ces malades sont tuberculeux et ne prend pas les précautions d'usage. Que peuvent faire les gens des hôpitaux pour combattre ce danger? On a commencé dans la plupart des hôpitaux à faire subir des examens réguliers à tous les malades peu importe leur maladie. On a pu ainsi dépister des tuberculeux qui s'ignoraient.

Q. — Qu'est-ce que la kératite?

R. — C'est une inflammation de la cornée de l'œil. Cette inflammation peut être due à plusieurs causes. Elle peut être le résultat d'une blessure ou de la présence d'un corps étranger. Elle peut aussi être une conséquence de certaines maladies comme la tuberculose, les maladies vénériennes, les allergies, la malnutrition, etc.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les diabétiques peuvent vivre plus vieux", paraîtra dans la "Patrie" quotidienne de samedi, 24 janvier.



EDMUND C. HARDER, Ph.D., de Montréal, qui a été à la tête des services géologiques de l'Aluminium Limited et de ses filiales depuis la constitution de la compagnie en 1928, a été élu membre du Conseil d'administration de l'Aluminium Limited pour remplir la vacance créée par le décès de l'honorable Leighton McCarthy, P.C., Q.C. C'est ce qu'annonçait aujourd'hui Nathanael V. Davis, président, à la suite de la séance du Conseil d'administration tenue à Montréal.

mill, assistant du président à Angus Robertson Ltd.; Harrison-A. Mullins, ingénieur à la Canadian Industries Limited. Le secrétaire-trésorier est M. R.-J. Harvey, ingénieur à la Bell Telephone.

Le nombre des membres de l'Institut a augmenté de 369 au cours de 1952 et se totalise maintenant à 4,032.

Accusés de vol

Deux employés des Chemins de fer nationaux du Canada ont été arrêtés par la police, hier, pour avoir présumément dérobé \$1,000 en marchandises volées d'un entrepôt. La police dit que le chauffeur du camion, non identifié, et son aide, seront traduits devant les tribunaux sous l'accusation de vol et de recel.

Cour d'Échiquier du Canada — No 68, 645 — La loi de l'impôt sur le revenu et ses amendements. Demanderesse vs Verreault Limitée. Défenderesse. Le 31ème jour de janvier 1953 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires de l'adit Défenderesse au No 7373, rue Lajeunesse, Suite 307 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de l'adit Défenderesse saisis en cette cause, consistant en clavier, argent comptant, etc.

Rolland LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1953. H.A. 1080

Province de Québec — District de Roberval — Cour de Magistrat — No 17,566 — Jos. Gagnon & Frère Engg. Demanderesse vs Réal Tremblay, Défendeur. Le 31ème jour de janvier 1953 à midi au domicile dudit Défendeur au No 1089, rue St-Hubert en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Rolland LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 21 janvier 1953. M.A. 7737

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display sur semaine 8e la ligne; le dimanche 20e la ligne et samedi et dimanche 28e la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services annuels, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme: sur semaine 75e; le dimanche \$1.00.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demander prospectus gratuit. Adresses: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS: couture, pantalons, paletots, manteaux d'hiver refaits pour enfants BE 7309, 129 rue Mont-Royal Est.

MEDICINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité 816 rue Sherbrooke est, pres St-Hubert FR 5252

PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE à vendre, trois étages, quatre logis, 1813 Dorchester, Est, Montréal.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT meublé à louer. S'adresser à: 2465, Chemin Chambly, Longueuil.

AGENTS DEMANDES

AVONS BESOIN de bons vendeurs. Bons territoires vacants. Assurez-vous un commerce indépendant en vendant nos 225 produits connus, garantis: articles de toilette, médicaments, domestiques, thé, café, etc. \$18 seulement requis. Jito: 5130 rue St-Hubert, Montréal.

Tor American Oils

Tor American Oils Limited vient d'aviser le Curb de Montréal que Beaver Finance Corporation a souscrit 150,000 actions à 50 cents, payables aux termes suivants: \$50,000 comptant, et \$25,000, à trente jours. Des options lui ont aussi été accordées, à savoir, 50,000 actions à 60 cents, échéant dans trois mois, et 100,000 actions à 70 cents, payables dans cinq mois.

DEPUIS DES GENERATIONS LES BONNES

PILULES ROUGES

Pour les

FEMMES

PÂLES, FAIBLES, ANÉMIQUES, TOUJOURS FATIGUÉES

65¢ la boîte. PRIX SPECIAL: 3 boîtes pour \$1.80

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

La Maison de la Source Blanche

par PIERRE ALCIETTE

16

(suite)

— Qu'elle te fait croire.
— Je sais bien qu'elle ne veut rien entendre des bêtises. S'il n'avait tenu qu'à moi, je vous assure... Etcheogly eut un gros rire:
— Ah! je vois, elle a été maligne. Puis, plein de mépris.
— Ta fille de pécheur? Quelque bohémienne, sans doute! Ces filles-là sont d'accord avec le diable pour affoler les braves garçons.
— Amalia Novarez n'a rien d'une bohémienne, s'emporta Miguel. Renseignez-vous. La chose est facile puisqu'elle a des parents à Saint-Jean: Antonio, le marchand de vins, vous connaissez bien, je pense.
— Je connais, trancha Etcheogly, mais je ne me renseignerai pas. Tu te marieras avec Gracie Irlant com-

me tu l'avais décidé quand tu étais dans ton bon sens. Pas avec une autre.

Miguel eut un sursaut de révolte:
— Je n'épouserai pas Gracie. Ce serait mal, d'abord, à son endroit, puisque j'ai des sentiments, maintenant, pour une autre. Et puis, j'ai promis le mariage à Amalia.

— Tu connais ce qu'on dit chez nous:
"Amuse le chien avec un os, la femme avec un mensonge." Ton Amalia doit bien se douter que tes paroles ne sont pas sérieuses. Est-ce que c'est l'habitude, voyons, au pays, qu'un fils de bonne maison, un héritier surtout, se marie sans plus de façons avec une jeune fille qui lui fait les yeux doux. Elle sait bien que non, mais elle s'est dit:

On peut toujours essayer...

— Amalia n'a pas fait tant de calculs. Elle m'aime. Moi aussi, je l'aime.

— L'amour, interrompit Etcheogly, c'est comme la crème pour le dessert, on n'en a pas besoin. Une bonne soupe et du fromage suffisent à nourrir le travailleur.

Miguel serra les poings:
— Mais vous ne voyez donc pas, alta, qu'elle m'a tourné les sangs...

Etcheogly haussa les épaules:
— Je vois que la sottise te tient, mon garçon. Mais je suis là, heureusement, pour t'enlever le mal.

Car le plaisir, c'est une chose; le mariage, c'en est une autre pour laquelle il ne faut pas la peine de regarder à la tournure ou à la figure. Je ne connaissais guère ta mère quand le père a commencé de s'entendre pour nous avec son père à elle. Le défunt curé avait dit chez nous: "Je sais une fille sérieuse chez les Orstague, à Aincelle, qui ferait bien l'affaire pour votre Sancho." Le père est allé causer. Ils se sont entendus pour l'argent. Quand les parents m'ont parlé, j'ai dit oui. Voilà. Les vieux savent mieux que les jeunes ce qui convient pour la sécurité et le bonheur dans une maison. Je n'ai jamais eu de regret d'avoir écouté les parents. Tu n'en auras pas non plus.

— Je pensais que vous nous feriez

des ennuis, s'entêta Miguel. Je ne veux pas aller contre vous. Nous attendons, Amalia et moi, ce qu'il faudra pour que vous donniez votre consentement. Mais je l'épouserai puisqu'il n'y a pas de honte pour la maison dans ce mariage.

Etcheogly se leva:

— De brien bichaña (1)! jura-t-il.

(1) Par la tête du diable!

mon consentement, vous ne l'aurez pas. Ton Amalia? Une étrangère au pays, dont on ne sait trop les idées de derrière la tête. Une fille de pécheur qui ne connaît rien, à coup sûr, aux travaux des champs. Une bohémienne, quoi! de ceux dont on dit que leur église a été construite avec du lard et que les chiens l'ont mangée. Non, non et non. Je n'en veux point chez nous, comme etcheco-anderea. Tu es l'héritier. Je t'avais réservé, je te préviens, dans le partage, une jolie surprise. Maintenant, libre à toi d'aller retrouver aux Amériques la tante Marie-Baptiste. Si tu ne fais pas comme je veux, ta soeur Cattalin est là pour prendre ta place.

— Atch! s'exclama, douloureuse, Dominica.

Cependant, son mari s'éloigna sans qu'elle eût fait d'objections. Certes, elle ne voulait pas que Miguel partît vers ces Amériques d'où il reviendrait Dieu sait quand! Et,

volontiers, elle eût incliné à l'indulgence. Pourtant, cette fille qui venait d'Espagne avec — selon Cattalin — des belles toilettes de soie et un visage de porcelaine, ne lui disait rien qui vaille. Plus méfiante encore, peut-être, que son mari, elle était comme lui pénétrée de traditions. "Une fille de pays lointain a bruit de demoiselle", assure le proverbe basque. Tout ce qu'avait dit le père était juste. Et le fils, son coup de folie passé, le reconnaissait à son tour.

Miguel, cette fois, n'avait rien répliqué. Non qu'il cédât. Il ne céderait pas. Mais toute défense, il le voyait bien, serait pour le moment inutile. Seule une obstination plus forte aurait raison de l'obstination paternelle. Qu'Amalia consentit à attendre, ils patienteraient un an, deux ans, ce qu'il faudrait.

Lui retirer ses droits? Le père, il le savait, y regarderait à deux fois. Fier jusqu'à l'extrême, le Basque, plus que quiconque, est ennemi du scandale. La famille euskarienne a souci de son bon renom. Y eût-il tache? On fait tout au monde, dans une maison, pour qu'il n'en transpire rien au dehors. Le chasser, lui, l'héritier? A condition qu'il ne fit rien contre l'honneur, le père, sans doute, ne le chasserait point. Il s'agissait seulement de le convaincre.

A SUIVRE

RIONS UN PEU



- Comme j'ai emprunté ton habit, papa, tu n'auras sans doute pas besoin de ta voiture, ce soir.

TRAVERS AMUSANTS

Peut-être que les psychiatres peuvent expliquer cela, mais nous, nous ne le pouvons pas. Elles se coiffent pendant des heures.

Hâte-toi, il est tard Si tu veux manger au restaurant.

Attends, mes cheveux ne sont pas encore à mon goût.



Et pourquoi ? Elles n'enlèvent même pas leurs chapeaux.



RIPPE KIRIBI

Cela explique tout.

CONFESSION



Vous aviez raison, M. Kiribi. M. Field est mort presque instantanément.

Merci, docteur.



Voici un mot de M. Field qui vous est adressé. Il a laissé cela avec le ruban que vous vouliez tellement avoir.

Cela éclaircira peut-être tout.



Nous savons maintenant pourquoi votre patron a jeté ses pilules au panier. Il avoue avoir assassiné sir Henri Milban.

Mais pourquoi ?

TARZAN

Un coup bien monté

LIBERTE



Le garde étant inconscient, l'Indigène sort de la cellule pour refermer la porte derrière lui.



Il va dans le bureau du capital-ne pour y retrouver son masque.



Avant de sortir de la prison, il attend un instant pour scruter l'obscurité.

HOPALONG CASSIDY

Il a parlé trop vite

ET DE DEUX



Pit est mort. Nous avons tué notre propre frère.

Cela lui aura appris à ne pas se tenir devant notre ligne de feu.



Au moins, nous avons échappé tous les quatre à cette affaire sans une égratignure.



PHILOMÈNE

Obéissance forcée

CHANT



JEANNINE ET PATAUD

Mesure de prudence

PRETENTION



LE FANTÔME

Il veut l'examiner

NON !



ROBERT L'INTREPIDE

Robert est suivi

ARRETE ICI



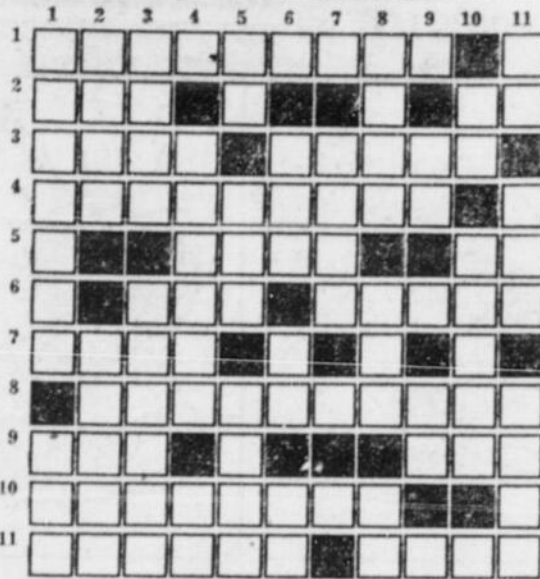
JOS BRAS-DE-FER

Une dette à payer

RENDEZ-VOUS



Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- 1 — Tranche de viande roulée et farcie.
- 2 — Année — Partie dure du corps humain.
- 3 — Employer, se servir — Principal organe de la circulation du sang.
- 4 — Louable.

Solution du problème d'hier

T	O	M	E	N	T	E	U	X	I
O	R	A	L	E	R	I	E	N	
M	E	A	N	S	E	E	N		
B	E	S	T	I	O	L	E	S	E
E	A	E	L	E	V	E	R		
R	E	P	R	O	U	V	E	S	
E	T	A	I	T	E	L	U	T	
L	O	O	U	I	A	I	S	E	
L	I	N	E	O	N	N	E	S	
E	L	U	N	E	R	I	E		
S	E	R	I	E	U	S	R	U	

- 5 — Jeune homme — Ile de l'Atlantique.
- 6 — Cri de détresse d'un navire en perdition — Crochets de fer.
- 7 — Boutique de boucher.
- 8 — Insuccès.
- 9 — La plus vile populace — Tenta avec hardiesse.
- 10 — Chez les Romains, sacrificeur qui prédisait l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes.
- 11 — Suites ininterrompues — Partie supérieure du corps humain.

VERTICALEMENT

- 1 — Sommet du bois d'un cerf — Fatigué.
- 2 — Très petit golfe — Cacher.
- 3 — Employer — Ce qui flatte le goût, en art.
- 4 — Plaisant et amusant — Marque le conditionnel.
- 5 — Conjugaison — Grand nombre — Usé jusqu'à la corde.
- 6 — Durillon — Abréviation de saint — Note renversée.
- 7 — Rivière de France.
- 8 — Enlever la vie — Diminutif de Samuel — Conjonction.
- 9 — Deux voyelles — Deux voyelles.
- 10 — Métal jaune — Viscères doubles.
- 11 — Usages, coutumes — Cubes à jouer — Défaut physique.

Chomedey se distingue dans la ligue des Ecoles Supérieures

Le club de l'école Chomedey-de-Maisonnette de la ligue des écoles Supérieures de Montréal a de bonnes chances de remporter le championnat du circuit pour une deuxième fois en trois saisons.

Il serait sans doute un peu prématuré de prédire le championnat aux porte-couleurs de l'E.S.C. M., puisqu'il reste encore plusieurs parties à jouer. Cependant nous ne craignons pas d'affirmer que si l'équipe continue à manifester autant d'ardeur et de combativité à chacune des parties, les succès seront retentissants et le club se méritera une réputation très enviable et l'encouragement indispensable d'un public nombreux et enthousiaste.

Au début de la saison, on était porté à croire que le Chomedey aurait de la difficulté à se classer dans la course au championnat de la ligue des E.S. La perte de 8 anciens n'était pas de nature à fortifier l'équipe 1952-53. L'entraîneur commençait donc la saison avec 6 vétérans: Harvey Jean, Raymond Mongeau, Philippe Lachance, Camille Racine, Adrien Dépot, Yvon Cardinal.

Ces six gaillards courageux, combattifs, rapides et remplis d'adresse devaient former le noyau de l'équipe et fournir le dynamisme aux recrues.

Harvey est le bloqueur intelligent, solide et compteur opportuniste. Lachance est le meneur habile du bâton et le compteur prolifique.

Mongeau est le joueur fougueux, rapide et sans peur. Racine évolue pour le Chomedey depuis 2 ans. Il est le joueur travaillant, rapide et habile à faire des passes parfaites. Cardinal, c'est le beau joueur! Doué d'un physique parfait et avec ça patineur rapide au lancer foudroyant. Dépot est le joueur dynamique qui bouscule les obstacles, qui fonce, qui recommence sans cesse... il sait que le succès est au fougueux. Voilà pour les vétérans.

Il a fallu compléter les cadres. De nombreuses recrues évoluèrent dont 9 attirèrent particulièrement l'attention: Tanguay, Turcotte, Boutin, Salvail, Dupuis, Carbonneau, Vervais, Mongeau, P. Poitras.

Campagne 1953 de l'Armée du Salut

Le maréchal de l'Air W. A. Bishop, V.C., C.B., D.S.O., a annoncé, hier, que la Campagne de l'Armée du Salut débutera, lundi, le 4 mai.

L'objectif pour 1953 se chiffre à \$1,600,000. Tous les fonds recueillis iront aux œuvres de l'Armée du Salut.

Trois clubs admis dans la ligue de balle-molle Senior

Fred Spada, le président de la nouvelle ligue de balle molle Montréal Senior, a déclaré hier soir que trois clubs ont officiellement signé leurs contrats pour faire partie de son circuit la saison prochaine. Il s'agit du J.-E. Tremblay, du Savoie et du Métropole.

Spada a déclaré qu'il lui faut encore au moins trois autres clubs pour former officiellement les cadres de la ligue. Deux équipes feront connaître leur décision de se joindre à la ligue d'ici le 1er février. Il s'agit du Champlain Sporting Association et du St-Ambroise, qui faisait partie de la ligue Shamrock la saison dernière.

Le président de la ligue s'est déclaré confiant que d'autres clubs intéressés à faire partie de la ligue s'enquerront des conditions d'admission. Spada a précisé que ces conditions ne sont pas tellement ardues que toute organisation sportive sérieuse ne puisse être acceptée. Pour ce qui est des joueurs, surtout ceux qui ont joué intermédiaire les saisons dernières et qui se croiraient de calibre à jouer dans les rangs seniors, Spada a déclaré que s'ils peuvent prouver leur habileté, ils seront acceptés d'emblée dans sa ligue.

Tout club ou tout joueur intéressé à se joindre à la ligue Montréal Senior la saison prochaine est invité à communiquer avec Fred Spada, tous les après-midis, jusqu'à 6 heures, à CA. 589.

Johnson lance un défi à Moore et à Rocky Marciano

PHILADELPHIE, 22. (P.A.I.) — Harold Johnson, pugiliste négro de Philadelphie, a été reconnu par la Commission Athlétique de l'état de la Pennsylvanie comme aspirant logique non seulement au championnat mondial mi-lourd mais aussi au titre des poids-lourds.

Le boxeur de 24 ans, accompagné de son gérant, a déposé un chèque certifié de \$2,500 à la Commission et a lancé des défis officiels à Archie Moore et Rocky Marciano, respectivement monarques des milieux et des poids-lourds.

Le commissaire John Da Gosa a dit que les défis de Johnson seraient transmis à la National Boxing Association et à la Commission athlétique de l'état de New-York avec la recommandation qu'ils soient honorés. Johnson est déjà reconnu aspirant no 1 au championnat mi-lourd par la NBA.

Tommy Loughrey, gérant du boxeur, a dit qu'il croyait que Johnson battrait plus facilement Marciano que Moore.

A l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance

QUEBEC, 22. (D.N.C.) — Le Dr Georges-H. Courchesne a été élu à la présidence du Bureau médical de l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance. Le conseil de l'institution se composera en outre du Dr Armand Rioux, vice-président, gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, et du Dr Conrad Nadeau, secrétaire.



MARIUS EST GÉNÉREUX

Marius qui est en vacances, au moment de quitter son hôtel vérifie sa note: Le service est-il compris, demande-t-il?

— Non, monsieur, c'est à la générosité du voyageur.

— Mais... si je ne suis pas généreux?

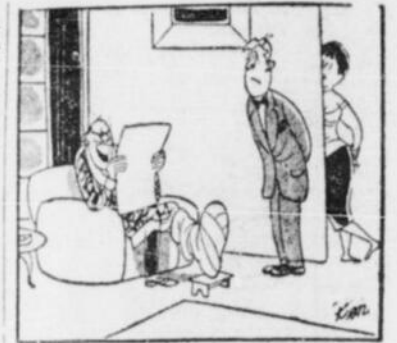
— Alors c'est 100 francs par jour, soit pour trois jours, 300 francs.

— Dans ce cas je veux être généreux: tenez, voilà cent sous!

DISCOURS ELECTORAL

On sait—ou on ne sait pas—que les Indiens ont coutume de correspondre entre eux à distance à l'aide de fumée de feux allumés en des endroits propices. Un chef indien, qui devait se nommer quelque chose comme Aigle-Noir, attendait un message de la sorte que devait lui transmettre un de ses collègues, qui répondait au nom d'Océide-Paucon. Il était le ciel, attendant le filet de fumée qui aurait pour lui une signification. Or, tout à coup, tout le ciel se trouve rempli par de lourds nuages d'épaisse fumée qui successivement se dégagent en masses rondes les uns des autres. C'est une bombe atomique qu'on vient de faire exploser.

Aigle-Noir ôte son calumet de ses



— e vous ai déjà dit NON... et la seule chose que je regrette, c'est de ne pas pouvoir vous le redire de la même manière.

lèvres et dit tranquillement: — Océide-Paucon est devenu bien bavard. Voilà qu'il fait un discours électoral en faveur d'Ike. JEAN RIGOLE.

90 clubs de raquetteurs prendront part au congrès annuel à Québec

Le congrès international des raquetteurs qui se déroulera à Québec en fin de semaine réunira quelque 90 clubs qui viendront des différents endroits du Canada et des Etats-Unis. Deux grandes parades auront lieu durant cette manifestation sportive.

En effet, il y en aura une le samedi soir et l'autre aura lieu le dimanche matin alors que les raquetteurs participeront à la parade d'église. Plusieurs prix pour des concours durant ces parades seront distribués aux clubs méritants, lors du banquet officiel du congrès, qui se tiendra le dimanche après-midi.

Ce banquet réunira les présidents des nombreux clubs présents ainsi que les officiers des unions canadienne et américaine des raquetteurs.

Le comité international du sport de la raquette, pour sa part, a offert plusieurs trophées pour les parades concernant les concours suivants: Pour le club d'hommes le plus nombreux avec raquettes au dos; pour le club le plus éloigné du site du congrès ayant 25 membres sur les parades; pour le club américain ayant le meilleur corps de musique masculin; pour le club américain ayant le meilleur corps de musique féminin; pour le club canadien ayant la meilleure fanfare; pour le club canadien ayant le meilleur corps de clairons; pour la majeure ou le meilleur tambour-major.

Les juges pour ces concours sont: MM. Maurice Decelles, chef de fanfare; Fernando Gauvin, ex-président du club "Le Huron"; Jos. Lachance, ancien champion en raquette autrefois du club "Le Huron" et Gérard Letarte, ex-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs et du club "Union Commerciale" de Québec.

Les organisateurs de ce congrès ayant à leur tête M. Roméo Fournier, du club "Le Loretteville", n'ont rien négligé afin d'en faire un succès.

St-Vincent de Paul prend les devants

Le St-Vincent de Paul a consolidé son emprise sur la première place de la ligue Métropolitaine en remportant une victoire de 4 à 3 sur le St-Laurent, dans une joute enlevante au possible. Les hommes de Jean Scofield ne se sont assurés la victoire que dans la période supplémentaire, après huit minutes de jeu, lorsque Boileau a réussi à déjouer Roger Tousignant sur une passe de Desautels.

Claude Groulx, dans la cage du St-Vincent de Paul, a brillé durant toute la joute. Le but de la victoire pour Boileau, était son deuxième de la soirée.

La Société d'une Messe

M. l'abbé J.-Albert Bastien, ancien curé de St-Roch, décédé le 7 janvier, était membre de la Société d'une Messe.

Deux parties de ballon au panier au Mont-St-Louis

En présence d'une salle comble, dimanche dernier, au gymnase Mont-Saint-Louis, le club De La-Salle a remporté une victoire éclatante sur le Shaffers d'Ottawa au compte de 57 à 45. Gerald Laferté, Jean Picard et Donald Bryant ont brillé pour les Lasalliens. Dans la 2ème joute au programme, le club Alfa de la ligue sénior de Montréal a facilement battu le B'nai B'rith de la capitale, 80 à 39.

Ce soir, au gymnase Mont-Saint-Louis, dans la première partie d'un programme double, le De LaSalle rencontrera de nouveau le club Alfa, que les jeunes Lasalliens avaient réussi à battre lors de leur dernière rencontre. Dans la 2ème joute au programme de ce soir, le Millcraft de Mendy Morein viendra aux prises avec le Y.M.H.A. Cette partie sera télévisée.

Samedi prochain, à 8 hrs, le club Tillenberg, qui a représenté le Canada aux Jeux Olympiques l'été dernier, viendra rendre visite au Y.M.H.A. au gymnase Mont-Saint-Louis.

Kramer bat Frank Sedgman

CINCINNATI, 22. (P.A.I.) — Jack Kramer a brisé le service de Frank Sedgman à deux reprises, au moment opportun, pour le vaincre par 7-5, 6-4 dans un autre match de leur tournée professionnelle disputé hier soir au Garden de Cincinnati.

C'était la deuxième victoire consécutive de Kramer aux dépens de l'ancienne étoile australienne de la Coupe Davis et il n'a plus besoin d'une autre victoire pour faire compte égal avec Sedgman dans leur série à travers les Etats-Unis. Sedgman a maintenant remporté six matches contre cinq pour Kramer.

Pancho Segura, de l'Equateur, qui détient présentement le championnat chez les professionnels, a défait une fois de plus l'autre as australien, Ken McGregor, 6-1, 6-3. C'était son 12e triomphe consécutif depuis le début de la tournée.

Les Américains ont terminé la soirée par un balayage complet quand Kramer et Segura défirent Sedgman et McGregor, 6-4, 6-8, 6-4. Les deux équipes ont maintenant remporté six victoires chacune dans les doubles.



LE CLUB de l'école Supérieure Chomedey-de-Maisonnette de la ligue des Ecoles Supérieures a de bonnes chances de remporter le championnat de la ligue une deuxième fois en trois saisons. Il occupe présentement la première position du circuit avec une avance de quatre points. On remarque de g. à dr. (première rangée): Raymond Mongeau, Camille Racine, Philippe Lachance, Jean Harvey, capitaine; Yvon Cardinal, Pierre Mongeau et André Vervais. Deuxième rangée, même ordre: Frère Mainfroy-André, Directeur; Jules Salvail, P.-Aimé Boutin, Claude Dupuis, J.-Jacques Tremblay, gardien de buts; Adrien Dépot, Philippe Turcotte, Jean Carbonneau, Claude Poitras et Frère Denis, instructeur.

Dean et Simmons sont élus au Panthéon du baseball

NEW-YORK — (Paf) — Jerome Herman "Dizzy" Dean, l'ainé du célèbre duo de lanceurs des Cardinals de St-Louis d'il y a quelques années, et Al Simmons, qui se distingua en tant que puissant frappeur avec les Athletics de Philadelphie, ont été nommés au Temple de la Renommée du baseball, hier.

Ces deux "grands" du losange sont ainsi devenus les 63e et 64e joueurs à être admis dans le temple construit à Cooperstown, N.Y.

Pour la deuxième année consécutive, Bill Terry, ancien premier-but et gérant des Giants de New-York, est venu à un cheveu d'être élu. Il ne lui manquait que sept votes pour obtenir d'être nommé. Il a fini troisième, soit au même rang que l'an dernier alors que Harry Heilmann et Paul Waner furent honorés.

Une surprise du scrutin a été le fait que Joe DiMaggio, à sa première candidature, n'ait pas été choisi. On croyait généralement que DiMaggio, l'ancien as-frappeur des Yankees de New-York, serait élu haut la main dès sa première apparition en tant que candidat. Mais DiMaggio termina huitième avec seulement 117 votes, 81 de moins que le total requis.

Quelque 264 journalistes, membres depuis au moins 10 ans de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique, ont pris part au scrutin. Il fallait 75 pour cent des votes — soit 198 — pour être élu.

Dean, dont le bras droit semblait indestructible jusqu'en 1937, alors qu'il commença à faiblir, a récolté 209 votes. Simmons, un frappeur de longue distance malgré sa façon peu orthodoxe de frapper, en reçut pour sa part 199.

Terry récolta 191 votes suivi de Bill Dickey, ancien receveur des Yankees qui est maintenant un de leurs instructeurs et qui en eut 179.

Dizzy Dean et son frère conduisirent les Cardinals de St-Louis à la Série Mondiale du baseball en 1934. Ce fut l'année que Dizzy eut un remarquable dossier de 30 victoires contre seulement sept défaites. Aucun lanceur des ligues majeures n'a réussi un tel total de victoires en une saison depuis.

Après une blessure à l'orteil subie lors d'une Joute d'As, le bras puissant de Dizzy Dean perdit de son efficacité et, après avoir été vendu pour \$185,000 aux Cubs de Chicago en 1938, il ne retrouva jamais son talent extraordinaire de lanceur. Mais il resta avec les Cubs jusqu'en 1941 puis, en 1947 et le tout dernier jour de la saison, lança une partie pour les Browns de St-Louis. Ce fut sa dernière apparition sur le monticule.

Mais Dizzy, toujours une personnalité, se tourna vers la radio et la télévision où, en qualité de commentateur sportif au vocabulaire bien personnel, il fit fureur.

Au cours de sa carrière, Dean a gagné 150 parties et en a perdu 83. Il détient un record moderne dans la ligue Nationale, ayant retiré 17 Cubs de Chicago au bâton le 30 juillet, 1933. Il lança dans deux Séries Mondiales, avec les Cards en 1934 et les Cubs en 1938, gagnant deux joutes et en perdant deux.

Simmons a maintenu une moyenne au bâton à vie de .334. Sa carrière de 20 ans alla de 1924 à 1944. Il joua surtout pour Connie Mack avec les Athletics mais porta aussi l'uniforme du Chicago, du Detroit, du Washington et du Boston dans la ligue Américaine et des clubs Boston et Cincinnati dans la Nationale.

Simmons, un solide gaillard qui se tenait au marbre les jambes bien ouvertes et le pied gauche en arrière, remporta le championnat des frappeurs de la ligue Américaine en 1930 et en 1931 alors qu'il était avec les Athletics. Ses moyennes au bâton furent respectivement de .381 et .390 lors de ces remarquables saisons.

En 1927, le gros Al termina avec une moyenne de .392, n'étant devancé que par Heilmann qui avait une moyenne de .398. En 1929, Simmons fut choisi le joueur le plus utile à son club dans l'Américaine. Terry, enfin, passa toute sa car-

rière avec les Giants, soit de 1923 à 1936. Il remporta le championnat des frappeurs de la Nationale avec une moyenne de .401 en 1930. Aucun autre frappeur de la Nationale n'a depuis réussi à atteindre une



DIZZY DEAN

moyenne de .400. Sa moyenne à vie, en 14 saisons, est de .341.

Voici la liste des joueurs élus au Panthéon chaque année depuis 1936:

1936 — Ty Cobb, Honus Wagner, Babe Ruth, Christy Mathewson et Walter Johnson.

1937 — Napoléon Lajoie, Tris Speaker, Cy Young, George Wright, Morgan G. Bulkeley, Ban Johnson, John McGraw et Connie Mack.

1938 — Pete Alexander, Henry Chadwick et Alexander J. Cartwright.

1939 — George Sisler, Eddie Collins, Willie Keeler, Lou Gehrig, Albert G. Spalding, Adrian Anson, Charles A. Comiskey, William Ewing, Charles Radbourne et William A. (Candy) Cummings.

1942 — Rogers Hornsby.

1944 — Kenesaw M. Landis.

1945 — Hugh Duffy, Jimmy Collins, Hugh Jennings, Ed Delahanty, Fred Clark, Mike Kelly, Wilbert Robinson, Jim O'Rourke, Dennis (Dan) Brouthers et Roger Bresnahan.

1946 — Jesse Burkett, Joe McGinnity, Eddie Plank, Joe Tinker, Rube Waddell, Ed Walsh, Frank Chance, Jack Chesbro, Johnny Evers, Clark Griffith et Tom McCarthy.

1947 — Carl Hubbell, Frank Frisch, Gordon (Mickey) Cochrane et Robert (Lefty) Grove.

1948 — Herb Pennock et Harold (Pie) Traynor.

1949 — Charlie Gehringer, Charles (Kid) Nichols et Mordecai (Three Finger) Brown.

1951 — Mel Ott et Jimmy Foxx.

1952 — Harry Heilmann et Paul Waner.

1943 — Jerome Herman (Dizzy) Dean et Al Simmons.

LES COMPTEURS

Howe, Detroit	29	24	53
Hergesheimer, N.-Y.	20	24	44
Lindsay, Detroit	18	24	42
Richard, Montréal	15	25	40
Ronty, New-York	13	23	36
Prystai, Detroit	12	23	35
Kennedy, Toronto	13	18	31

Charles vs Harrison

DETROIT. — L'ancien champion poids lourd du monde, Ezzard Charles, a signé un contrat s'engageant à rencontrer Charles Harrison, un mi-lourd de la Californie, à l'Olympia de Detroit le 4 février. Le combat a été bâclé par le matchmaker Nick Londe; Charles, qui a perdu son titre contre Walcott l'an dernier, a fait sensation au cours des derniers mois, ayant défait Bernie Reynolds, Jimmy Bivins, Cesar Brion et Wes Bascom.

Gavilan déclasse Cardell à Washington

WASHINGTON, 22. — (P.A.I.) — Le champion mondial mi-moyen Kid Gavilan, l'artiste du coup de poing dit "Bolo", a hier soir obtenu une décision unanime après son match de 10 rondes contre un Vic Cardell, de Hartford, Conn., qui fut vraisemblablement déclasse.

Gavilan pesait 152 livres et Cardell, 149. Il s'agissait d'un match non pour le titre.

Rosewall éliminé par Hartwig; Rose triomphe de Straight Clark

ADELAIDE, Australie, 22. — (Paf) — Ken Rosewall, le nouveau champion australien, a été battu par son jeune compatriote Rex Hartwig, hier, pendant que Mervyn Rose se ralliait pour éliminer Straight Clark, des Etats-Unis, lors des quarts de finale du tournoi de tennis pour les championnats de l'Australie-Sud.

Hartwig a vaincu Rosewall, âgé de 18 ans, aux comptes de 6-1, 4-6, 3-6, 6-3 et 8-6.

Tirant de l'arrière par deux sets, le gaucher Rose reprit le terrain perdu pour finalement triompher de Clark aux comptes de 6-3, 4-6, 3-6, 6-3 et 6-3.

Entretiens, Vic Seixas, capitaine de l'équipe américaine de la coupe Davis, a joué de superbe façon pour éliminer Don Candy, 6-1, 6-3 et 6-4.

Lewis Hoad, qui gagna récemment le championnat australien du double en compagnie de Rosewall, a pour sa part battu Fausto Gardini, d'Italie, aux comptes de 6-3, 8-6 et 8-6.

Tel que prévu, Maureen Connolly et Julie Sampson sont parvenues à la semi-finale du simple féminin sans difficulté. Maureen, championne des Etats-Unis, d'Australie et de Wimbledon, a éliminé Jennifer Staley, championne australienne junior, aux comptes de 6-3 et 6-2 pendant que Mlle Sampson triomphait de Lois Nicholls, une autre jeune Australienne, aux comptes de 6-2 et 7-5.

NOUVELLES de B.A.S.E.B.A.L.L.

PITTSBURGH — (Paf) — Branch Rickey, fils, vice-président des Pirates de Pittsburgh, est parti en avion, hier, pour la Côte du Pacifique pour discuter de contrats, pour la prochaine saison avec différents joueurs, particulièrement le champion-frappeur de circuits Ralph Kiner.

Un porte-parole du club a récemment déclaré à propos du voltigeur-vedette: "Kiner n'a pas été un joueur méritant un salaire de \$90,000 l'an dernier et je crois qu'il le sait autant que nous. J'ai l'impression qu'il est prêt à accepter une diminution de salaire mais je ne sais s'il approuvera une pleine réduction de 25 pour cent".

Kiner frappa 37 circuits mais n'eut qu'une moyenne au bâton de .244 l'été dernier alors que le Pittsburgh aligna sa plus mauvaise équipe depuis 50 ans.

PHILADELPHIE, (P.A.I.) — Les Phillies de Philadelphie ont reçu hier le contrat signé de leur lanceur-vedette R. Robert. On croit qu'il touchera un salaire de près de \$40,000 pour la prochaine saison. Le président Bob Carpenter a également annoncé qu'il avait reçu le contrat de son as-lanceur gaucher Curt Simmons. Celui-ci a dit-on accepté un salaire de \$16,000 il y a quelque temps.

Roberts, âgé de 26 ans, gagna 28 parties et n'en perdit que sept l'été dernier. Simmons, âgé de 23 ans, eut un dossier de 14-8 après être revenu de son service militaire.

BOSTON. — Le gérant général John Quinn, des Braves de Boston, a annoncé qu'il avait reçu signé le contrat du lanceur droitier Dave Cole qui a gagné une partie contre une défaite avec ce club la saison dernière.

Quinn a également annoncé que le jeune lanceur droitier Bob Buhl avait reçu son licenciement de l'armée et se rapportera au camp d'entraînement des Braves.

New-York. — L'utile Hank Thompson et les lanceurs Max Lanier et George Spencer qui ont déçu la saison dernière, ont signé leurs contrats avec les Giants de New-York pour la saison 1953. Onze joueurs ont maintenant accepté les conditions des Giants pour la prochaine saison.

Demaret gagne à Palm Springs

PALM SPRINGS, 22. (P.A.I.) — Le souriant Jimmy Demaret a joué une ronde de 67 hier, laquelle, ajoutée à ses tournées précédentes de 69 et 65, lui a valu le premier prix de \$1,500 dans le tournoi sur invitation de \$10,000 du club de golf Thunderbird. Son total de 201 coups pour ce tournoi de 54 trous, auquel les plus grandes vedettes du golf ont pris part, a été de 15 coups sous la normale.

Ben Hogan, Lloyd Mangrum et Jim Turnesa ont terminé ex-aequo en deuxième position avec des totaux de 203. Ils ont tous trois joué 69. Hogan avait précédemment réussi des tournées de 65 et 69.

Cary Middlecoff, jouant 67 hier a fini troisième avec 204 et Doug Ford, quatrième avec 205. Byron Nelson a réussi 70 hier et a terminé en cinquième place avec 206, sur un pied d'égalité avec quatre autres as du golf.

Pete Fleming, qui menait par un coup avant la ronde finale hier, a été perdu de vue alors qu'il a joué un compte de 75.

Une décision douteuse donne la victoire à Wladek Kowalski

Wladek Kowalski, le grand Polonais, est encore champion mondial de la lutte, catégorie des poids-lourds, mais il peut remercier une mauvaise décision de l'arbitre Yvon Robert s'il détient encore son titre.

Yukon Eric l'avait en effet à sa merci, alors que les chances étaient égales, dans le troisième engagement lorsque Robert a levé le bras de Kowalski en signe de victoire, lui laissant ainsi son championnat.

Le Polonais a pris la première chute après 11.40 grâce à une clef de jambes à rebours. Kowalski avait débuté le combat en s'en prenant à l'oreille malade de Yukon Eric.

Le gros gaillard du Nord n'a cependant pas été lent à égaliser les chances. Une minute et demie après le commencement du deuxième engagement, Eric collait Kowalski avec un écrasement général après une série d'au moins 20 terribles coups d'Arpin.

Eric avait eu le dessus sur le champion durant tout le temps du dernier engagement. Ce dernier, après avoir été malmené durant un bon cinq minutes, est tombé en bas de l'arène.

Yukon Eric a réussi à le hisser entre les câbles et l'avait bel et bien collé lorsque Robert, prétendant que Yukon Eric n'avait pas à aller chercher son adversaire en dehors des câbles, a donné la victoire au Polonais après six minutes et 43.

Dans la semi-finale, dans le match par équipes, entre les frères Dusek et Manuel Cortez et Larry Moquin, l'équipe des Dusek l'a emporté en 17 minutes et 33. Ernie a défait Cortez en prenant une chute avec sa clef de jambes à rebours.

Dans le premier combat, Sky Hi Lee et Johnny Valentine ont annulé dans une rencontre de 20 minutes tandis que Bill Watson a battu Lou Plummer en 12 minutes

et demie, avec la prise de l'avant-lanche.

Une foule de 14,443 personnes a assisté au programme d'hier soir présenté au Forum.

Petra éliminé

HOLLYWOOD-BEACH, Flo., 22. — (P.A.I.) — Yvon Petra, de Paris, troisième favori, a été éliminé du tournoi de tennis pour le championnat national professionnel sur courts d'argile, hier, lors d'un match de deuxième ronde contre Jason Morton. Les comptes ont été 8-6, 5-7 et 6-3 en faveur de Morton.

Dans un autre match de la deuxième ronde de ce tournoi disputé sur les courts de l'hôtel Hollywood Beach, le vétéran Bobby Riggs a triomphé de Ritz Ritzberg, de New-York, aux comptes de 6-3 et 6-3.

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO

Pour les

HOMMES

FAIBLES, TOUJOURS FATIGUÉS

65¢ la boîte. PRIX SPECIAL: 3 boîtes pour \$1.80

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

Litzenberger permet au Royal d'annuler avec les As à Québec

QUÉBEC, 22 — Eddie Litzenberger, la "meilleure recrue de l'année" dans la ligue Québec Senior, a fourni une performance exceptionnelle, hier soir, pour permettre au Royal Senior d'annuler avec les As de Québec, 3-3, et ainsi rejoindre les Saguenéens de Chicoutimi en première position dans la ligue Québec Senior. La première place sera à l'enjeu ce soir alors que le Royal jouera à Chicoutimi.

Malgré ses deux buts — dont l'égalisateur deux minutes et trois secondes avant la fin de la partie — et un assist, Litzenberger a été forcé de partager la vedette avec le gardien de buts Jean-Paul Renaud, rappelé de Ste-Thérèse pour remplacer l'inefficace Phil McAtee.



Eddie LITZENBERGER

Renaud a joué de façon sensationnelle, bloquant pas moins de 29 lancers. Il a surtout été efficace contre le formidable Jean Béliveau, à qui il a "volé" plusieurs buts certains, et Gaye Stewart.

Béliveau, bien que surveillé de près par la ligne d'attaque de Skippy Burchell-Lulu Denis-Jimmy Moore, a bien joué et il a été dangereux en tout temps. Il a compté le troisième but de son club, un but qui aurait assuré la victoire aux As si Litzenberger n'avait pas réussi le sien peu avant la fin.

Les autres compteurs des As ont été Yogi Kraiger et Herbie Carnegie, tandis que Les Douglas a réussi un but pour le Royal et Litzenberger, comme nous le disions plus haut, deux.

RENAUD BLESSE

La victoire a peut-être été coûteuse au Royal cependant, car le gardien de buts Renaud a été blessé au pouce gauche cinq minutes avant la fin par un dur lancer de Jean Béliveau. Il est revenu au jeu après un repos et des soins, mais on ne sait pas encore s'il pourra jouer ce soir. S'il n'est pas disponible, il sera remplacé par McAtee, qui a accompagné le Royal dans le voyage.

Le Royal a pris une avance de 2 à 0 dans cette partie, mais il n'a pas pu la conserver devant les attaques répétées du club Québec.

Douglas a tout d'abord compté avec l'aide de "Litz" et Plamondon et "Litz" a compté le deuxième but.

Les As sont venus de l'arrière pour compter un but dans la deuxième période — Kraiger aidé de Ludger Tremblay — et deux autres à la troisième par Herbie Carnegie et Jean Béliveau.

C'est alors que Litzenberger a sauvé le Royal d'un échec en déjouant Jean Marois.

Les As de Québec se sont rapprochés à un point de la sixième place détenue par les Saints de Sherbrooke. Jean Béliveau s'est fait respecter en jouant un peu dur à certains moments, surtout contre Jimmy Moore et Lulu Denis, qui étaient les plus persistants à le mettre en échec. Pete Morin ne semble pas satisfait du travail de Bob Framp-ton et il l'a remplacé par le junior Butch McKay aux côtés de Kenny Biggs et Cliff Malone dans la troisième période et dans la supplémen-taire de dix minutes.

Première période		Troisième période	
1—Royal: Douglas		4—Québec: Carnegie	
(Litzenberger, Plamondon) . . . 3.27		(Brillant, Mario) 2.51	
2—Royal: Litzenberger		5—Québec: Béliveau	
Punitions: Crozier (2.17), Carnegie		(Tremblay, Stewart) 16.21	
(2.55), Biggs (6.02), Douglas (15.17),		6—Royal: Litzenberger	
P. Renaud (18.37), Samis (18.37).		(Harmon, Léger) 17.57	
Deuxième période		Punitions: Béliveau (7.22).	
3—Québec: Kraiger (Tremblay) 10.51		Punitions: Béliveau (7.22).	
Punitions: Denis (12.47), Béliveau		Aucun point.	
(12.47), P. Renaud (18.31), Léger		Aucune punition.	
(18.31).			

Leclerc réussit son sixième blanchissage contre Shawinigan

VALLEYFIELD, 22 — (PC) — Le gardien de buts Paul Leclerc a réussi son sixième blanchissage de la saison, hier soir, alors que les Braves de Valleyfield ont défait les Cataractes de Shawinigan Falls, 4 à 0. Leclerc domine maintenant la ligue pour les "zéros".

André Corriveau, un des meilleurs compteurs de la ligue, a dirigé l'offensive des Braves avec deux buts. Le Chinois Larry Kwong et J. Lacroix ont compté les autres points du club Valleyfield.

Leclerc, bien protégé par sa défense, n'a eu à bloquer que 17 lancers, pendant que son rival Roger Bessette était bombardé 41 fois.

Cette victoire a permis aux Braves de rester seul en quatrième position

Maurice Cool en tête des compteurs

Ce soir à l'Aréna du collège St-Laurent, la ligue de hockey Laurentienne junior "B" présentera un autre programme double régulier. Dans la 1ère joute, le St-Philippe rencontrera le Parc Extension qui tente désespérément de s'assurer une place dans les séries éliminatoires.

Dans sa 2ème joute, le National fera l'impossible pour vaincre le Commodore. Le Commodore se doit de triompher ce soir pour demeurer en première position.

Chez les compteurs, Maurice Cool, du St-Philippe, est toujours en 1ère position avec un total de 38 points, tandis que Claude Maheux, du Commodore, le suit de près avec 36 points.

André Binette, du Commodore, est en évidence chez les gardiens de buts, ayant alloué seulement 2.07 buts par partie. André Pratte, du St-Philippe et Benoît Champagne, du St-Philippe également, ont réussi le plus de blanchissages, soit deux chacun.

Classement de la ligue Laurentienne

	pj	p	n	pp	pc	pts
Commodore	21	17	2	2	108	43
Police	22	16	4	2	107	67
St-Philippe	21	10	8	3	92	62
National	23	4	12	2	69	105
P. Extension	21	2	18	1	29	109

Compteurs

	pj	b	a	pts
Cool, M., St-Philippe	19	17	21	38
Maheux, C., Commodore	19	17	21	36
Blouin, P., Police	22	14	19	33
D'Agnolo, E., Comm.	20	12	19	31
Tackacs, S., Police	19	15	15	30
Sinodinos, R., Police	22	14	16	30
Vézina, C., Comm.	19	17	12	29
Saraceno, H., St-Phil.	15	14	15	29
St-Vincent, C., Comm.	16	15	11	25
Deveault, G., Comm.	20	11	15	26
Guérard, C., Comm.	17	12	13	25
Bayard, R., St-Philippe	18	13	11	24
Laliberté, C., Comm.	13	8	16	24
Fitzgerald, R., Police	21	2	20	23
Pitre, N., National	21	14	8	22
Flooks, T., Police	22	12	9	21
Charbonneau, A., Police	22	8	13	21
Gagné, J., St-Philippe	18	7	14	21

Gardiens de buts

	pj	bc	blmoy.
Binette, A., Comm.	15	31	1 2.07
Briasson, R., Comm.	6	12	1 2.00
Pratte, A., St-Phil.	13	33	2 2.54
Jodoin, P., Police	17	50	1 2.94
Souchereau, B., Police	1	3	0 3.00
Champagne, B., St-Phil.	8	29	2 2.63
Savoie, J., National	19	78	1 4.10
Laforest, J., Parc Ext.	21	117	0 5.97



PAUL LECLERC

dans la ligue Québec Senior, deux points en avant des inactifs Saints de Sherbrooke.

La partie a été retardée d'une vingtaine de minutes à la deuxième période quand un dur lancer de Nellie Podolsky a atteint Leclerc au front et l'a knock-outé. Six points de suture ont fermé une coupure que Paul a subi au front sur ce coup.

SOMMAIRE

Première période	
Aucun point.	
Punition: Lapointe (15.05).	
Deuxième période	
1—Valleyfield: Corriveau	
(Bougie, Joannette) . . . 19.32	
Punitions: Anderson (11.19), Cline	
(11.19), Ernst (15.10).	
Troisième période	
2—Valleyfield: Corriveau (Irvine) 1.50	
3—Valleyfield: Kwong (Haworth) 17.36	
4—Valleyfield: Lacroix	
(Schmidt, Kwong) . . . 18.56	
Punitions: Arcand (9.42), Bougie	
(15.15), Grosse (18.05).	

Frank Clair reçoit une augmentation

TORONTO, 22. (PC) — Le coach Frank Clair des Argonauts de Toronto, de la ligue de football Big Four, a reçu un nouveau contrat par lequel il sera à l'emploi du club durant toute l'année et recevra une augmentation de salaire.

Cette décision a été prise à une assemblée des directeurs et sera officiellement présentée à Clair dans quelques jours. Selon ses nouveaux devoirs, Clair prendra la charge du bureau du club, des relations extérieures, des films et de l'engagement des joueurs.

St-Hyacinthe encore ferme des Athlétiques

ST-HYACINTHE, Qué., 22. (PC) — Les Athlétiques de Philadelphie, de la ligue Américaine de baseball, ont renouvelé leur entente avec les Athlétiques de St-Hyacinthe, de la ligue Provinciale, catégorie "C", a-t-on annoncé hier soir.

George MacDonald, gérant-général du club de St-Hyacinthe, a signé l'accord avec Art Ehlers, gérant-général du Philadelphie.

Le club de St-Hyacinthe a remporté le championnat de la ligue Provinciale l'été dernier.

Louise Genest sera couronnée à Sainte-Adèle vendredi soir

Louise Genest, "Mlle Ste-Adèle 1953", sera couronnée Reine des Sports d'Hiver, vendredi soir, le 23 janvier, dans le Red Room du Ste-Adèle Lodge. Mimi Thibodeau, "Mlle Ste-Adèle 1952" et Reine du Carnaval d'Hiver des Laurentides, couronnera la reine régnante de 18 ans, Louise Genest, ci-devant assistante instructeur de ski de Guy Normandin, au Chantecler.

Mlle Gisèle Normandin, présidente du Club de Ski de Ste-Adèle, agira comme fille d'honneur. La garde d'honneur sera formée des professeurs de l'Alliance des instructeurs de ski canadiens attachés aux différents hôtels laurentiens s'échelonnant du Mont-Tremblant à Ste-Marguerite. Plusieurs personnalités sportives assisteront à cette cérémonie grandiose.

En guise de trône on se servira d'une cariole. L'orchestre de George Donato formée de cinq musiciens prendra place sur le plateau. Le fond de scène sera décoré de skis, de bâtons de skis, de patins et d'une toboggan. Louise et sa suite porteront des costumes d'après ski, pour faire contraste avec les vêtements de cérémonie portés ordinairement lors d'un couronnement.

De Montréal nous viendra un quatuor renommé dépêché sur les lieux expressément par "The Society For The Preservation and Promotion of Barber Shop Quartet".

Tous les vendredis soirs, depuis décembre, "Swiss" Renaud, secondé par Al. Irwin, accordéoniste réputé et un des assistants instructeur de ski de Louis de Passille, dirige un "Chantons en Chœur" au "Deck House" du Mont Gabriel Club.

"Swiss" et ses "Suisses" ont préparé un menu musical approprié pour la soirée. On sait que "Swiss" est l'auteur d'un chansonnier sur le ski rendu populaire à St-Sauveur. Le chœur sera formé de Garry Braund de l'"Alpine Inn", de Guy Normandin, du Chantecler et d'Harvey Clifford, du "Chalet Cochand".

Le 6 février, à 9 heures, sur la côte 40, la Chambre de Commerce de Ste-Adèle organisera le défilé annuel du ski "au flambeau" et du feu d'artifice préparé par Louis de Passille et les membres de l'Alliance des instructeurs de ski. Ce sera le couronnement du programme d'hiver des fêtes à Ste-Adèle.

Barrie déclassé Trois-Rivières

BARRIE — Les Reds de Trois-Rivières de Jack Toupin ont subi une autre humiliante défaite hier soir alors qu'ils ont été blanchis, 7 à 0 par les Flyers de Barrie de la ligue junior de l'Ontario. John Mohs et Oryal Tessier ont été les étoiles des vainqueurs avec chacun 2 buts.

SOMMAIRE

Première période	
1—Barrie: Mohs	
(Pietsch, J. Robertson) . . . 0.17	
2—Barrie: J. Robertson	
(Pietsch, Mohs) 5.44	
Punitions: Bédard (5.52), K. Robert-	
son (8.29), Higgins (12.47), J. Robert-	
son (17.35), St-Cyr (19.23).	
Deuxième période	
3—Barrie: McKinney	
(White, Thibeault) 5.23	
4—Barrie: White	
(Carver, Thibeault) 16.43	
(13.50, 19.35), Cossette (15.50), Pietsch	
Punitions: Cherry (7.46), Bédard	
(16.05).	
Troisième période	
5—Barrie: Tessier	
(Higgins, Poeta) 12.07	
6—Barrie: Tessier (Martin) . . . 16.52	
7—Barrie: Mohs	
(Pietsch, Thibeault) 19.10	
Punitions: Soucy (5.48, 17.48), Poeta	
(9.32), Carver (17.42).	

C'EST CLAIR!



'CLIMATISÉE' est la meilleure

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

McNeil réussit son septième blanchissage contre Toronto

TORONTO — (PCf) — Les Canadiens de Montréal se sont rapprochés à trois points de la première position du classement des clubs de la ligue Nationale, hier soir, lorsque le gardien de buts Gerry McNeil a obtenu son septième blanchissage de la saison aux dépens des Maple Leafs de Toronto devant 13,819 spectateurs.

Un but de Bernard Geoffrion à la première période a valu aux Canadiens un triomphe au compte de 1-0.

Le but de Geoffrion, choisi la meilleure recrue de la NHL l'hiver dernier alors qu'il en marqua 30, a probablement été le plus parfait des 18 qu'il a, cette saison et jusqu'ici, réussis.

Il se tenait nonchalamment à la gauche des filets de Lumley alors que divers joueurs se disputaient le disque à la ligne bleue du Toronto lorsqu'il reçut une passe superbe de Bert Olmstead. Avec une désinvolture très à propos, Geoffrion n'eut qu'à glisser le disque derrière un Lumley absolument à sa merci.

Par la suite, les Canadiens jouèrent sur la défensive comme s'ils avaient un avantage de 12 buts et les Maple Leafs, gênés par cette mise en échec serrée, dirigée en maître par le grand et mince John McCormack, ne firent rien qui vaille jusqu'à la fin.

Le Montréal a maintenant quatre points d'avance sur le Chicago qui est en troisième place.

Au début de la première période, McNeil dut sauter pour arrêter le haut lancer de Harry Watson, le disque l'atteignant à la poitrine pour retomber libre devant lui mais Tod Sloan manqua sa chance. Les joueurs se bousculèrent à qui mieux mieux lorsque Sid Smith et Max Bentley arrivèrent seuls devant McNeil. Mais Smith frappa le poteau avec son lancer alors que le diminutif gardien du Canadien était hors de position.

Flaman fut puni dans la 6ème minute de jeu et, quelques secondes plus tard, Tim Horton s'échappa mais lança trop tôt et McNeil bloqua facilement son lancer avec ses jambières. Les Canadiens prirent enfin l'offensive et menaçaient de compter lorsque Harvey fut puni à 11:27.

L'équipe montréalaise fut à court de deux joueurs lorsque MacPherson, un peu plus d'une minute après, fut à son tour puni. Mais la défense du Tricolore tint le coup. Max Bentley et St-Laurent se bousculèrent ensuite au centre de la glace et l'arbitre Chadwick se précipita entre eux. Au moins quatre autres joueurs commencèrent à se bousculer inutilement.

Le Canadien prit les devants 1-0 lorsque Geoffrion marqua son but alors que Boivin, du Toronto, était au banc des punitions.

La deuxième période venait à peine de commencer lorsque Lumley dut se jeter à genoux pour arrêter le lancer d'Olmstead. Celui-ci reçut ensuite une passe parfaite de Curry mais Olmstead manqua le filet ouvert.

Les Leafs avaient de la difficulté à agencer leurs montées, la plupart arrêtées au centre de la glace par le grand Johnny McCormack. Celui-ci leur donna une leçon de mise en échec avec son crochet et arrêta au centre de la glace pas moins de six montées consécutives.

Meger fut puni dans la sixième minute de jeu de ce deuxième tiers mais McNeil ne fut aucunement en danger grâce à la mise en échec serrée de ses coéquipiers.

Lumley bloqua ensuite un lancer de Curry. Les nombreux spectateurs, désappointés par la tenue de leurs joueurs, se mirent à taper du pied pour réclamer plus de mouvement. Le gros MacPherson fut puni à 19:38 pour avoir accroché Bentley et la période se termina alors que le Toronto tentait toujours vainement de mener une efficace offensive vers la zone du Canadien. MacPherson avait encore à purger 22 secondes de sa punition au début de la troisième période mais les joueurs montréalais n'eurent aucune difficulté à tenir les Leafs en échec jusqu'à ce qu'il revienne sur la glace.

Les deux équipes étaient à forces égales lorsque Nesterenko fit une montée sur la droite pour tromper McNeil mais il manqua le disque alors qu'il passait devant les filets et n'avait qu'à le pousser derrière le gardien du Canadien.

Thomson écopa d'une mineure dans la sixième minute de jeu mais Lumley résista bien que Richard, Olmstead et Geoffrion aient décoché vers lui de dangereux lancers.

SOMMAIRE

Première période
1—Canadiens: Geoffrion (Olmstead, Harvey) 17:11
Punitions: Flaman (5:32), Harvey (11:27), MacPherson (12:53), Boivin (15:18).
Arrêts: Lumley 8, McNeil 9.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Meger (5:12), MacPherson (19:38).
Arrêts: Lumley 10, McNeil 6.

Troisième période
Aucun point.
Punition: Thompson (5:27).
Arrêts: Lumley 12, McNeil 10.

St-Hyacinthe défait Saint-Jérôme 11 à 4

Les Castors de Ste-Thérèse ont compté quatre buts dans la dernière période hier soir pour remporter une victoire de 6 à 4 sur les Rapides de Lachine. Ray Marshall a été la grande vedette des gagnants en réussissant le truc du chapeau; il a compté ses trois buts dans la dernière période. Armstrong a compté deux fois pour le Lachine. Les deux mêmes équipes jouent de nouveau ce soir à Ste-Thérèse.

Dans la deuxième joute, les Lions de St-Hyacinthe ont écrasé les Alouettes de St-Jérôme 11 à 4. Claude Savary a été la grande étoile de la joute avec sept points soit cinq buts et deux assistances. Johnny Mahaffy a compté deux fois et a passé pour quatre autres buts. Paul Saindon a également enregistré deux buts. Jacques et Gladu ont compté les autres buts des vainqueurs.

Gilles Généreux a compté deux fois pour les Alouettes. Caduc et Danny Porteous ont été les autres compteurs.

Première période
1—St-Jérôme: Généreux (James) 4:38
2—St-Hyacinthe: Savary (Mahaffy, Laliberté) 13:12
3—St-Hyacinthe: Mahaffy (Saindon) 15:27
Punitions: Plante, Jacques, McCabbe, Bennett, D. Porteous (mauvaise conduite).

Deuxième période
4—St-Jérôme: Généreux (James, P. Porteous) 1:49
5—St-Hyacinthe: Saindon (Laliberté, Mahaffy) 4:18
6—St-Hyacinthe: Savary (Benoit) 5:47
7—St-Hyacinthe: Savary (Mahaffy, Gladu) 11:09
8—St-Hyacinthe: Savary (Mahaffy, Gladu) 11:18
Punitions: Barilko, McCabbe, Benoit, Plante, Bennett (2).

Troisième période
9—St-Hyacinthe: Jacques (Savary, Gladu) 0:45
10—St-Hyacinthe: Gladu (Savary) 1:39
11—St-Hyacinthe: Saindon (Laliberté, Michelin) 2:51
12—St-Hyacinthe: Mahaffy (Saindon, Laliberté) 13:13
13—St-Jérôme: Caduc (Ouellette, Brennan) 14:01
14—St-Hyacinthe: Savary (Gladu, Bonin) 16:13
15—St-Jérôme: P. Porteous (D. Porteous, James) 19:20
Punitions: Mahaffy, Dolbec, Barilko, Michelin, McCabbe.

Première période
1—Ste-Thérèse: Léger (Emberg et Marshall) 2:34
Punitions: Labelle (2), P. Richard et Gauthier.
Deuxième période
2—Lachine: Plante (Gagné et Drury) 5:50
3—Lachine: Armstrong (Gagné et Plante) 7:12
4—Lachine: Durand (Landry et McAuley) 7:26
Punitions: Emberg, Manastersky, Marshall, Rattray et McAuley.
Troisième période
5—Ste-Thérèse: Marshall (Deslongchamps) 2:04
6—Ste-Thérèse: Marshall (Gravel et Deslongchamps) 2:25



HIER

Ligue Nationale:
Canadiens 1, Toronto 0.
Ligue Américaine:
Pittsburgh 4, Hershey 2.
Ligue Senior:
Royal 3, Québec 3.
Valleyfield 4, Shawinigan 0.
Ligue Ontario-Québec Junior:
Barrie 7, Trois-Rivières 0.
Ligue Provinciale:
St-Hyacinthe 11, St-Jérôme 4.
Ste-Thérèse 6, Lachine 4.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale:
Toronto à Canadiens.
New-York à Détroit.
Chicago à Boston.
Ligue Senior:
Royal à Chicoutimi.
Valleyfield à Shawinigan.
Ligue Ontario-Québec Junior:
St-Catharines à Québec.
Ligue Provinciale:
Lachine à Ste-Thérèse.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Détroit	42	20	10	12	134	81	52
Canadiens	43	18	12	13	101	90	49
Chicago	44	17	16	11	111	117	45
Toronto	44	17	18	9	103	110	43
Boston	42	16	19	7	87	108	39
New-York	41	8	21	12	98	128	28

Ligue Américaine:

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Pittsburgh	40	21	15	4	138	100	46
Cleveland	37	22	14	1	132	97	45
Hershey	40	21	18	1	135	122	43
St-Louis	37	19	17	1	127	136	39
Providence	41	17	23	1	121	158	35
Syracuse	39	17	22	0	126	123	34
Buffalo	38	14	22	2	89	132	30

Ligue Senior:

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Royal	44	26	15	3	150	112	55
Chicoutimi	44	23	12	9	155	112	55
Ottawa	44	20	18	6	124	137	46
Valleyfield	43	18	17	7	117	123	43
Sherbrooke	42	19	20	3	133	124	41
Québec	43	16	19	8	127	148	40
Shawinigan	40	8	28	4	106	156	20

Ligue Québec-Ontario Jr:
(Division Est)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadiens	34	27	7	0	173	74	54
Québec	35	24	10	1	137	109	49
T-Rivières	39	11	27	1	105	182	23
Royal	36	6	27	3	95	171	15

(Division Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Marlboros	41	28	8	5	154	94	61
Barrie	41	26	13	2	195	148	54
S. Michael's	41	23	13	5	179	133	51
S. Catharines	37	20	14	3	156	144	43
Galt	41	19	19	3	176	169	41
Oshawa	41	16	22	3	169	200	35
Guelph	40	14	25	1	139	176	29
Windsor	37	12	21	4	83	110	28
Kitchener	39	8	28	3	114	167	19

Ligue Provinciale:

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
S.-Jérôme	51	25	17	9	203	178	59
S.-Hyacinthe	52	25	19	8	221	189	58
S.-Thérèse	51	22	22	7	175	178	51
Lachine	50	15	29	6	172	172	36

Ligue Intercollegiale:

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Laval	4	2	1	1	18	13	5
Toronto	2	1	1	0	12	12	2
U. de M.	2	1	1	0	12	12	2
McGill	2	0	1	1	4	9	1

Ligue Senior du Lac-St-Jean:

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Alma	50	35	13	2	231	146	72
Jonquière	50	26	22	2	181	179	54
Dolbeau	49	19	26	4	203	200	42
Port-Alfred	49	14	33	2	156	246	30

Ligue Internationale:

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Cincinnati	40	29	9	2	203	101	60
Troy	37	22	11	4	173	135	48
Toledo	40	22	16	2	140	143	46
G. Rapids	36	14	22	0	130	167	28
Milwaukee	37	11	23	3	140	187	25
Fort Wayne	38	10	27	1	104	157	21

7—Lachine: Armstrong (McAuley) 10:47
8—Ste-Thérèse: Marshall (Léger et Emberg) 12:16
9—Ste-Thérèse: P. Richard (Gauthier) 14:07
10—Ste-Thérèse: Manastersky (Punitions: Morrissette, Emberg, Deslongchamps et Marion) 19:37



GERRY McNEIL (à gauche) et BERNARD GEOFFRION ont été les héros alors que les Canadiens ont battu les Maple Leafs 1-0 hier soir à Toronto pour se rapprocher à trois points de la première position. McNeil a réussi son septième blanchissage de la saison et Geoffrion a compté le seul but de la joute, vers la fin de la première période. Les deux clubs se rencontreront de nouveau ce soir au Forum.



Jim Sutherland attend encore l'érection du Panthéon du Hockey

KINGSTON, Ont., 22 — (PCf) — Le vieux Jim Sutherland, ancien commis-voyageur de l'industrie de la chaussure, a eu l'idée d'un Panthéon du Hockey en visitant le Panthéon du Baseball.

L'athlétique M. Sutherland vendait des souliers depuis bientôt 60 ans quand il a fondé le Temple de la Renommée du Hockey en 1943, en l'honneur des grands de la patinoire et des hommes qui ont facilité l'organisation du sport national au Canada.

Le hockey a été la passion de Jim Sutherland durant toute sa vie. Il ne parle que du hockey. Il rêve du hockey. Et il nourrit de grands espoirs pour ce sport.

On trouve, chez lui, des livres, des revues de hockey; des photos de joueurs sont accrochées partout dans sa demeure; de multiples documents, photos, reportages attendent la construction du Panthéon du Hockey pour y être déposés.

James Sutherland était capitaine dans l'armée canadienne au cours de la première guerre mondiale. Il est le troisième des 42 hommes déjà élus au Panthéon du Hockey.

Il est l'un des piliers du hockey amateur au pays. Il jouait déjà à la défense d'un club amateur, il y a 67 ans, alors que de futures immortels n'étaient encore que des bambins.

Le gros Jim, qui est maintenant à sa retraite, évoque la mémoire des grands du sport national et espère que son Temple deviendra un

jour une réalité. Il en a eu l'idée en visitant un jour le Panthéon du baseball à Cooperstown, N.-Y.

"Nous recueillerons tout l'argent dont nous avons besoin, dit-il. Le Temple de la Renommée deviendra un jour une réalité. Vous pouvez en être certain".

Il espère que cette réalité surviendra avant sa mort.

Jim Sutherland est né à Kingston le 10 octobre 1870. Il se rappelle parfaitement tous les joueurs de son époque. Il les a connus intimement. Il a commencé à jouer au hockey en 1885, à la défense des Athlétiques de Kingston. Après son mariage, il a cessé de jouer en 1897. Mais il est demeuré actif dans le hockey, organisant le club Frontenac dont il fut le gérant et l'entraîneur. Ce club fut dissous en 1926.

Sutherland n'a jamais retiré un seul cent du hockey.

En 1911, il était élu au comité exécutif de l'Ontario Hockey Association, et en 1915 et 1916 il devenait président de cette association. Il a été président de 1915 à 1918 de la Canadian Amateur Hockey Association.

C'est un homme modeste qui a été bien étonné de son élection au Panthéon qu'il a fondé.

Ligue Dépression

Le club d'Etoiles de la Ligue de hockey Dépression inaugurerait dimanche dernier, sa série annuelle de joutes hors-concours et devait encaisser une défaite de 5 à 3 aux mains des Loisirs de Berthierville.

La ligne d'attaque Laverdure-Garbarino-Bélanger se distingua particulièrement, alors que le premier compta deux buts et que les deux autres obtinrent chacun deux assists; le vétéran joueur de défense Gerry Després, compta l'autre but des vaincus.

Malgré cette défaite, le club d'Etoiles de la Ligue Dépression espère toutefois connaître un meilleur sort dimanche le 25 janvier, alors qu'il ira disputer une joute d'exhibition au Club St-Rémi de Napierville du gérant Jacques Viau, qui évolue également pour les Sages de la Ligue de Hockey Dépression.

L'autobus qui est à la disposition des joueurs et des partisans de la L.H.D., quittera le Marché Atwater, à 12:30 heures p.m., et une forte délégation de l'Exécutif avec le Président Henry Richardson Jr., en tête, accompagnera le club d'Etoiles pour cette exhibition à St-Rémi de Napierville.

Bien que plusieurs joutes d'exhibition soient bâclées avec les clubs L'Assomption, Beauharnois et Ste-Thérèse, l'équipe d'Etoiles de la Ligue Dépression possède encore plusieurs dates libres et tous les clubs intéressés sont priés de communiquer avec le Secrétaire de la L.H.D. à Dupont 1896.

Ott Heller nommé coach à New-Haven

NEW-HAVEN. — Ott Heller, ancien joueur des Rangers de New-York a été nommé instructeur des Nutmegers de New-Haven de la ligue de l'Est des Etats-Unis. Il succède ainsi à Tony Hemmerling.

Hemmerling a été nommé entraîneur des Barons de Cleveland. New-Haven est une ferme du Cleveland.

Heller, âgé de 42 ans, a joué pour New-Haven durant les saisons 1946-47 et 1947-48 alors que cette équipe évoluait dans la ligue Américaine. Au cours des quatre dernières saisons, il a été l'instructeur des Caps d'Indianapolis, une ferme des Red Wings de Detroit. Il a joué durant 15 saisons avec les New-Yorkais.

Stowe
POSESSE TOUT CELA
METROPOLE DU SKI DANS L'EST
Tous les avantages d'un centre haut
buissonnier dans l'Est
Plus haut dans l'Est
centres de tout calibre... En plus:
c'est fort, joyeux
compagnie, Réser-
vation: tél. Stowe
6-2652 — un appel
et tout est réglé!
ou bien écrivez pour
recevoir nos 66-
piliers.
STOWE-MANSFIELD ASS.
Box 15, Stowe, Vermont

17 patients s'évadent d'un asile d'aliénés dans l'état de N.-York

11 capturés en moins de quelques heures

KINGS PARK, N.-Y., 22 — (Paf) — Dix-sept patients se sont évadés, tôt ce matin, de l'Hôpital d'Etat de Kings Park, asile d'aliénés, mais 11 d'entre eux ont été capturés en moins de quelques heures.

La police a donné l'avertissement que les 17 patients sont des "fous violents", mais un porte-parole de l'hôpital dit qu'ils souffrent "d'aliénation mentale" sans toutefois préciser à quel degré.

Les évadés ont saccagé tous les meubles de leur aile du 2ème étage de l'établissement et l'un d'eux a pourchassé un médecin avec une pièce d'un lit brisé. Mais le médecin ainsi que les cinq infirmiers de garde sur l'étage s'en sont tirés indemnes.

Confinés dans une chambre possédant des fenêtres barricadées, les patients ont enfoncé une porte donnant sur le couloir pour s'enfuir par une tempête de neige et de grêle qui s'abattait sur la région de pins et de chênes.

En autant qu'on le sache, aucun des fugitifs n'est armé.

La plupart d'entre eux portaient des habits de ville lors de leur évadement à 1 h. 15 du matin, HNE.

On n'a pu savoir, à l'hôpital, comment il se fait qu'ils étaient encore en tenue de rue à cette heure-là.

L'hôpital est situé à Long Island, à environ 45 milles de New-York.

Deux des patients ont été repris sur le terrain de l'hôpital et neuf autres à quelques milles seulement, dont certains à la gare de Long Island. Ils se sont tous rendus sans résister.

On poursuit les recherches afin de retrouver les patients qui sont toujours au large.

On a dû utiliser la camisole de force pour ramener certains patients à l'hôpital. Tous les fugitifs sont âgés d'environ 20 ans.

L'hôpital, qui possède plusieurs édifices, loge 9,000 patients. L'édifice duquel les 17 se sont évadés en loge 2,000.

L'hôpital est situé à peu de distance de la rive nord de Long Island, dans le canton de Smithtown, comté de Suffolk.

Retour du pain blanc en G.-B.

LONDRES, 22. (Paf) — Les Anglais ont appris, hier soir, que le pain blanc fera son apparition de nouveau, l'automne prochain, pour la première fois en 14 ans. Le ministre des Vivres a dit qu'après la prochaine récolte le gouvernement mettra fin à la régie des prix et au rationnement des grains et remettra aux négociants privés l'importation des céréales.

Le gouvernement maintiendra, toutefois, la régie des achats dans les pays du dollar afin de sauvegarder la réserve de dollars de la Grande-Bretagne.

Le gouvernement estime qu'il épargnera 10,000,000 de livres sterling en abandonnant les subsides sur la farine.

L'influenza sévit dans plus de la moitié des 48 états américains

NEW-YORK, 22 — (Paf) — L'influenza, ou du moins ce qui ressemble à cette maladie, se fait sentir dans plus de la moitié des 48 Etats américains, mais les affections sont généralement bénignes.

L'armée américaine, une université d'Etat, une sidérurgie et quelques dirigeants locaux ont pris des mesures pour combattre l'infection grâce aux vaccins contre l'influenza.

Selon un relevé effectué par tout le pays, par la Presse Associée, la majorité des cas se trouvent dans

les régions centrales des Etats-Unis. Le Texas, le Tennessee et l'Arkansas sont particulièrement éprouvés.

On signale entre 200,000 et 250,000 cas d'influenza au Texas. L'Arkansas signale le plus grand nombre de troubles respiratoires de son histoire. La maladie atteint des proportions d'épidémie dans le Tennessee.

Les Etats de l'est et de l'ouest sont comparativement peu éprouvés bien qu'on signale, en Floride, la fermeture de certaines écoles, afin de prévenir la contagion.

L'armée immunise les troupes contre l'influenza en Corée, en Europe et aux bases de départ pour ces pays. Neuf personnes sont mortes à Munich, cette semaine, par suite d'une épidémie d'influenza signalée en Bavière. Les hôpitaux de la ville sont bondés et 27 écoles sont fermées.

La Mones and Laughlin Steel Corporation annonce qu'elle immunise ses 4,000 employés de diverses usines du pays contre l'influenza. Les inoculations sont facultatives.

Dans l'Ohio, où les cas sont peu nombreux jusqu'à maintenant, l'université de l'Etat se propose d'instituer un programme volontaire d'immunisation contre l'influenza, la semaine prochaine.

On vaccine également les patients de l'école pour les arriérés mentaux de Syracuse, N.-Y., et les détenus de la prison du comté de Cook, à Chicago.

Selon les rapports médicaux, on a établi qu'au moins un type primitif du virus de l'influenza est responsable de l'épidémie. Certains fonctionnaires de la Santé publique croient que plusieurs types mineurs de virus sont responsables de la fermeture d'écoles ou des nombreuses absences signalées dans plusieurs parties du pays.

Le Dr A.-M. Washburn, directeur du service des maladies contagieuses de la Commission sanitaire de l'Arkansas, dit qu'"il existe vraiment une épidémie dans l'Etat". Il ajoute qu'il est difficile de déterminer quels sont ceux qui souffrent vraiment de l'influenza.

M. George Cox, fonctionnaire de la Santé au Texas, dit que les manifestations d'influenza dans l'Etat sont les pires enregistrées depuis la première grande guerre. Il ajoute que la maladie a atteint probablement son sommet et que les cas devraient diminuer la semaine prochaine.

Le Dr H.-R. Hutcheson, commissaire de la Santé du Tennessee, dit que 2,127 cas ont été signalés la semaine dernière et que toutes les régions de l'Etat sont éprouvées.

Un type bénin d'influenza est très répandu dans le Minnesota. Dans l'Alabama, on signalait plus de 2,000 cas d'influenza la semaine dernière comparativement à 190, durant la même période, en 1952. Le secrétariat de la Santé de la Louisiane estime que 45,000 personnes souffrent d'influenza dans les quatre paroisses les plus éprouvées du nord-est de l'Etat.

M. Pearson conseille aux Etats-Unis de baisser leurs barrières tarifaires

SEIGNIORY CLUB, 22 — (Pcf) Le ministre des Affaires extérieures, M. Lester-B. Pearson, a recommandé, hier soir, aux Etats-Unis, de baisser leurs barrières tarifaires et a souligné que s'ils n'agissent pas ainsi ils mettent en danger les alliances défensives et politiques du monde occidental.

S'adressant à un auditoire canado-américain, le ministre, a dit que la politique commerciale des Etats-Unis "contribuera profondément au bien-être économique et à la stabilité politique de tous les pays démocratiques" et a réitéré l'offre du Canada de participer à toute mesure visant à adoucir le commerce international.

Dans un discours préparé à l'occasion du dîner annuel de la Domi-

nion Marine Association and Lake Carriers' Association, M. Pearson a dit: "Nous ne voulons pas, et je suis certain que tout le monde est de mon avis, d'une autre période de 10 années d'entretiens et de manœuvres" visant à empêcher la mise en oeuvre de la canalisation du St-Laurent.

Il a réaffirmé que le Canada consent à discuter de la participation

des Etats-Unis dans l'entreprise, mais non pas s'il doit être question de nouveaux délais.

M. Pearson a souligné l'interdépendance du Canada et des Etats-Unis, en précisant que le Canada est le meilleur client des Etats-Unis, mais que ces derniers ont acheté pour \$500,000,000 de moins du Canada l'an dernier.

"C'est un état de choses qui fait songer et nous devons essayer d'y remédier".

Cependant, ce problème dépasse nos deux pays. Il est d'ordre international à cause de l'importance vitale de la politique commerciale des Etats-Unis.

Il a relevé une déclaration qu'il faisait l'été dernier alors qu'il disait que le Canada est consentant à "appuyer toute mesure destinée à fournir une plus grande liberté d'échanges de marchandises".

"Nos efforts doivent tendre vers ce but et d'autres qui surgiront, afin de restaurer un flot commercial libre et imposant et de le maintenir à un niveau aussi élevé que possible. Les importations étroitement régies et les directives dans le domaine des exportations ne contribuent pas à l'augmentation des richesses des pays du monde libre et elles peuvent rendre la collaboration politique entre eux infiniment plus délicate.

"Si la concurrence libre et juste est essentielle entre Etats, elle l'est décidément entre pays qui collaborent du point de vue politique à l'édification d'une coalition visant à préserver la paix et à prévenir la guerre. Il est ridicule de recommander aux pays européens d'ouvrir leurs barrières politiques et économiques qui contiennent leur propre unité et leur puissance collective, si, outre-atlantique, nous érigeons ou conservons des barrières analogues contre leurs produits, ou entre nous.

"Il est extrêmement difficile de concevoir l'aide mutuelle au service de la défense de la paix et de la sécurité et l'ingérence mutuelle dans l'accroissement du commerce. Je dirai davantage en précisant que si nous désirons une collaboration plus étroite dans le domaine politique, nous nous devons d'éviter toute méfiance dans le domaine économique et commercial".

Le pape Pie XII est alité par suite d'une attaque d'influenza

CITE DU VATICAN, 22 — (Paf) — Le Souverain Pontife est alité, aujourd'hui, par suite d'une attaque d'influenza et d'une poussée de fièvre. Toutes ses audiences ont été suspendues temporairement. La presse vaticane rapporte que le Saint-Père éprouve une fièvre de 100 degrés.

Il n'a pas célébré sa messe quotidienne, ce matin, dans sa chapelle privée. Son médecin lui a rendu visite tôt ce matin.

La semaine dernière, le Pape a paru las durant les Consistoires où 24 nouveaux cardinaux ont été créés, y compris S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Cependant, il a tenu plusieurs audiences durant cette période.

Hier, il a tenu une grande audience générale dans la Salle Clémentine du Palais du Vatican, recevant des pèlerins de plusieurs pays.

Son médecin, le Dr Riccardo Galeazzini, après sa visite aujourd'hui, a déclaré que l'état du Saint-Père n'est pas inquiétant, qu'il s'agit d'un "cas normal d'influenza".



PRESTATION DU SERMENT — Le nouveau président des Etats-Unis, le 34e de leur histoire, prête le serment d'office en présence du juge en chef Fred-M. Vinson. A gauche, les deux seuls anciens présidents vivants, MM. Harry-S. Truman et Herbert Hoover, assistent à la cérémonie. On remarque également, à droite, la présence du nouveau vice-président, M. Richard Nixon.

640e assemblée de la Société Entomologique

La répression des insectes, par des mesures préventives ou chimiques, fera le sujet d'une étude spéciale lors de la 640e assemblée de la section montréalaise de la Société Entomologique de la province de Québec, vendredi. Cette assemblée s'ouvrira à 8h.15 p.m., à la salle Lyman du musée Redpath, à l'Université McGill.

Le professeur E. R. Bellemare, de l'Institut de biologie de l'Université de Montréal, traitera des méthodes de contrôle de la mouche domestique. Pour sa part, M. J. A. Oakley, entomologiste au Service de la chimie agricole de la Canadian Industries Limited, s'attaquera aux problèmes de répression de cet insecte par l'application de produits chimiques.

Cours du R.P. Arès

Le R.P. Richard Arès, S.J., professeur à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, commencera une série de 8 cours publics à la chaire de civilisation canadienne-française. Ses deux premières leçons seront données lundi, le 29 janvier, en la salle H404 de l'université, et porteront sur les sujets suivants:

7h.30: Le fait de la civilisation; 8h.30: L'idée de civilisation. Le public est admis gratuitement.